



Direction des Ressources Humaines

Bilan social 2016

→ Université Charles de Gaulle - Lille 3



Université
de Lille
3 SCIENCES HUMAINES
ET SOCIALES

édition 2016

Table des matières

Chap 1. Emplois	8
1. Consommation des emplois par plafond	8
2. Structure des emplois ETAT par catégorie	9
2.1. Emplois enseignants	9
2.2. Emplois BIATSS	10
3. Occupation des emplois ETAT	11
Chap 2. Effectifs	14
1. Effectifs par type de population	14
1.1. Enseignants titulaires par corps et grade	15
1.2. Enseignants contractuels par type de contrat	16
1.3. Personnels BIATSS par catégorie FP	16
1.4. Personnels ITRF par corps et grade	17
1.5. Personnels ATSS par corps et grade	18
1.6. Personnels des bibliothèques par corps et grade	19
1.7. BIATSS contractuels par type de contrat	20
2. Effectifs par composante et service	21
2.1. Répartition par type d'affectation	21
2.2. Effectifs enseignants par composante	22
2.3. Effectifs BIATSS par composante (UFR & Instituts)	23
2.4. Effectifs BIATSS par composante (autres services)	24
3. Effectifs enseignants par spécialité	25
3.1. Effectifs enseignants par grande discipline	25
3.2. Effectifs enseignants par section CNU	26
3.3. Effectifs enseignants par discipline 2nd degré	27
4. Effectifs BIATSS selon la spécialité REFERENS	28
Chap 3. Démographie	30
1. Effectifs par genre	30
1.1. Personnels enseignants	30
1.2. Personnels BIATSS	31
2. L'âge des personnels	32
2.1. Personnels enseignants	32
2.2. Personnels BIATSS	34
3. Pays de naissance	36
Chap 4. Carrières	38
1. Les recrutements	38
1.1. Personnels BIATSS	38
1.2. Enseignants-chercheurs	39
1.3. Enseignants du second degré	39
1.4. Enseignants contractuels	40
2. Départs définitifs des personnels titulaires	41
2.1. Les départs définitifs par motif de départ	41
2.2. Age moyen de départ à la retraite	42
2.3. Estimations des taux de départs à la retraite d'ici à 10 ans	42
3. Les concours et examens des BIATSS	43
4. La mobilité interne des BIATSS	44
5. Les avancements	45
5.1. Personnels BIATSS	45
5.2. Personnels enseignants	46
6. Agents au dernier échelon de leur grade	48
7. L'ancienneté à Lille 3	49
7.1. Personnels enseignants	49
7.2. Personnels BIATSS	50
8. L'ancienneté dans le corps	51
8.1. Personnels enseignants	51
8.2. Personnels BIATSS	51

9. L'ancienneté dans le grade	52
9.1. Personnels enseignants	52
9.2. Personnels BIATSS	52

Chap 5. Rémunérations

1. La masse salariale en 2016	54
2. Les primes et indemnités	55
3. Rémunérations nettes mensuelles moyennes	57
3.1. Par type de population et genre	57
3.2. Par décile et type de population	58
4. Indice de rémunération moyen	59
4.1. Personnels enseignants	59
4.2. Personnels BIATSS	60
5. La Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI)	61

Chap 6. Formation continue

1. Les chiffres clés	64
2. Les stagiaires 2016	65
2.1. par domaine de formation et type de population	65
2.2. par type de formation et domaine de formation	67
2.3. par type de service	68

Chap 7. Conditions de travail

1. Organisation et durée du travail	71
1.1. La quotité de travail	71
1.2. Les aménagements de travail	71
1.3. La gestion individuelle du temps de travail des BIATSS dans KELIO	71
1.4. Le compte épargne-temps	72
2. Absences et congés	74
2.1. Pour motifs familiaux	74
2.2. Enseignants en CRCT	74
2.3. Enseignants en délégation	74
2.4. Agents en détachement	75
2.5. Agents en disponibilité	76

Chap 8. Santé, Qualité de Vie au Travail

1. Les accidents de travail	79
2. Les congés pour raisons de santé	80
3. L'obligation d'emploi en faveur des personnes handicapées	81
4. Les prestations d'action sociale versées en 2016	82
5. Les personnes ressources	83
6. Les actions transversales	85

Chap 9. Relations professionnelles

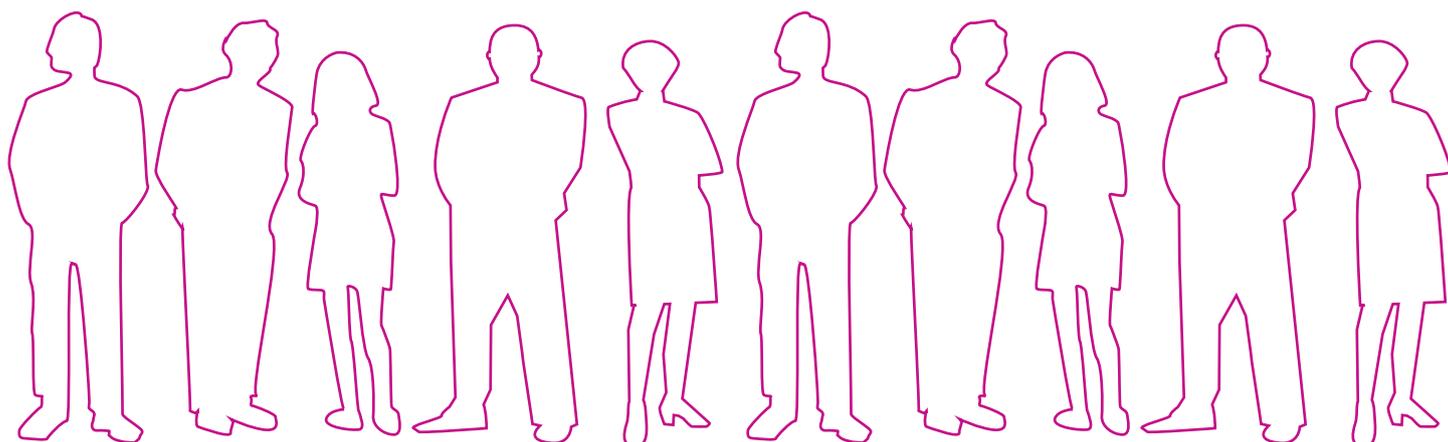
1. Les conseils centraux	87
1.1. Le Conseil d'Administration - CA	87
1.2. Le Conseil Académique	88
1.2.1. La Commission de la Recherche du Conseil Académique	88
1.2.2. La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique	89
2. Les instances de dialogue	91
2.1. Le Comité Technique de proximité - CT	91
2.2. La Commission Paritaire d'Etablissement - CPE	91
2.3. La Commission Consultative Paritaire des Agents Non Titulaires - CCPANT	92
2.4. Le Comité d'Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail - CHSCT	92

Chap 10. Université de Lille

95



Chap 1. Emplois



1. Consommation des emplois par plafond



Depuis le passage à l'autonomie, la masse salariale est assortie d'un plafond d'emplois global composé :

- du plafond Etat fixé par le ministère;
- du plafond «ressources propres» que l'établissement peut faire varier.

Le plafond d'emplois est exprimé en Equivalent Temps Plein Travaillé (ETPT). Chaque agent est ainsi comptabilisé au prorata de sa quotité et de sa durée de travail dans l'année.

ex : un agent travaillant à 50 % sur 6 mois comptera donc pour 0.25 ETPT

La consommation des emplois au titre d'une année est égale à la moyenne des consommations mensuelles.

■ Consommation 2016 des emplois sous plafond ETAT

Type d'emplois	Catégorie d'emplois	Plafond 2016	Consommation 2016	Variation +/-
Enseignants		774	771.7	+2.3
	Enseignants titulaires	602	602.7	+0.7
	Enseignants contractuels	172	169.0	-3.0
BIATSS		527	534.6	+7.6
	BIATSS titulaires	457	437.6	-19.4
	BIATSS contractuels	70	97.0	+27.0
Total		1301	1306.3	+5.3

■ Consommation 2016 des emplois financés sur ressources propres

Type d'emplois	Catégorie d'emplois	Plafond 2016	Consommation 2016	Variation +/-
Enseignants		36	30.0	-6.0
	Enseignants titulaires	-	-	-
	Enseignants contractuels	36	30.0	-6.0
BIATSS		79	65.2	-13.8
	BIATSS titulaires	-	-	-
	BIATSS contractuels	79	65.2	-13.8
Total		115	95.2	-19.8

■ Consommation 2016 des emplois - Plafond global

Type d'emplois	Catégorie d'emplois	Plafond 2016	Consommation 2016	Variation +/-
Enseignants		810	801.7	-8.3
	Enseignants titulaires	602	602.7	+0.7
	Enseignants contractuels	208	199.0	-9.0
BIATSS		606	599.8	-6.2
	BIATSS titulaires	457	437.6	-19.4
	BIATSS contractuels	149	162.2	+13.2
Total		1416	1401.5	-14.5

2. Structure des emplois ETAT par catégorie



■ Structure des emplois par type d'emplois

Type d'emplois	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
BIATSS	529	530	549
ITRF	379	374	395
ATSS	106	106	105
Bibliothèques	44	50	49
Enseignants	779	792	797
Enseignants-chercheurs	567	565	565
Enseignants 2nd degré	97	97	97
Enseignants contractuels	115	130	135
Total	1308	1322	1346

Analyse des données

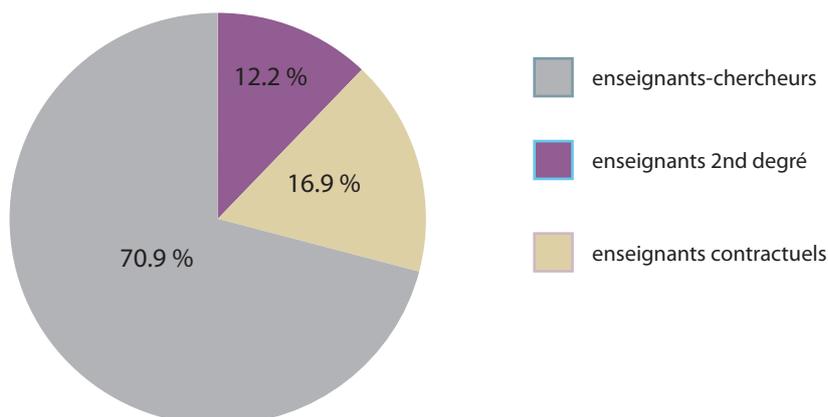
Au 31/12/2016, 59.2 % des emplois financés par l'Etat sont des emplois d'enseignants ; 40.8 % des emplois BIATSS

2.1. Emplois enseignants

■ Structure des emplois d'enseignants par catégorie

Type d'emplois	Catégorie d'emplois	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
Enseignants-chercheurs		567	565	565
	Professeurs des universités	155	155	158
	Maîtres de conférences	408	408	405
	Assistants	2	2	2
	Surnombre ens-chercheurs	2	-	-
Enseignants 2nd degré		97	97	97
	Professeurs agrégés	63	63	63
	Professeurs certifiés	34	34	34
Enseignants contractuels		115	130	135
	ATER	30.5	31	31
	Doctorants	37	35	40
	Lecteurs	24	24	24
	Maîtres de langues	7	7	7
	Enseignants associés (PAST)	16.5	33	33
Total		779	792	780

■ Répartition des emplois d'enseignants par catégorie



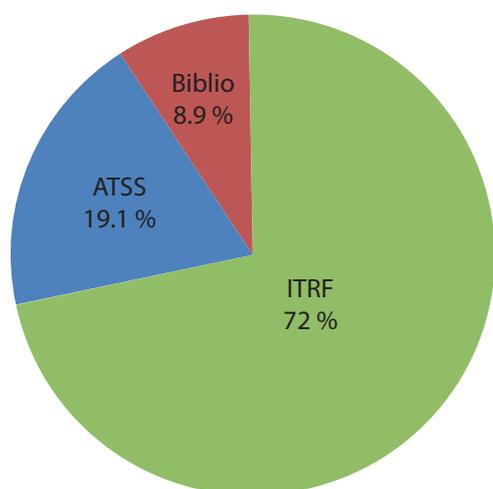


2.2. Emplois BIATSS

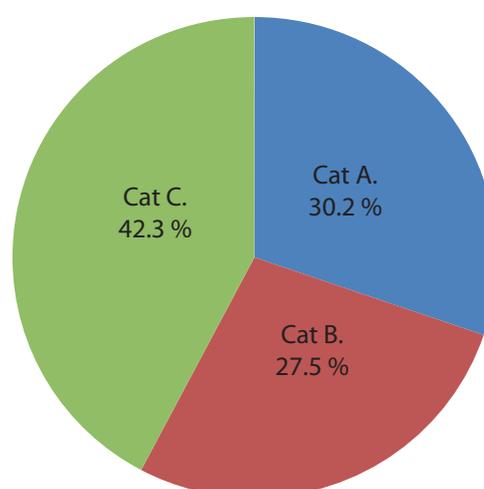
■ Structure des emplois de BIATSS par catégorie

Type d'emplois	Catégorie d'emplois	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
ITRF		379	374	395
	Ingénieurs de recherche	13	13	14
	Ingénieurs d'études	67	66	72
	Assistants ingénieurs	38	39	43
	Techniciens	91	89	93
	Adjoints techniques	170	167	173
ATSS		106	106	105
	Directeur Général des Services	1	1	1
	Administrateurs	2	2	2
	Agent comptable	1	1	1
	Attachés AENES	19	19	19
	Secrétaires AENES	19	19	19
	Adjoints administratifs AENES	61	61	59
	Infirmier	1	1	1
	Assistant de service social	1	1	1
	ATEC	1	1	2
Bibliothèques		44	50	49
	Conservateur généraux	1	1	1
	Conservateurs	7	8	8
	Bibliothécaires	3	3	2
	Bibliothécaires assistants spécialisés	18	23	23
	Magasiniers	15	15	15
Total		529	530	549

■ Répartition des emplois de BIATSS par catégorie d'emplois



■ Répartition des emplois de BIATSS par catégorie FP



3. Occupation des emplois ETAT



■ Occupation des emplois ETAT d'enseignants au 31/12/2016

Catégorie d'emplois	Nombre de postes occupés par			Taux d'occupation	% d'emplois occupés par des titulaires
	Titulaires	Contractuels	Vacants		
Enseignants-chercheurs	515	46	6	98.9 %	90.8 %
Professeurs des universités	143	14	2	98.7 %	89.9 %
Maîtres de conférences	371	32	4	99.0 %	91.2 %
Assistant	1	-	-	100 %	100 %
Enseignants 2nd degré	80	16	1	99.0 %	82.5 %
Professeurs agrégés	54	8	1	98.4 %	85.7 %
Professeurs certifiés	26	8	-	100 %	76.5 %
Enseignants contractuels	-	129	7	94.9 %	-
ATER	-	31	1	96.9 %	-
Doctorants	-	34	3	91.9 %	-
Lecteurs	-	24	-	100 %	-
Maîtres de langues	-	7	-	100 %	-
Enseignants associés (PAST)	-	33	3	91.7 %	-
Total	595	179	14	98.2 %	75.5 %

■ Occupation des emplois ETAT de BIATSS au 31/12/2016

Catégorie d'emplois	Nombre de postes occupés par			Taux d'occupation	% d'emplois occupés par des titulaires
	Titulaires	Contractuels	Vacants		
ITRF	324	58	12	97.0 %	82.2 %
Ingénieurs de recherche	13	-	1	92.9 %	92.9 %
Ingénieurs d'études	66	4	2	97.2 %	91.7 %
Assistants ingénieurs	35	8	-	100.0 %	81.4 %
Techniciens	77	12	3	96.7 %	83.7 %
Adjointes techniques	133	34	6	96.5 %	76.9 %
ATSS	81	21	3	97.1 %	77.1 %
Emplois fonctionnels	4	-	-	100 %	100 %
Attachés AENES	17	1	1	94.7 %	89.5 %
Secrétaires AENES	11	7	1	94.7 %	57.9 %
Adjointes administratifs AENES	45	13	1	98.3 %	76.3 %
Infirmier	1	-	-	100 %	100 %
Assistant de service social	1	-	-	100 %	100 %
ATEC	2	-	-	100 %	100 %
Bibliothèques	45	4	-	100 %	91.8 %
Conservateur généraux	1	-	-	100 %	100 %
Conservateurs	6	2	-	100 %	75.0 %
Bibliothécaires	2	-	-	100 %	100 %
Bibliothécaires assistants spécialisés	23	-	-	100 %	100 %
Magasiniers	13	2	-	100 %	86.7 %
Total	450	83	15	97.3 %	82.1 %



Chap 2. Effectifs



1. Effectifs par type de population



Les différentes méthodes de quantification :

Deux méthodes de quantification des personnels sont utilisées dans le bilan social.

- **La quantification en effectif physique** : vise à quantifier les personnels de l'université à une date donnée quelque soit leur temps de présence ou leur temps de travail. Elle est exprimée en nombre d'agents.

- **La quantification en Equivalent Temps Plein (ETP)** : Le décompte en ETP prend en compte la quotité de travail, mais pas la durée d'activité dans l'année. À titre d'exemple : un agent à temps partiel, à 60 % correspond à 0.6 ETP.

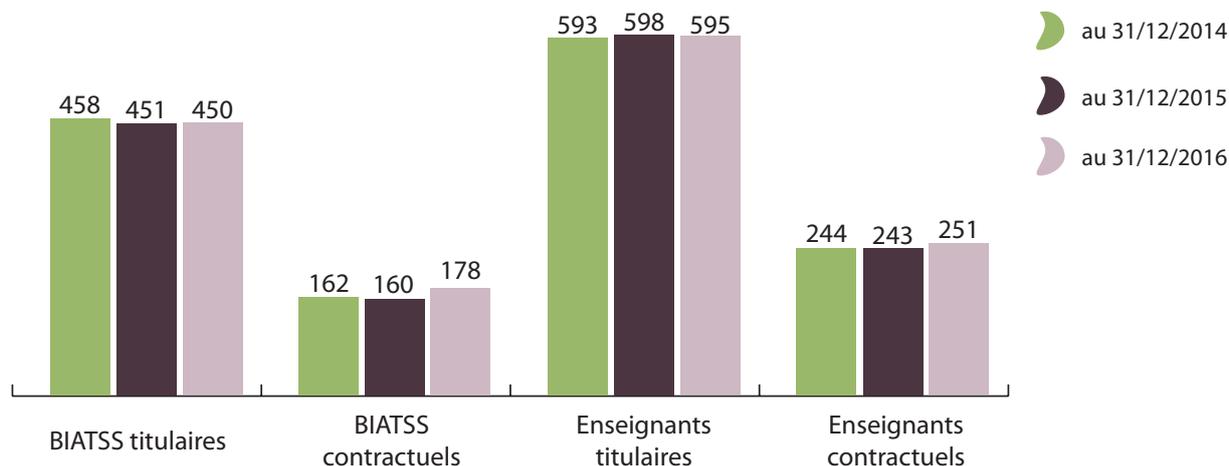
Les effectifs par type de population

Type de population	au 31/12/2014		au 31/12/2015		au 31/12/2016	
	Nb d'agents	Nb d'etp	Nb d'agents	Nb d'etp	Nb d'agents	Nb d'etp
Personnels BIATSS	620	589.6	611	581.7	628	598.0
ITRF	320	309.8	322	313.3	325	315.1
ATSS	96	90.6	85	80.5	80	75.6
Bibliothèques	42	39.2	44	40.9	45	41.8
BIATSS contractuels	163	150.0	160	147.0	178	165.5
Personnels enseignants	837	793.2	841	795.3	846	800.2
Enseignants-chercheurs	510	506.8	512	509.3	512	509.4
Enseignants 2nd degré	83	81.8	86	84.5	83	81.8
Enseignants contractuels	244	204.6	243	201.5	251	209.0
Total	1457	1382.8	1452	1377.0	1474	1398.2

Analyse des données

Le nombre de personnels BIATSS s'amointrit après avoir été en constante augmentation au cours des années précédentes. Comme c'est le cas chaque année, les effectifs des personnels ITRF sont en augmentation. On comptabilise ainsi 325 agents au 31/12/2016.

Evolution des effectifs par statut

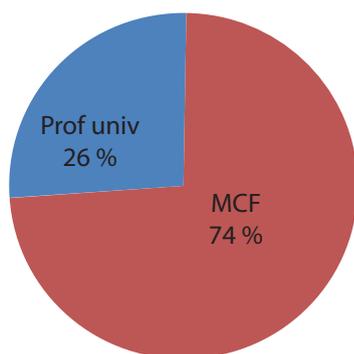




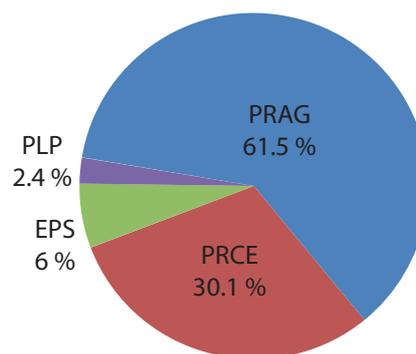
1.1. Enseignants titulaires par corps et grade

Type de population	Corps	au 31/12/2014		au 31/12/2015		au 31/12/2016	
		Nb d'agents	Nb d'etp	Nb d'agents	Nb d'etp	Nb d'agents	Nb d'etp
Enseignants-chercheurs		510	588.6	512	509.3	512	509.4
	Professeurs des universités	139	139.0	138	138.0	135	135.0
	Maîtres de conférences	371	367.8	374	371.3	377	374.4
Enseignants 2nd degré		83	81.8	86	84.5	83	81.8
	Professeurs agrégés	49	48.3	50	49.0	51	50.3
	Professeurs certifiés	25	24.5	27	26.5	25	24.5
	P.L.P	2	2.0	2	2.0	2	2.0
	Professeurs d'EPS	7	7.0	7	7.0	5	5.0
Total		593	588.6	598	593.8	595	591.2

■ Répartition par corps des effectifs d'enseignants-chercheurs au 31/12/2016



■ Répartition par corps des effectifs d'enseignants 2nd degré au 31/12/2016



■ Effectifs enseignants par corps et grade au 31/12/2016

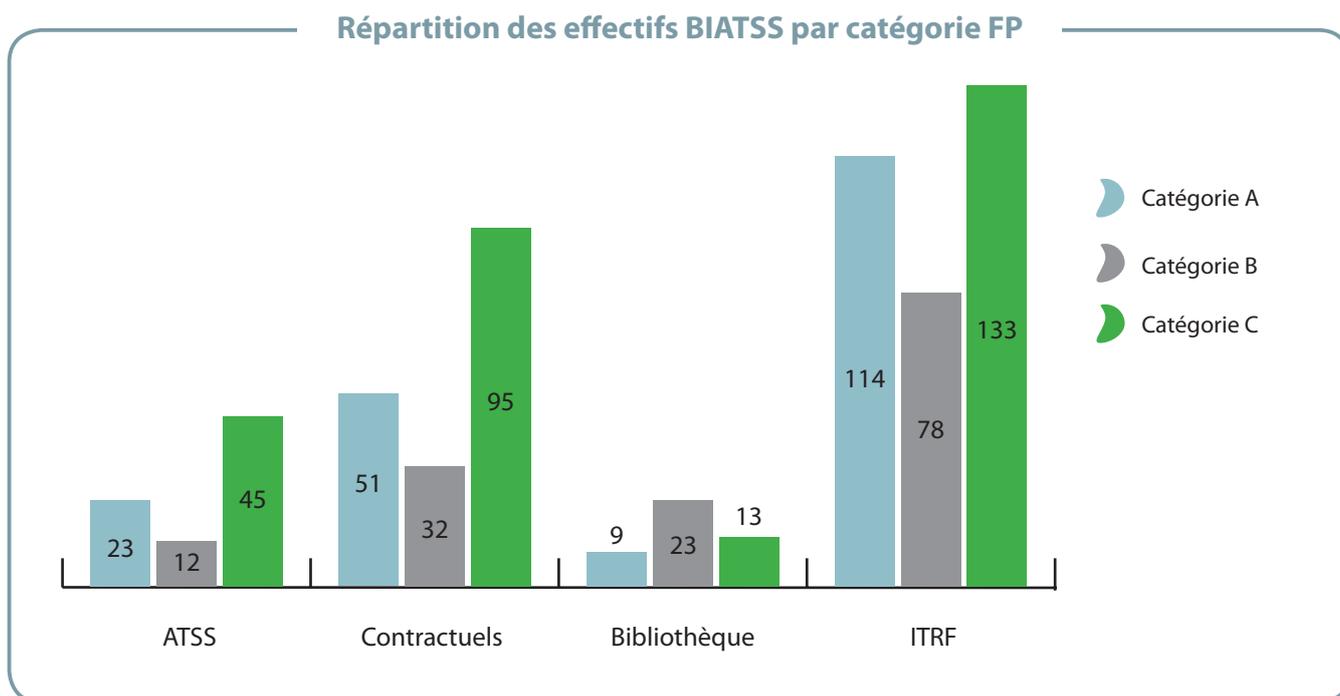
Corps - Grade	Nombre d'agents
Professeurs des universités - Classe exceptionnelle	26
Professeurs des universités - 1re classe	59
Professeurs des universités - 2e classe	50
Maîtres de conférences - Hors classe	88
Maîtres de conférences - Classe normale	289
Professeurs agrégés - Hors classe	25
Professeurs agrégés - Classe normale	26
Professeurs certifiés - Hors classe	11
Professeurs certifiés - Classe normale	13
Professeurs certifiés bi admissibles	1
Professeurs d'EPS - Hors classe	4
Professeurs d'EPS - Classe normale	1
PLP - Classe normale	2



1.2. Enseignants contractuels par type de contrat

Type de contrat	au 31/12/2014		au 31/12/2015		au 31/12/2016	
	Nb d'agents	Nb d'etp	Nb d'agents	Nb d'etp	Nb d'agents	Nb d'etp
ATER	67	63.0	51	48.5	57	53.5
Enseignants associés / invités	31	15.5	32	16.5	33	17.0
Lecteurs de langues étrangères	27	27.0	25	25.0	25	25.0
Maîtres de langues	6	6.0	7	7.0	8	8.0
CDD sur postes «2nd degré»	38	22.5	48	27.5	52	31.0
CDI sur postes «2nd degré»	10	7.0	9	6.5	9	8.0
Doctorants contractuels	59	58.1	65	65.0	61	61.0
Maîtres de formation - IUT B	6	5.5	6	5.5	6	5.5
Total	244	204.6	243	201.5	251	209.0

1.3. Personnels BIATSS par catégorie FP



Au 31/12/2016 et selon la catégorie fonction publique, les effectifs de personnels BIATSS (titulaires + contractuels) sont répartis comme suit :

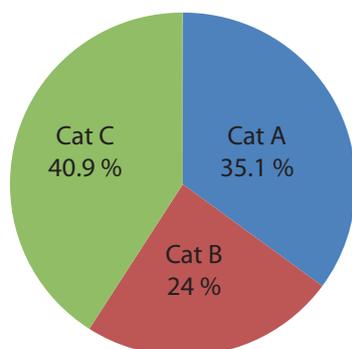
- 197 agents appartiennent à un grade ou équivalent grade de catégorie A, soit 31.4% des effectifs.
- 145 agents appartiennent à un grade ou équivalent grade de catégorie B, soit 23.1% des effectifs.
- 286 agents appartiennent à un grade ou équivalent grade de catégorie C, soit 45.5% des effectifs.



1.4. Personnels ITRF par corps et grade

Corps	au 31/12/2014		au 31/12/2015		au 31/12/2016	
	Nb d'agents	Nb d'etp	Nb d'agents	Nb d'etp	Nb d'agents	Nb d'etp
Ingénieurs de recherche	14	14.0	13	13.0	12	12.0
Ingénieurs d'études	62	59.8	61	59.2	68	66.5
Assistants ingénieurs	31	30.4	31	30.5	34	33.1
Techniciens	81	78.5	80	76.9	78	74.2
Adjoints techniques	132	127.1	137	133.7	133	129.3
Total	320	309.8	322	313.3	325	315.1

■ Répartition des effectifs au 31/12/2016 par cat FP



325 personnels ITRF au 31/12/2016 dont :

- 3.7 % appartenant au corps des Ingénieurs de recherche
- 20.9 % appartenant au corps des Ingénieurs d'études
- 10.5 % appartenant au corps des Assistants ingénieurs
- 24 % appartenant au corps des Techniciens
- 40.9 % appartenant au corps des Adjoints techniques

■ Effectifs ITRF par corps-grade

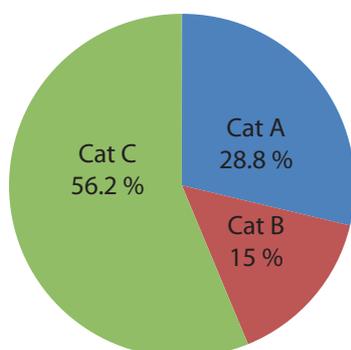
Corps - Grade	Nombre d'agents
Ingénieur de recherche - Hors classe	1
Ingénieurs de recherche - 1re classe	3
Ingénieurs de recherche - 2e classe	8
Ingénieur d'études - Hors classe	1
Ingénieurs d'études - 1re classe	19
Ingénieurs d'études - 2e classe	48
Assistants ingénieurs - grade unique	34
Techniciens - Classe exceptionnelle	12
Techniciens - Classe supérieure	16
Techniciens - Classe normale	50
Adjoints techniques - Principaux de 1re classe	23
Adjoints techniques - Principaux de 2e classe	48
Adjoints techniques - 1re classe	24
Adjoints techniques - 2e classe	38



1.5. Personnels ATSS par corps et grade

Corps	au 31/12/2014		au 31/12/2015		au 31/12/2016	
	Nb d'agents	Nb d'etp	Nb d'agents	Nb d'etp	Nb d'agents	Nb d'etp
DGS	1	1.0	-	-	1	1.0
Administrateur	1	1.0	1	1.0	1	1.0
Agent comptable d'EPSCP	1	1.0	1	1.0	1	1.0
Attachés AENES	19	18.8	18	17.8	19	18.3
Secrétaires AENES	18	17.0	12	11.4	11	10.4
Assistant de service social	1	1.0	1	1.0	1	1.0
Infirmier	1	0.5	1	0.5	1	0.7
Adjoints administratifs AENES	54	50.3	51	47.8	45	42.2
Total	96	90.6	85	80.5	80	75.6

■ Répartition des effectifs au 31/12/2016 par cat FP



80 personnels ATSS au 31/12/2016 dont :

- 3.7 % sur des emplois fonctionnels (Administrateurs, Agent comptable)
- 23.8 % appartenant au corps des Attachés AENES
- 13.8 % appartenant au corps des Secrétaires AENES
- 56.2 % appartenant au corps des Adjoints administratifs AENES
- 2.5 % appartenant à un corps des personnels des services médicaux et sociaux

■ Effectifs ATSS par corps-grade

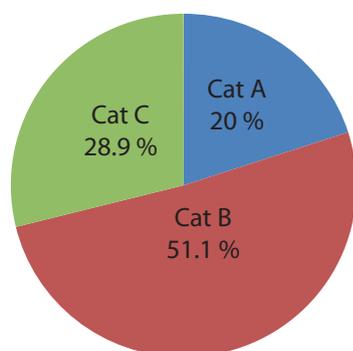
Corps - Grade	Nombre d'agents
Secrétaire Général d'établissement public d'enseignement supérieur - Groupe 2	1
Administrateur - Grade unique	1
Agent comptable d'EPSCP - Groupe 2	1
Attaché AENES (ADAENES) - Hors classe	1
Attachés AENES - Principaux (APAENES)	10
Attachés AENES (ADAENES)	8
Secrétaires AENES - Classe exceptionnelle	3
Secrétaires AENES - Classe supérieure	3
Secrétaires AENES - Classe normale	5
Assistant de service social - principal	1
Infirmier - Classe normale	1
Adjoints administratifs AENES - Principaux de 1 ^{ère} classe	7
Adjoints administratifs AENES - Principaux de 2 ^e classe	21
Adjoints administratifs AENES - de 1 ^{ère} classe	17



1.6. Personnels des bibliothèques par corps et grade

Corps	au 31/12/2014		au 31/12/2015		au 31/12/2016	
	Nb d'agents	Nb d'etp	Nb d'agents	Nb d'etp	Nb d'agents	Nb d'etp
Conservateur Généraux des bibliothèques	-	-	-	-	1	1.0
Conservateur des bibliothèques	7	6.8	7	7.0	6	6.0
Bibliothécaires	2	1.8	1	0.8	2	1.6
Bibliothécaires assistants spécialisés	18	16.2	23	20.7	23	20.8
Magasiniers des bibliothèques	15	14.4	13	12.4	13	12.4
Total	42	39.2	44	40.9	45	41.8

■ Répartition des effectifs au 31/12/2016 par cat FP



45 personnels des bibliothèques au 31/12/2016 dont :

- 2.2 % appartenant au corps des Conservateurs Généraux des bibliothèques
- 13.4 % appartenant au corps des Conservateurs des bibliothèques
- 4.5 % appartenant au corps des Bibliothécaires
- 51.1 % appartenant au corps des Bibliothécaires assistants spécialisés
- 28.8 % appartenant au corps des Magasiniers des bibliothèques

■ Effectifs de personnels des bibliothèques par corps-grade

Corps - Grade	Nombre d'agents
Conservateur généraux	1
Conservateur en chef	1
Conservateurs	5
Bibliothécaires - grade unique	2
Bibliothécaires assistants spécialisés - Classe exceptionnelle	6
Bibliothécaires assistants spécialisés - Classe supérieure	7
Bibliothécaires assistants spécialisés - Classe normale	10
Magasiniers des bibliothèques - Principaux de 2e classe	2
Magasiniers des bibliothèques - de 1re classe	5
Magasiniers des bibliothèques - de 2e classe	6



1.7. BIATSS contractuels par type de contrat

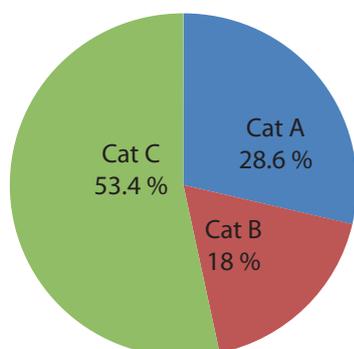
Type de contrat	au 31/12/2014		au 31/12/2015		au 31/12/2016	
	Nb	Etp	Nb	Etp	Nb	Etp
Contrats à durée indéterminée - CDI	19	15.6	13	11.2	17	14.2
Contrats à durée déterminée - ETAT	74	72.8	81	79.4	93	92.4
Contrats à durée déterminée - Ressources propres	67	59.6	64	54.4	63	54.4
Contrats d'apprentissage	1	1.0	1	1.0	3	3.0
Contrats Handicap	1	1.0	1	1.0	2	1.5
Total	162	150.0	160	147.0	178	165.5

Analyse des données

Passage de CDD en CDI : En 2015, 2 CDD BIATSS ont été transformés en CDI.

Baisse du nombre de CDI entre 2014 et 2016 : La baisse du nombre d'agents en CDI entre 2014 et 2016 correspond aux agents titularisés dans le cadre de la loi du 12 mars 2012 (Loi SAUVADET).

■ Répartition des effectifs au 31/12/2016 par cat FP



178 BIATSS contractuels au 31/12/2016 dont :

- 9.6 % en CDI
- 52.2 % en CDD - Etat
- 35.4 % en CDD - Ressources propres
- 1.7 % en contrat d'apprentissage
- 1.1 % en contrat HANDICAP



2.1. Répartition par type d'affectation

■ Effectifs globaux par type d'affectation

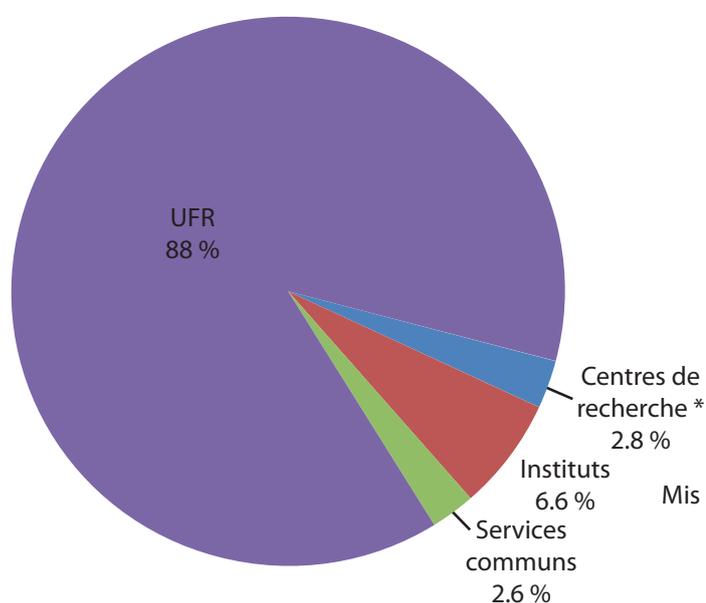
Type d'affectation	Nb d'agents	% de l'effectif total	ETP
Direction de l'établissement (1)	19	1.3 %	17.9
Services centraux	239	16.1 %	229.6
Services communs	188	12.6 %	179.4
UFR	858	57.7 %	807.5
Instituts	86	5.8 %	76.6
Centres de recherche	80	5.4 %	71.7
Autres services	16	1.1 %	15.5
Total (2)	1486	100 %	1398.2

(1) Direction de l'établissement : Présidence, Direction générale des Services, Service d'aide au pilotage

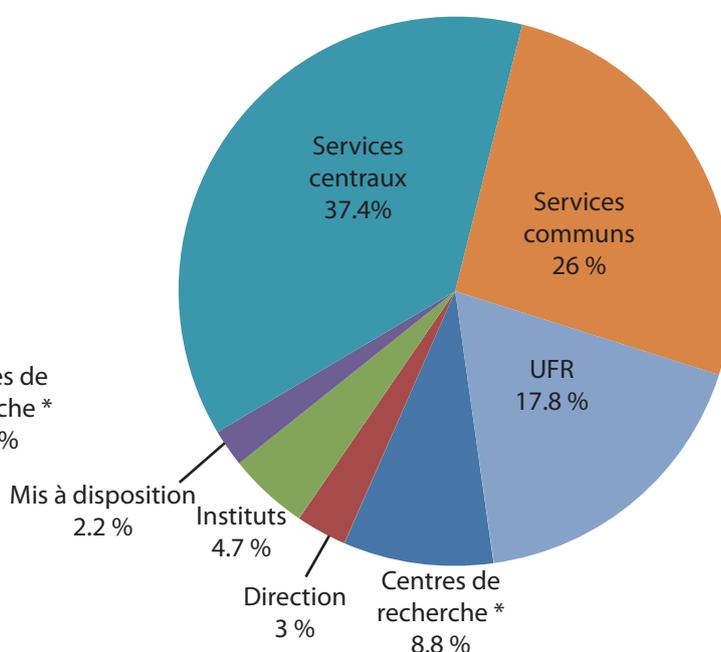
(2) Les agents ayant deux types d'affectations différentes (ex : 50% en UFR - 50% dans un centre de recherche) comptent double dans le nombre total d'agents de ce tableau

Rappel : effectif total au 31/12/2016 sans double compte = 1452 agents

■ Répartition des effectifs enseignants par type d'affectation



■ Répartition des effectifs BIATSS par type d'affectation



* Les personnels enseignants ayant pour affectation principale un centre de recherche sont des doctorants contractuels



2.2. Effectifs enseignants par composante

Composante	Nombre d'agents	ETP	Distribution des ETP par type de population		
			Ens 2nd degré	Ens chercheurs	Ens contractuels
UFR DECCID	111	99.5	3.0	74.5	22.0
Dpt Culture	20	17.5	-	12.0	5.5
Dpt Infocom	19	15.3	1.0	10.0	4.25
Dpt Sciences de l'Éducation	33	31.5	-	25.5	6.0
Dpt SID	19	16.7	2	13.0	1.75
Dpt Socio	20	18.5	-	14.0	4.5
UFR Humanités	154	147.1	7.3	106.3	33.5
Dpt Arts	45	40.8	3.0	26.3	11.5
Dpt LCA	20	20.0	-	14.0	6.0
Dpt Lettres modernes	43	42.3	3.8	34.0	4.5
Dpt Philosophie	23	23.0	-	16.0	7.0
Dpt SDL	22	20.5	0.5	16.0	4.0
UFR LLCE	189	179	17.8	104.7	56.5
Dpt ERSO	86	77.3	4.8	44.0	28.5
Dpt Études germaniques	23	23.0	1.0	14.0	8.0
Dpt Angellier	80	78.7	12.0	46.7	20.0
UFR Histoire	93	91.9	10.0	64.9	17.0
UFR des LEA	60	56.0	6.0	37.0	13.0
UFR MIME	48	46.5	4.0	36.5	6.0
UFR Psychologie	89	85.0	3.0	64.0	18.0
Centres de recherche	24	24.0	-	-	24.0
DEFI	10	9.5	4.0	1.5	4.0
IFMI	3	3.0	3.0	-	-
IUT B	53	46.2	13.7	19.0	13.5
SUAPS	6	6.0	6.0	-	-
Su-FCEP	6	5.5	4.0	-	1.5



2.3. Effectifs BIATSS par composante (UFR & Instituts)

Composante	Nombre d'agents	ETP	Distribution des ETP par catégorie FP		
			A	B	C
UFR DECCID	29	25.2	4.8	3.8	16.6
Administration de l'UFR	4	3.8	1.0	0.8	2.0
Dpt Culture	3	2.3	0.5	-	1.8
Dpt Infocom	8	7.3	1.8	2.0	3.5
Dpt Sciences de l'Education	5	4.2	0.4	-	3.8
Dpt SID	5	4.3	0.5	-	3.8
Dpt Socio	3	2.4	0.4	-	2.0
UFR Humanités	27	23.5	4.9	5.8	12.8
Administration de l'UFR	4	3.5	1.0	-	2.5
Dpt Arts	6	6.0	1.0	2.0	3.0
Dpt Arts - pôle Arts plastiques	2	2.0	-	1.0	1.0
Dpt LCA	4	2.5	1.0	0.5	1.0
Dpt Lettres modernes	6	5.7	0.9	1.0	3.8
Dpt Philosophie	2	2.0	1.0	1.0	-
Dpt SDL	2	1.0	-	0.5	0.5
UFR LLCE	20	17.7	3.8	5.4	8.5
Administration de l'UFR	2	2.0	1.0	-	1.0
Dpt ERSO	5	4.4	1.0	1.0	2.4
Dpt Et Germaniques	3	2.4	0.8	1.6	-
Dpt Angellier	4	4.0	1.0	1.0	2.0
Pôle LANSAD	3	2.8	-	1.0	1.8
Pôle Masters	3	2.1	-	0.8	1.3
UFR Histoire	11	10.8	2.0	1.8	7.0
UFR Psychologie	10	9.6	1.0	0.8	7.8
UFR des LEA	13	11.7	1.9	2.0	7.8
UFR MIME	4	4.0	1.0	-	3.0
IUT B	25	23.3	3.0	6.3	14.0
IFMI	5	4.1	2.6	0.5	1.0

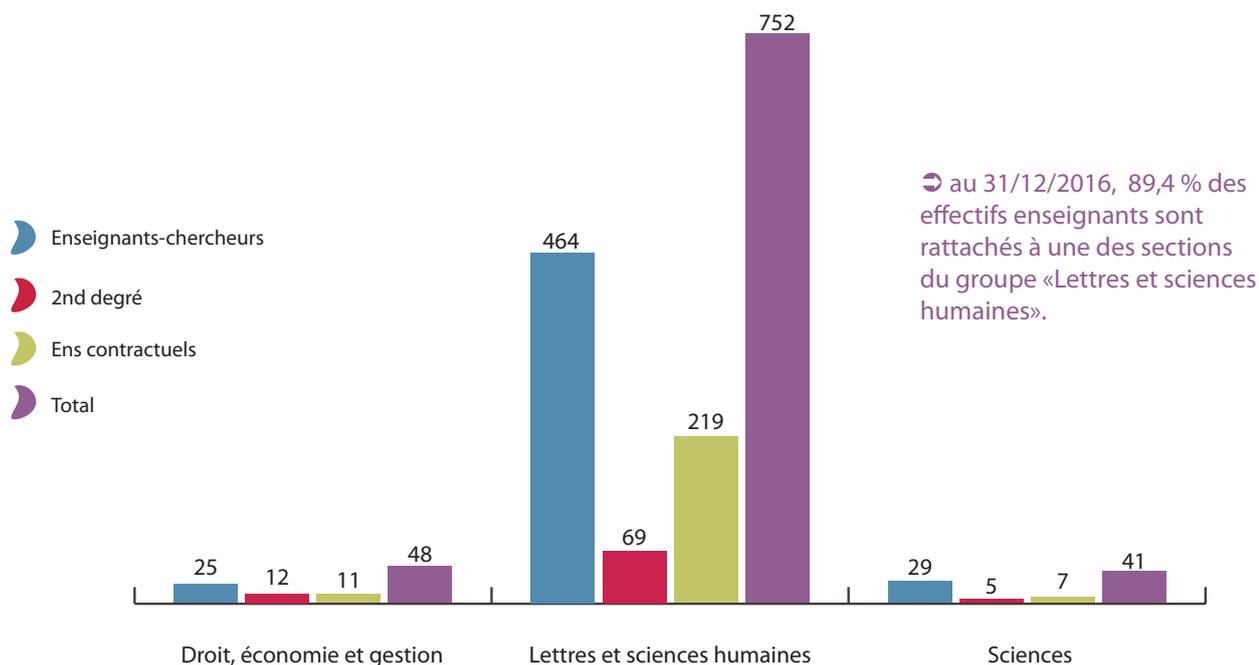


2.4. Effectifs BIATSS par composante (autres services)

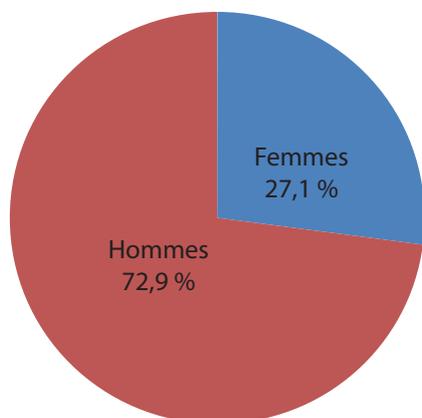
Composante	Nombre d'agents	ETP	Distribution des ETP par catégorie FP		
			A	B	C
Mis à disposition P.U.S & autres	5	5	1.0	2.0	2.0
Centres de recherche	66	57.2	39.6	10.3	7.3
ALITHILA	2	1.8	1.0	0.8	-
CEAC	2	1.5	0.5	1.0	-
CECILLE	2	1.9	0.9	1.0	-
CERIES	4	3.5	3.0	-	0.5
CIREL	2	1.4	-	1.0	0.4
CLERSE	1	1.0	1.0	-	-
GERIICO	4	4.0	3.0	1.0	-
HALMA-IPEL	5	5.0	3.0	2.0	-
IRHIS	6	6.0	4.0	-	2.0
LEM	2	1.4	1.0	-	0.4
MSH	9	8.5	4.5	3.0	1.0
PSITEC	7	5.0	4.0	-	1.0
SCALAB	18	14.2	12.7	0.5	1.0
S.T.L	2	2	1.0	-	1.0
Direction	19	17.9	11	4.0	2.9
Affaires juridiques	3	2.8	1.8	-	1.0
Cabinet présidence	1	1.0	1.0	-	-
Pilotage	7	7.0	4.0	2.0	1.0
Secrétariat général	7	5.2	4.2	1.0	-
Secrétariat Présidence	2	1.9	-	1.0	0.9
Services centraux	239	218.1	58.4	43.4	116.3
Agence comptable	15	14.8	2.0	5.0	7.8
Communication	5	5.0	2.0	2.0	1.0
DAEVU	29	25.6	6.2	3.5	15.9
DAF	10	9.6	3.8	1.0	4.8
DMG	69	66.9	3.0	4.5	59.4
DML	25	24.8	4.0	1.9	18.9
DR	21	19.3	9.8	3,7	5.8
DRH	23	22	4.0	11.7	6.3
DSI	39	37.8	25.3	11.5	1.0
O.F.I.V.E	3	2.8	2.0	0,8	-
Services communs	163	155.7	46.8	48.5	60.4
Action Culture	5	5.0	2.0	2.0	1.0
ANRT	16	16.0	2.0	6.0	8.0
BAIP	10	10.0	5.0	2.0	3.0
DUNE	18	16.3	10.0	3.5	2.8
DEFI	4	3.5	1.0	-	2.5
Médialille	4	4.0	2.0	2.0	-
R.I.	14	13.3	4.0	5.5	3.8
SCAS	2	2.0	-	1.0	1.0
SCD	65	60.9	11.1	21.8	28.0
SEAD	6	6.0	1.0	3.0	2.0
SUAIO	6	5.8	4.0	0.8	1.0
SUAPS	1	1.0	-	-	1.0
Su-FCEP	8	7.6	2.0	2.0	3.6
SUVAC	7	7.0	3.0	-	4.0



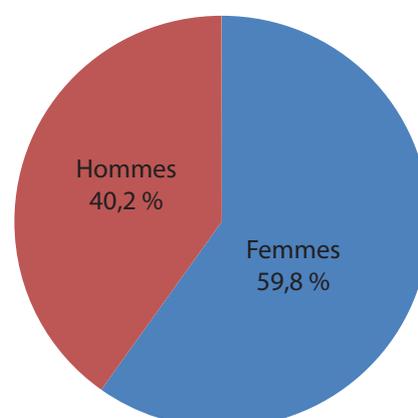
3.1. Effectifs enseignants par grande discipline



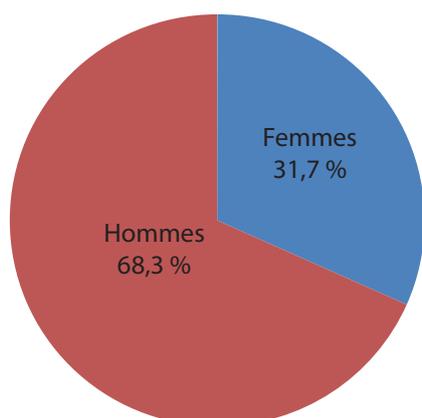
■ Répartition par genre des effectifs enseignants de droit, économie et gestion



■ Répartition par genre des effectifs enseignants de lettres et sciences humaines



■ Répartition par genre des effectifs enseignants de sciences



Analyse des données

En 2016, le taux de féminisation des personnels enseignants était de 56,6 %, soit une progression de 2,7 points en deux ans (voir chapitre 3 - «données démographiques»). Les taux diffèrent considérablement selon les spécialités. La part des femmes est ainsi plus élevée dans les sections LSH (lettres et sciences humaines). Le taux de féminisation dans les sections scientifiques, bien qu'assez faible, est en nette progression puisque l'on est passé d'un taux de 21,4% à 31,7% en seulement 3 ans.



3.2. Effectifs enseignants par section CNU

Code CNU	Libellé section	Total 2016	Distribution des effectifs par type de population							
			Enseignants chercheurs	ATER	CE	Doctorant	Lecteur	Maître de langue	Maître de formation	Associés & Invités
01	Droit privé et sciences criminelles	6	5	-	1	-	-	-	-	-
02	Droit public	4	2	-	-	-	-	-	-	2
05	Sciences économiques	16	14	1	1	-	-	-	-	-
06	Sciences de gestion	12	5	-	3	-	-	-	-	4
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	33	25	2	2	3	-	-	-	1
08	Langues et littératures anciennes	19	13	3	-	3	-	-	-	-
09	Langue et littérature françaises	38	28	3	3	4	-	-	-	-
10	Littératures comparées	6	6	-	-	-	-	-	-	-
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	82	51	6	11	2	11	-	-	1
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	29	19	1	1	-	3	5	-	-
13	Langues et littératures slaves	14	9	-	3	-	2	-	-	-
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	51	29	4	12	-	5	1	-	-
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	33	18	1	8	-	4	2	-	-
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	95	66	9	-	16	-	-	-	4
17	Philosophie	26	16	2	-	8	-	-	-	-
18	Arts : plastiques, du spectacle, musique, musico-logie, esthétique, sciences de l'art	42	22	5	4	3	-	-	-	5
19	Sociologie, démographie	29	21	4	-	2	-	-	-	2
20	Ethnologie, préhistoire, anthropologie biologique	1	-	-	-	1	-	-	-	-
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	39	29	2	-	6	-	-	-	2
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	52	36	5	-	11	-	-	-	-
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	2	2	-	-	-	-	-	-	-
25	Mathématiques	2	-	1	1	-	-	-	-	-
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	11	11	-	-	-	-	-	-	-
27	Informatique	21	15	2	2	1	-	-	-	1
61	Génie informatique, Automatique et Traitement du Signal	1	1	-	-	-	-	-	-	-
70	Sciences de l'éducation	41	28	3	2	1	-	-	6	1
71	Sciences de l'information et de la communication	57	37	3	7	-	-	-	-	10
73	Cultures et langues régionales	1	1	-	-	-	-	-	-	-
Total		763	512	57	61	61	25	8	6	33



3.3. Effectifs enseignants par discipline 2nd degré

Code CNU	Libellé section	Total 2016	Distribution des effectifs par type de population			
			PRAG	PRCE	P.L.P	EPS
0080	DOCUMENTATION	2		2		
0100	PHILOSOPHIE	2		2		
0202	LETTRES MODERNES	9	6	2	1	
0421	ALLEMAND	4	2	2		
0422	ANGLAIS	22	14	7	1	
0426	ESPAGNOL	4		4		
0429	ITALIEN	1	1			
0431	NEERLANDAIS	1	1			
0433	PORTUGAIS	1	1			
0600	LANGUE DES SIGNES FRANCAISE	1		1		
1000	HISTOIRE-GEO.	8	8			
1100	SC. ECO. ET SOCIALES	4	4			
1300	MATHEMATIQUES	4	3	1		
1700	EDUCAT. MUSICALE	4	4			
1800	ARTS PLASTIQUES	2	2			
1900	EDUCAT.PHYS.SPORT	6	1			5
8010	ECONOMIE GEST.	7	4	3		
8030	INFORM. ET GEST.	1		1		
TOTAL		83	51	25	2	5

4. Effectifs BIATSS selon la spécialité REFERENS



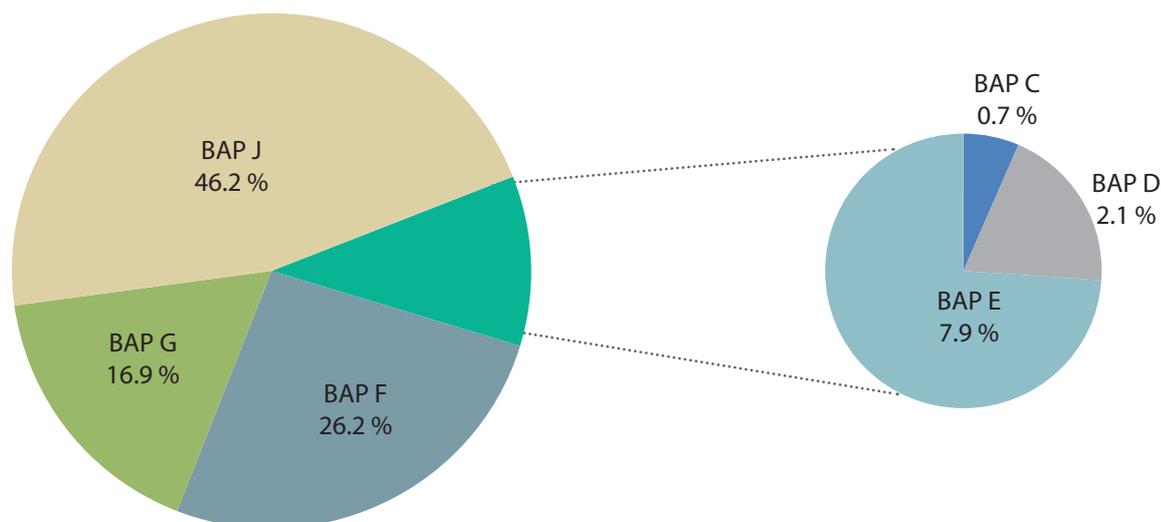
Le REFERENS est le Référentiel des Emplois-types de la Recherche et de l'Enseignement supérieur. Il présente l'ensemble des métiers des EPST et EPSCP, répartis en branches d'activités professionnelles et en familles. Les BAP utilisées dans cette section sont celles liées aux fiches de postes.

■ Effectifs BIATSS par BAP REFERENS et genre

B.A.P	Libellé de la B.A.P	Nb d'agents *	H	F
C	Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	3	66.7 %	33.3 %
D	Sciences humaines et sociales	9	33.3 %	66.7 %
E	Informatique et calcul scientifique	34	91.2 %	8.8 %
F	Information, documentation, culture, communication, édition et TICE	113	45.1 %	54.9 %
G	Patrimoine, logistique, prévention et restauration	73	69.9 %	30.1 %
J	Gestion et pilotage	199	14.1 %	85.9 %

* Les contractuels temporaires et les personnels mis à disposition ne sont pas comptabilisés.

■ Répartition des effectifs de personnels BIATSS selon la BAP

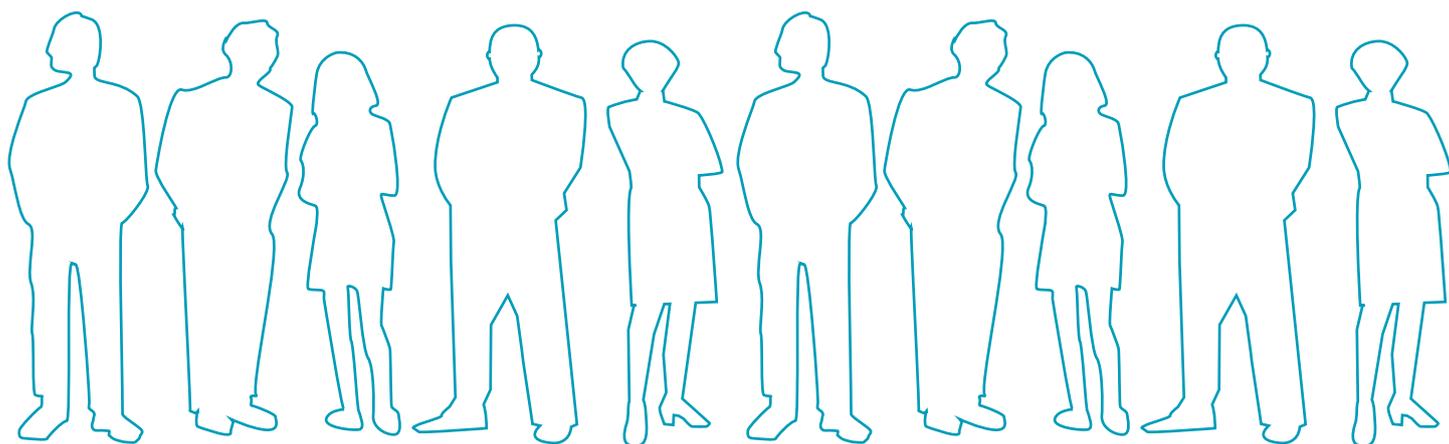


■ Répartition des effectifs de personnels BIATSS par BAP REFERENS et cat FP

B.A.P	Libellé de la B.A.P	% de cat A	% de cat B	% de cat C
C	Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	100 %	-	-
D	Sciences humaines et sociales	88.9 %	11.1 %	-
E	Informatique et calcul scientifique	67.7 %	32.3 %	-
F	Information, documentation, culture, communication, édition et TICE	32.7 %	38.9 %	28.3 %
G	Patrimoine, logistique, prévention et restauration	5.5 %	5.5 %	89 %
J	Gestion et pilotage	22.1 %	26.6 %	51.3 %



Chap 3. Démographie



1. Effectifs par genre

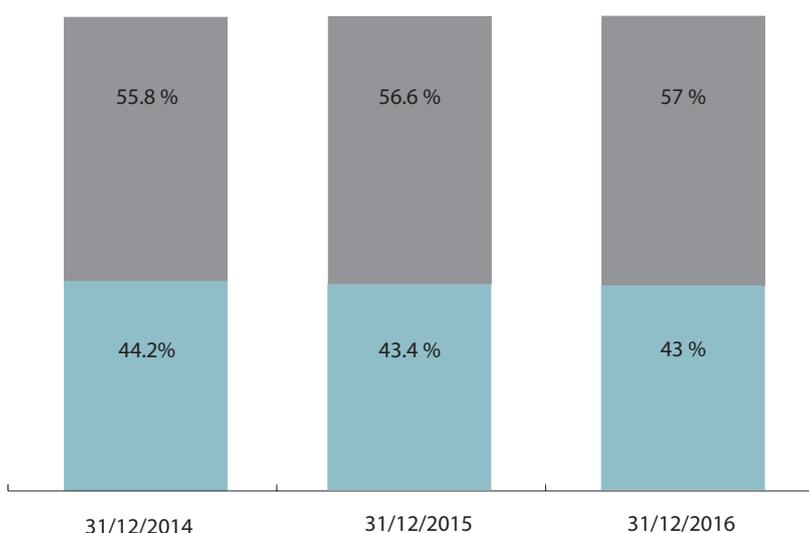


1.1. Personnels enseignants

■ Effectifs enseignants au 31/12/2016 par statut, corps et genre

Type de population	Corps	Hommes		Femmes	
		Nb	%	Nb	%
Enseignants-chercheurs		234	45.7 %	278	54.3 %
	Professeurs des universités	69	51.1 %	66	48.9 %
	Maîtres de conférences	165	43.8 %	212	56.2 %
Enseignants 2nd degré		39	47 %	44	53 %
	Professeurs agrégés	26	50.1 %	25	49.9 %
	Professeurs certifiés	9	36 %	16	64 %
	PLP	1	50 %	1	50 %
	Professeurs d'EPS	3	60 %	2	40 %
Enseignants contractuels		91	36.3 %	160	63.7 %
	ATER	18	31.6 %	39	68.4 %
	Invités & associés	15	45.5 %	18	54.5 %
	Lecteurs	4	16 %	21	84 %
	Maîtres de langues	3	37.5 %	5	62.5 %
	CDD type 2nd degré	15	28.8 %	37	71.1 %
	CDI type 2nd degré	7	77.8 %	2	22.2 %
	Doctorants contractuels	25	41 %	36	59 %
	CDD - IUT B (Maîtres de formation)	4	66.7 %	2	33.3 %
Total		364	43 %	482	57 %

■ Evolution des effectifs enseignants par genre



Analyse des données

La part de femmes dans les effectifs d'enseignants ne cesse de croître depuis l'année 2008 (+8 points).

Depuis l'année universitaire 2011-2012, la majorité des enseignants de Lille 3 sont des femmes.



% de femmes



% d'hommes

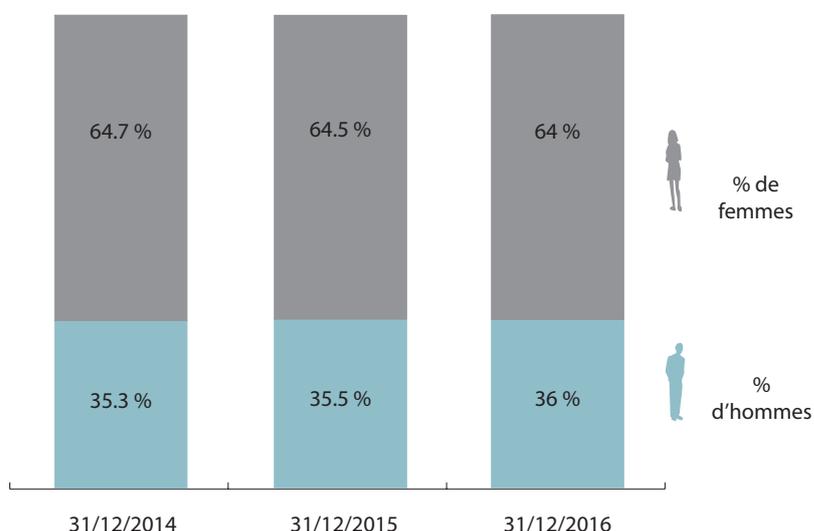


1.2. Personnels BIATSS

■ Effectifs BIATSS au 31/12/2016 par statut et genre

Type de population	Corps / type de contrat	Hommes		Femmes	
		Nb	%	Nb	%
Personnels ITRF		131	40.3 %	194	59.7 %
	Ingénieurs de recherche	8	66.7 %	4	33.3 %
	Ingénieurs d'études	30	44.1 %	38	55.9 %
	Assistants ingénieurs	13	37.1 %	22	62.9 %
	Techniciens	30	39 %	47	61 %
	Adjoints techniques	50	37.6 %	83	62.4 %
Personnels ATSS		19	23.8 %	61	76.2 %
	Emplois fonctionnels	2	66.7 %	1	33.3 %
	Attachés AENES	10	52.6 %	9	47.4 %
	Secrétaires AENES	-	-	11	100 %
	Adjoints administratifs AENES	7	15.6 %	38	84.4 %
	Assistants de service social	-	-	1	100 %
	Infirmier	-	-	1	100 %
Personnels de Bibliothèques		11	24.4 %	34	75.6 %
	Conservateurs	2	28.6 %	5	71.4 %
	Bibliothécaires	-	-	2	100 %
	Bibliothécaires assistants spécialisés	4	17.4 %	19	82.6 %
	Magasiniers	5	38.5 %	8	61.5 %
BIATSS contractuels		65	36.5 %	113	63.5 %
	CDI	6	35.3 %	11	64.7 %
	CDD (budget état + ress propres)	59	37.1 %	100	62.9 %
	Handicap	-	-	2	100 %
Total		226	36 %	402	64 %

■ Evolution des effectifs BIATSS par genre



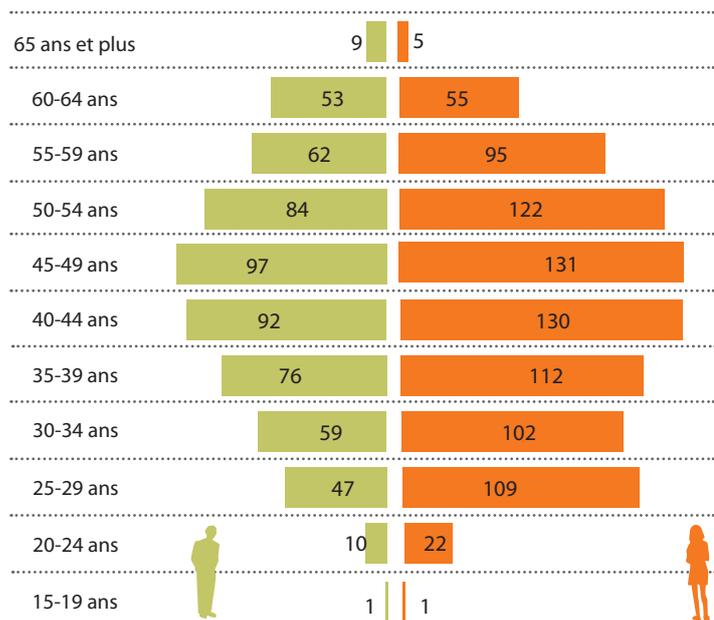
Analyse des données

La proportion de femmes parmi les personnels BIATSS est à peu près équivalente chaque année. Cependant, on peut noter une légère croissance de la part de femmes chez les personnels de bibliothèques (+4.4 points) depuis 2012.

2. L'âge des personnels



Pyramide des âges de l'ensemble des agents



➤ Age moyen de l'ensemble des personnels au 31/12/2016 : 43.1 ans

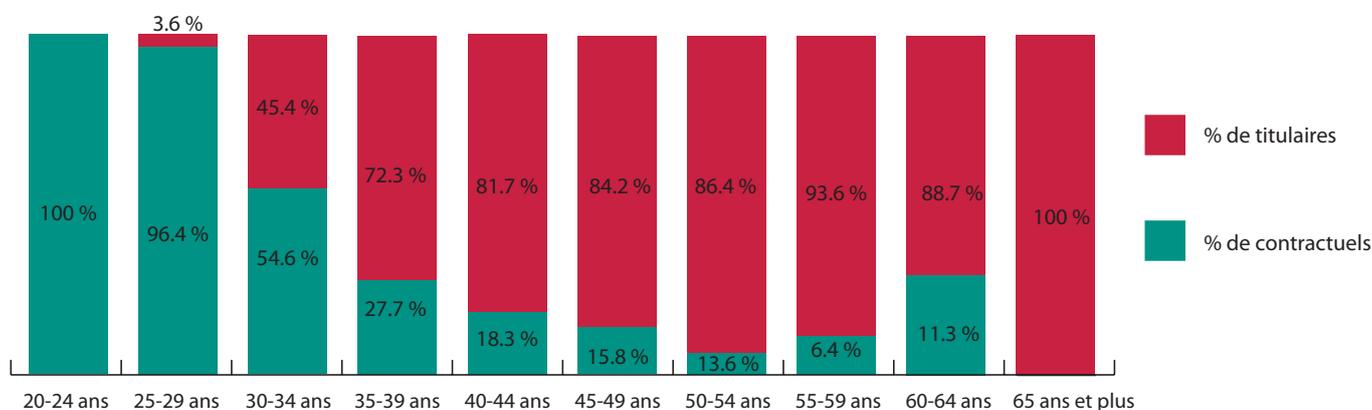
➤ Age médian de l'ensemble des personnels au 31/12/2016 : 44.5 ans

Définition

On appelle âge moyen d'une population, la moyenne des âges de ses membres, et âge médian d'une population, l'âge qui partage les individus qui la composent en deux groupes d'effectifs égaux.

2.1. Personnels enseignants

Répartition des effectifs enseignants par statut et tranche d'âge



➤ Age moyen de l'ensemble des personnels enseignants au 31/12/2016 : 42.7 ans

➤ Age médian de l'ensemble des personnels enseignants au 31/12/2016 : 44 ans

Rappel des effectifs

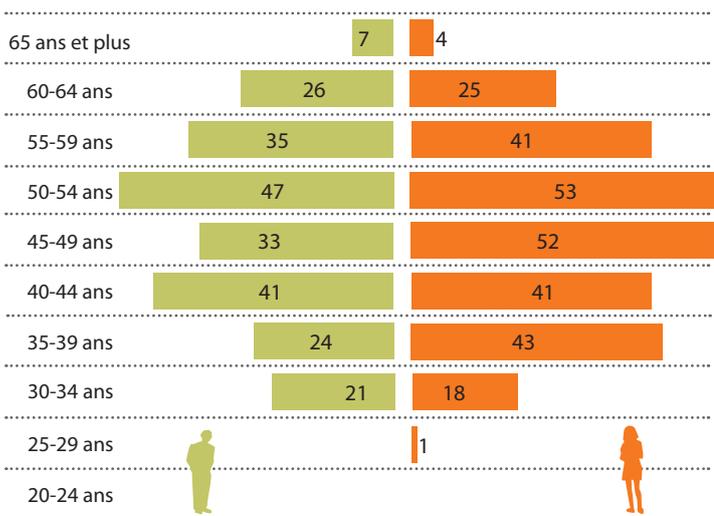
846 personnels enseignants au 31/12/2016 dont :

- 595 enseignants titulaires

- 251 enseignants contractuels



Pyramide des âges des enseignants-chercheurs



Âge moyen et médian

* Age moyen au 31/12/2016 : 48.1 ans

➤ Hommes : 48.5 ans

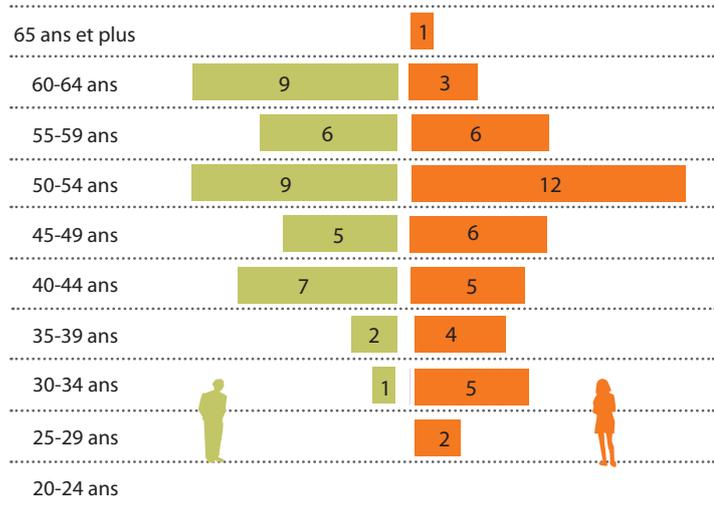
➤ Femmes : 47.8 ans

* Age médian au 31/12/2016 : 48 ans

➤ Hommes : 49 ans

➤ Femmes : 47 ans

Pyramide des âges des enseignants du 2nd degré



Âge moyen et médian

* Age moyen au 31/12/2016 : 48.8 ans

➤ Hommes : 48.9 ans

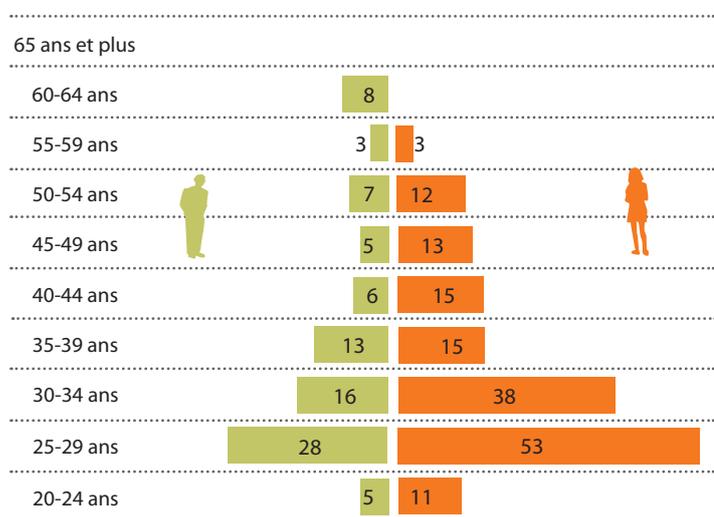
➤ Femmes : 46.9 ans

* Age médian au 31/12/2016 : 50 ans

➤ Hommes : 50 ans

➤ Femmes : 49.5 ans

Pyramide des âges des enseignants contractuels



Âge moyen et médian

* Age moyen au 31/12/2016 : 35.4 ans

➤ Hommes : 37.3 ans

➤ Femmes : 34.3 ans

* Age médian au 31/12/2016 : 32 ans

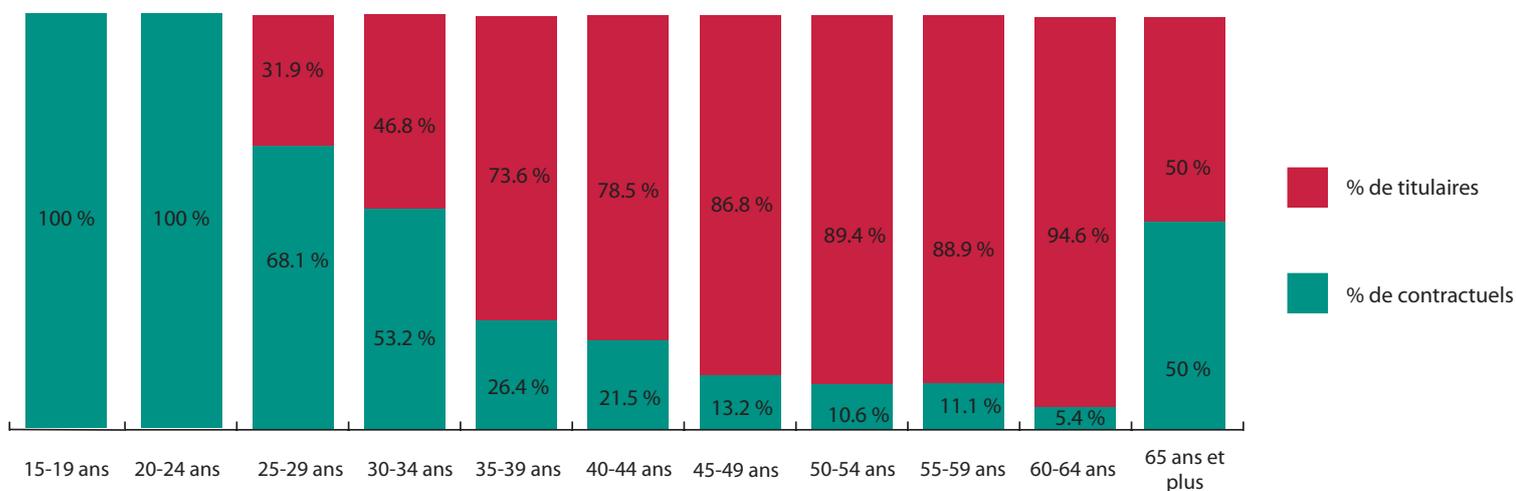
➤ Hommes : 33 ans

➤ Femmes : 31 ans



2.2. Personnels BIATSS

Répartition des effectifs BIATSS par statut et tranche d'âge



➤ Age moyen de l'ensemble des personnels BIATSS au 31/12/2016 : 42.8 ans

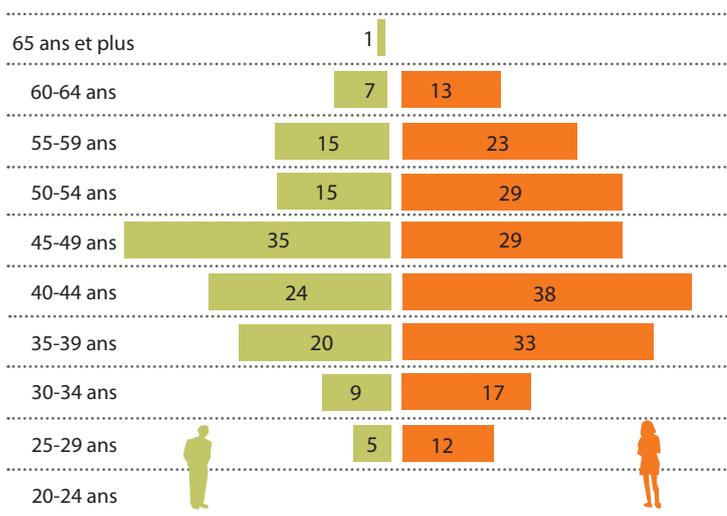
➤ Age médian de l'ensemble des personnels BIATSS au 31/12/2015 : 43 ans

Rappel des effectifs

628 personnels BIATSS au 31/12/2016 dont :

- 450 BIATSS titulaires
- 178 BIATSS contractuels

Pyramide des âges des ITRF



Age moyen et médian

* Age moyen au 31/12/2016 : 45 ans

➤ Hommes : 45.6 ans

➤ Femmes : 44.7 ans

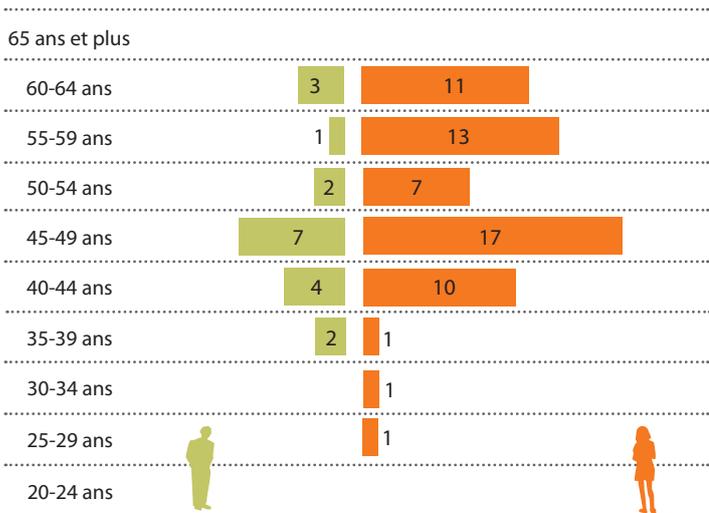
* Age médian au 31/12/2016 : 45 ans

➤ Hommes : 46 ans

➤ Femmes : 44 ans



Pyramide des âges des ATSS



Âge moyen et médian

* Age moyen au 31/12/2016 : 50.3 ans

⇒ Hommes : 48.7 ans

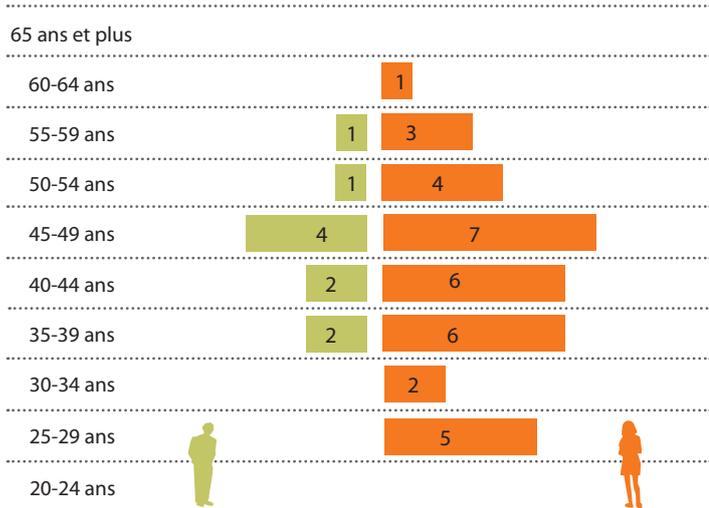
⇒ Femmes : 50.8 ans

* Age médian au 31/12/2016 : 49 ans

⇒ Hommes : 48 ans

⇒ Femmes : 50 ans

Pyramide des âges des personnels de bibliothèques



Âge moyen et médian

* Age moyen au 31/12/2016 : 43.7 ans

⇒ Hommes : 47 ans

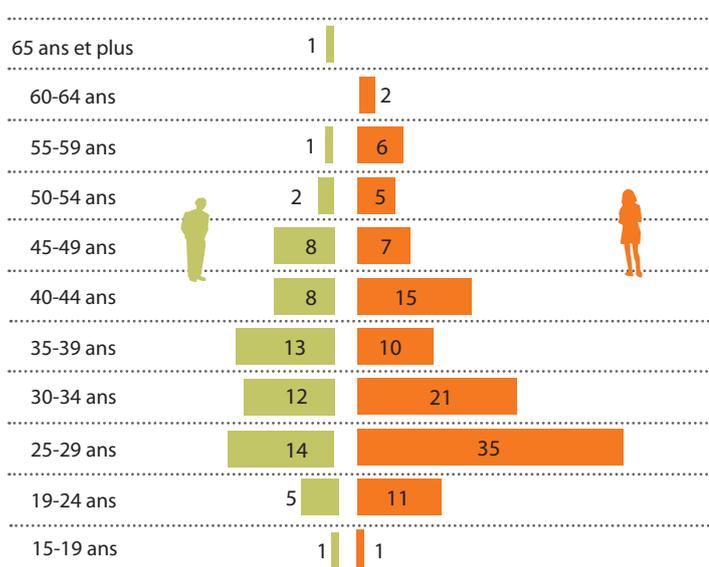
⇒ Femmes : 42.9 ans

* Age médian au 31/12/2016 : 44 ans

⇒ Hommes : 46.5 ans

⇒ Femmes : 44 ans

Pyramide des âges des BIATSS contractuels



Âge moyen et médian

* Age moyen au 31/12/2016 : 34.9 ans

⇒ Hommes : 35.3 ans

⇒ Femmes : 34.8 ans

* Age médian au 31/12/2016 : 32 ans

⇒ Hommes : 35 ans

⇒ Femmes : 31 ans

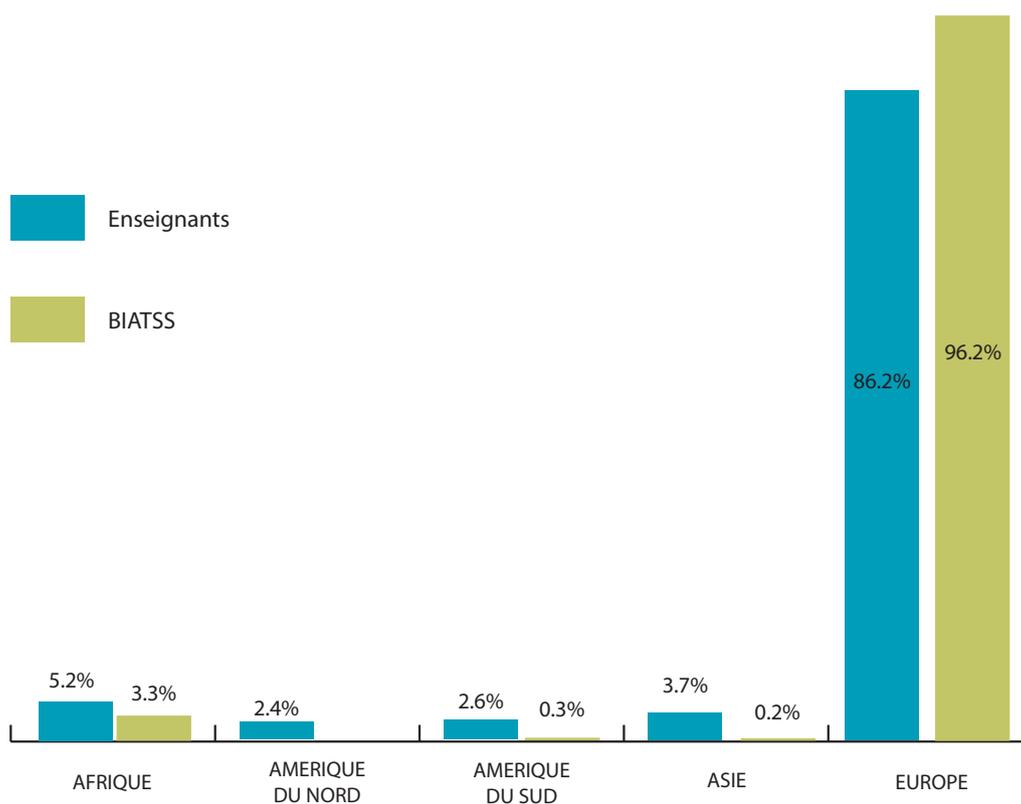
3. Pays de naissance



■ Distribution et répartition des effectifs par type de population et pays de naissance

Type de population	Type de population	FRANCE		ETRANGER	
		Nb	%	Nb	%
Personnels enseignants		583	68.9 %	263	31.1 %
	Enseignants-chercheurs	364	71.1 %	148	28.9 %
	Enseignants 2nd degré	64	84.2 %	12	15.8 %
	Associés & Invités	26	78.8 %	7	21.2 %
	ATER	46	80.7 %	11	19.3 %
	CE	22	36.1 %	39	63.9 %
	Doctorants	50	82.0 %	11	18.0%
	Lecteurs	-	-	25	100 %
	Maîtres de formation	5	83.3 %	1	16.7 %
	Maîtres de langues	-	-	8	100 %
Personnels BIATSS		585	93.2 %	43	6.8 %
Total		1168	79.2 %	306	20.8 %

■ Distribution et répartition des effectifs par type de personnels et continent de naissance





Chap 4. Carrières



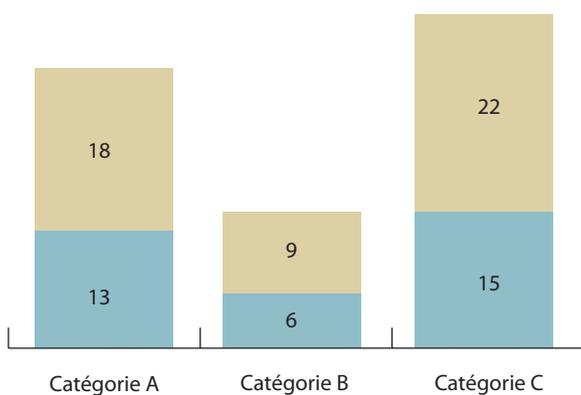


1.1. Personnels BIATSS

■ Distribution des recrutements de BIATSS par mode de recrutement

Type de recrutement	2014	2015	2016
Par concours externe de droit commun	2	8	17
Par concours interne de droit commun	7	9	10
Par voie de détachement en vue d'intégration	1	2	1
Intégration par changement de statut	1	-	1
Par examen pro réservé	2	1	2
Recrutement de droit commun «sans concours»	1	2	-
Recrutement réservé «sans concours»	7	3	-
Recrutement direct Handicap	1	1	-
Titularisation suite à un PACTE	-	-	-
sous total titulaires	22	26	31
CDD financés par l'Etat	40	28	35
CDD financés sur ressources propres	19	21	17
PACTE	-	-	-
sous total contractuels	59	49	52
Total	81	75	83

■ Répartition par genre et cat FP des BIATSS recrutés en 2016

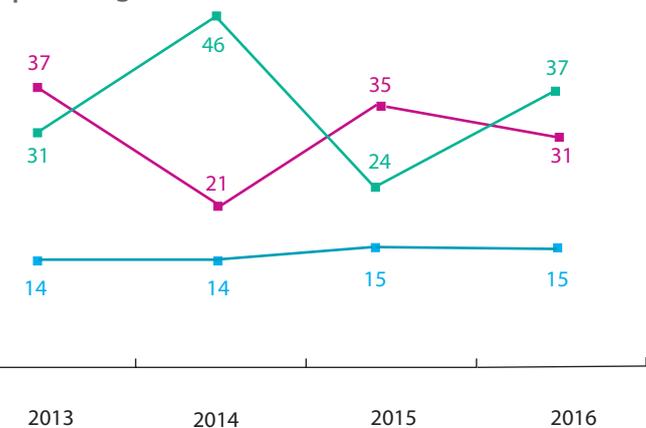


Nb d'hommes



Nb de femmes

■ Evolution du nombre de recrutements de BIATSS par catégorie FP



■ Catégorie A ■ Catégorie B ■ Catégorie C

■ Distribution par corps et genre des BIATSS titulaires recrutés en 2016

Corps	total 2016	par genre	
		H	F
Ingénieur d'études	12	3	9
Assistant ingénieur	7	3	4
Bibliothécaire Assistant Spécialisé	1	-	1
Technicien	4	2	2
Magasinier	1	-	1
Adjoint technique	6	4	2

31 personnels BIATSS titulaires ont été recrutés en 2016 dont :

- 19 de catégorie A
- 5 de catégorie B
- 7 de catégorie C

52 personnels BIATSS ont signé un premier contrat en 2016 dont :

- 12 de catégorie A
- 10 de catégorie B
- 30 de catégorie C

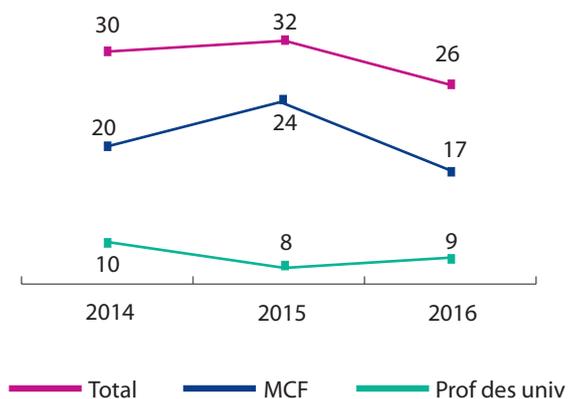


1.2. Enseignants-chercheurs

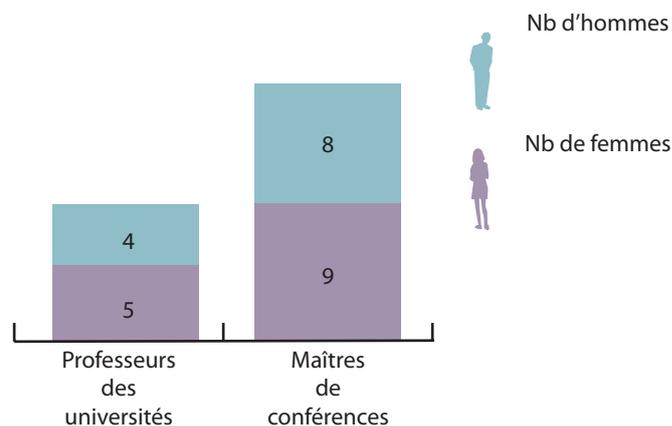
■ Distribution des recrutements d'enseignants-chercheurs par section CNU

Code CNU	Libellé spécialité	Total 2016	Prof univ	MCF
06	Sciences de gestion	1	-	1
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	1	-	1
08	Langues et littératures anciennes	1	-	1
09	Langue et littérature françaises	2	1	1
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	4	1	3
14	Langues et littératures romanes	1	-	1
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques	1	-	1
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	3	1	2
17	Philosophie	1	1	-
18	Arts	5	1	4
19	Sociologie, démographie	1	-	1
21	Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux	2	2	-
27	Informatique	1	-	1
70	Sciences de l'éducation	2	2	-
Total		26	9	17

■ Evolution du nombre de recrutements d'enseignants-chercheurs



■ Répartition par genre et corps des enseignants-chercheurs recrutés en 2016



1.3. Enseignants du second degré

■ Distribution des recrutements d'enseignants du 2nd degré par spécialité

Code	Libellé spécialité	Total 2016	PRAG	PRCE
0422	Anglais	2	1	1
0426	Espagnol	2	2	-
8010	Économie et gestion	1	1	-
0100	Philosophie	1	-	1
Total		6	4	2

Détail par genre

6 enseignants du second degré recrutés en 2016 dont :

- ⇒ 33.3 % d'hommes
- ⇒ 66.7 % de femmes

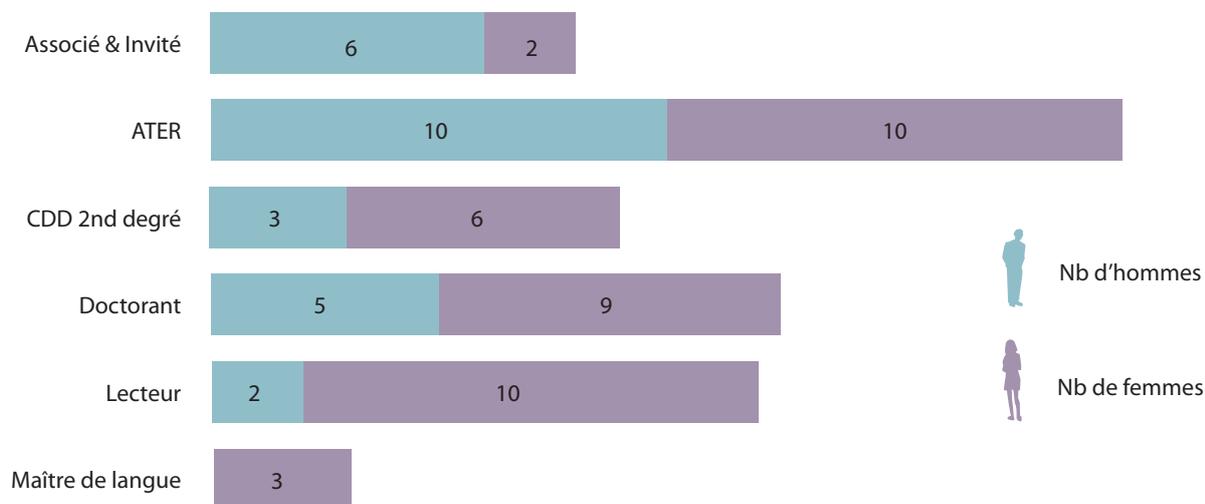


1.4. Enseignants contractuels

■ Distribution des recrutements d'enseignants contractuels par spécialité et type de contrat

Code	Libellé spécialité CNU / 2nd degré	ATER	CE	Docteurant	Lecteur	Mt de langue	Associé & invité	TOTAL
CNU - 06	Sciences de gestion	-	-	-	-	-	1	1
CNU - 09	Langue et littérature françaises	-	1	-	-	-	-	1
CNU - 11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	1	1	-	8	-	-	10
CNU - 12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	1	-	-	2	3	-	6
CNU - 13	Études slaves	-	-	-	1	-	-	1
CNU - 14	Langues et littératures romanes	1	3	-	-	-	-	4
CNU - 15	Langues et littératures d'autres domaines linguistiques	1	2	-	1	-	-	4
CNU - 16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	-	-	5	-	-	1	6
CNU - 17	Philosophie	2	-	2	-	-	1	5
CNU - 18	Arts	2	-	1	-	-	1	4
CNU - 19	Sociologie, démographie	3	-	1	-	-	-	4
CNU - 20	Ethnologie, préhistoire, anthropologie biologique	-	-	1	-	-	-	1
CNU - 21	Histoire et civilisations anciennes	2	-	2	-	-	-	4
CNU - 22	Histoire et civilisations modernes	4	-	1	-	-	-	5
CNU - 25	Mathématiques	-	1	-	-	-	-	1
CNU - 27	Informatique	2	-	1	-	-	-	3
CNU - 70	Sciences de l'éducation	-	-	-	-	-	1	1
CNU - 71	Sciences de l'information et de la communication	1	1	-	-	-	3	5
Total		20	9	14	12	3	8	66

■ Répartition par type de contrat et genre des enseignants contractuels recrutés en 2016



2. Départs définitifs des personnels titulaires



2.1. Les départs définitifs par motif de départ

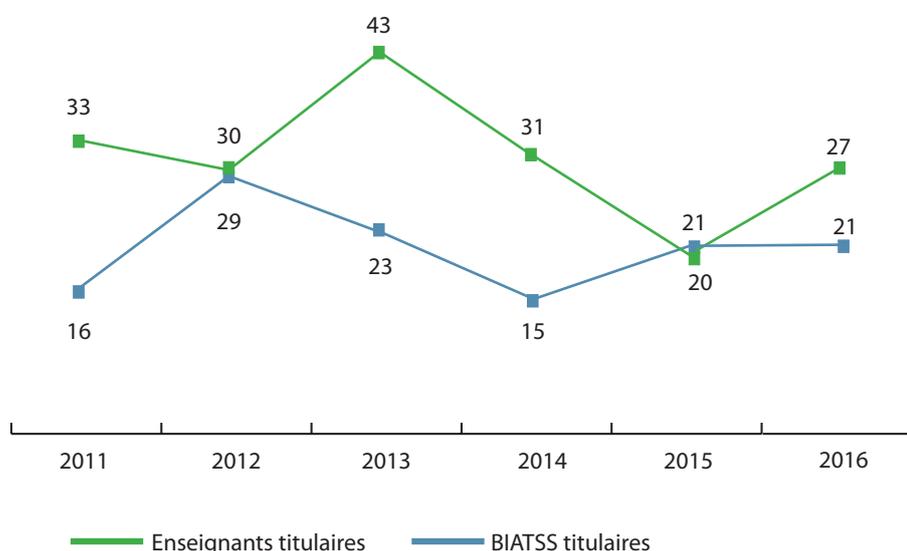
■ Distribution des départs définitifs de personnels enseignants par motif

Type de population	Corps	Mutation	Retraite	Radiation	Nomination après concours	Fin de fonction	Total
Enseignants-chercheurs	Prof univ	3	6	-	2	-	11
	MCF	3	4	-	-	1	8
Enseignants 2nd degré	PRAG	1	1	-	-	-	2
	PRCE	1	2	-	-	1	4
	EPS	1	1	-	-	-	2
Total		9	14	-	2	2	27

■ Distribution des départs définitifs de personnels BIATSS par motif

Cat FP	Corps	Mutation	Retraite	Radiation	Nomination après concours	Fin de fonction	Total
A		2	4	2	-	-	9
	Administrateur	-	1	-	-	-	1
	Attaché AENES	1	-	1	-	-	2
	IGR RF	-	2	-	-	-	2
	IGE RF	1	1	-	-	-	2
	ASI RF	-	-	1	-	-	1
	Bibliothécaire	-	-	-	-	-	1
B		2	2	-	1	-	5
	BIBAS	2	-	-	-	-	2
	SAENES	-	1	-	-	-	1
	TECH RF	-	1	-	1	-	2
C		2	6	-	-	-	8
	Magasinier	1	-	-	-	-	1
	Adjoint AENES	1	3	-	-	-	4
	ATRF	-	3	-	-	-	3
Total		6	12	2	1	-	21

■ Evolution du nombre de départs définitifs par type de personnels



Analyse des données

Après une baisse consécutive de 2 ans, le nombre de départs chez les personnels enseignants a augmenté de 28.6%.

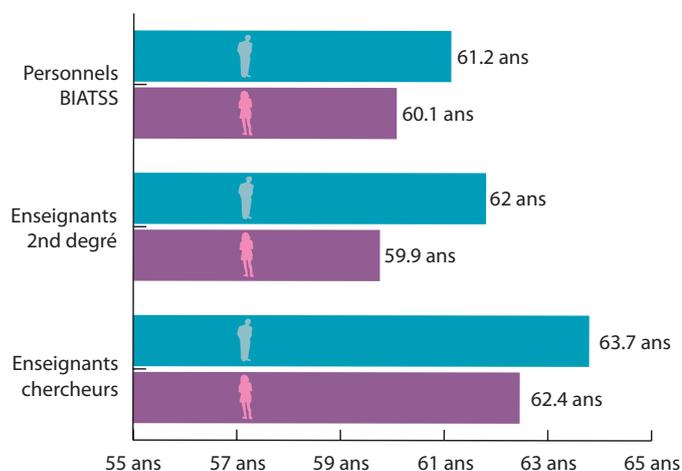
En ce qui concerne les personnels BIATSS, les départs sont restés tout à fait stables.

Le nombre de départs en retraite représente 54.2% des départs définitifs.

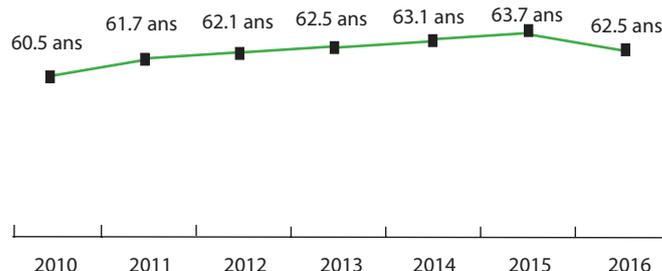


2.2. Age moyen de départ à la retraite

■ Age moyen de départ à la retraite (calculé sur les 9 dernières années) par type de population et genre



■ Evolution de l'âge moyen de départ à la retraite (toutes populations confondues)



Analyse des données

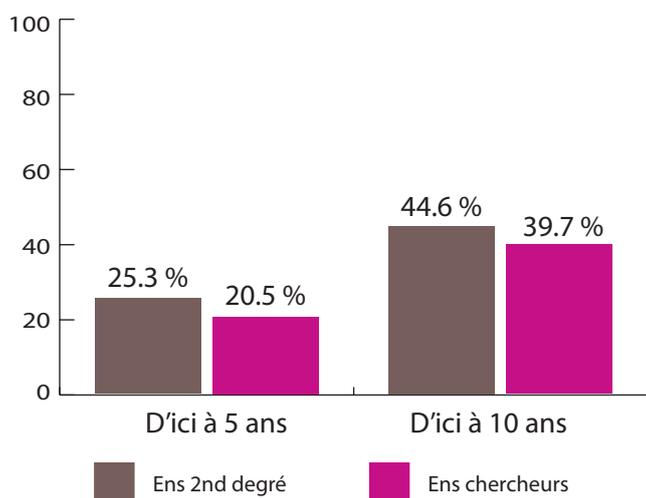
L'âge moyen de départ à la retraite était en hausse chaque année depuis 2009 (+3.9 ans en 5 ans), cette année, il a pourtant baissé de 0.7 ans

Les enseignants-chercheurs font valoir leur droit à la retraite à 63.3 ans en moyenne, 61 ans pour les enseignants du second degré et 60.5 ans pour les personnels BIATSS.

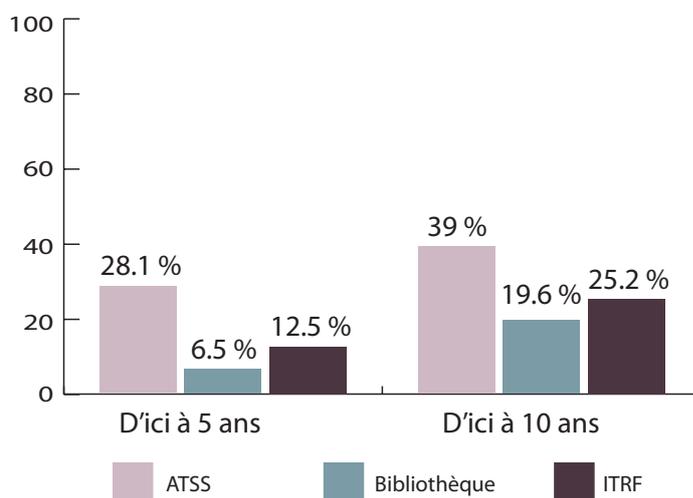
Les hommes prennent leur retraite plus tardivement, en moyenne à 62.9 ans contre 60.8 ans pour les femmes.

2.3. Estimations des taux de départs à la retraite d'ici à 10 ans

■ Estimations des taux de départs d'enseignants



■ Estimations des taux de départs de BIATSS



Méthode de calcul : Les estimations sont effectuées sur la base des effectifs au 31/12/2016. Les agents comptabilisés sont ceux atteignant l'âge d'au moins 62 ans.

Données globales

Dans l'hypothèse d'un maintien des mêmes effectifs (595 enseignants titulaires et 457 BIATSS titulaires) :

- on estime que 21.2 % des enseignants titulaires auront atteint l'âge de départ à la retraite d'ici 5 ans. 40.3 % d'ici 10 ans.

- on estime que 14.7 % des BIATSS titulaires auront atteint l'âge de départ à la retraite d'ici 5 ans . 27.1 % d'ici 10 ans.



■ Nombre d'agents affectés à Lille 3 ayant été candidat à au moins un concours en 2016

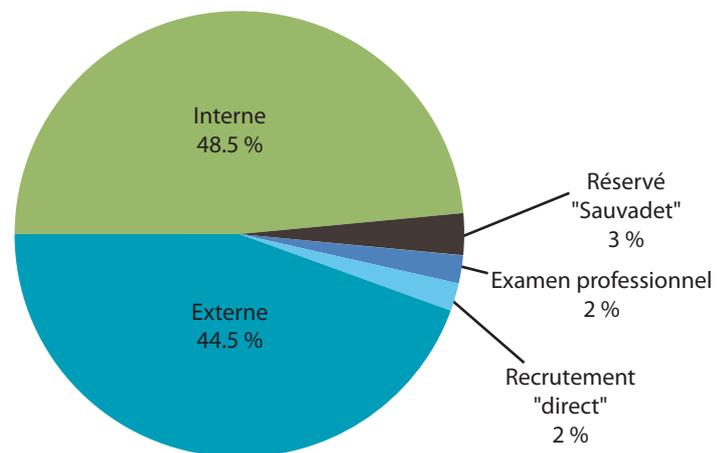
Statut des candidats	Cat FP	H	F	Total
Titulaires		13	29	42
	A	6	8	14
	B	7	8	15
	C	3	9	13
Contractuels		17	22	39
	A	3	4	7
	B	6	7	13
	C	8	11	19
Total		30	51	81

■ Répartition des candidatures par cat FP du concours / examen

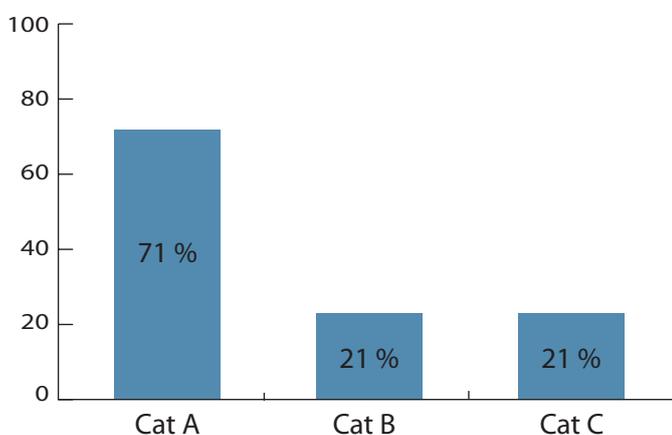
Cat FP du candidat	Cat FP du concours		
	A	B	C
A	93.8 %	6.2 %	-
B	52 %	40 %	8 %
C	34.3 %	48.5 %	17.2 %

Méthode de lecture : 48.5 % des agents de catégorie C ayant candidaté à un concours en 2015 l'ont fait en vue d'accéder à un corps ou un grade de catégorie B.

■ Répartition des candidatures par nature du concours



■ Taux de réussite 2016 selon la catégorie FP d'origine du candidat



■ Taux de réussite 2016 selon la catégorie FP du concours et le genre des lauréats

Cat FP du concours	H	F	Total
A	50 %	36.4 %	41.2 %
B	31.6 %	13.8 %	20.8 %
C	20 %	41.7 %	35.3 %
Taux de réussite global	36.1 %	27 %	30.3 %

Méthode de lecture :

- 50 % des hommes ayant passé un concours de catégorie A ont été lauréats.
- 27 % des femmes ayant passé un concours en 2016 ont été lauréats.
- 35.3 % des agents de Lille 3 ayant été candidats à un concours de catégorie C ont été lauréats

4. La mobilité interne des BIATSS



■ Répartition par type de service des BIATSS ayant changé d'affectation en 2016

Origine	Accueil	%
Centres de recherche	Services communs	5%
Services centraux	Centres de recherche	10%
Services centraux	Services centraux	15%
Services centraux	Services communs	5%
Services centraux	UFR	15%
Services communs	Services centraux	15%
Services communs	UFR	5%
UFR	Services centraux	10%
UFR	Services communs	5%
UFR	UFR	15%

Récapitulatif par année

20 BIATSS ont changé d'affectation par voie interne en 2016

19 BIATSS ont changé d'affectation par voie interne en 2015

41 BIATSS ont changé d'affectation par voie interne en 2014

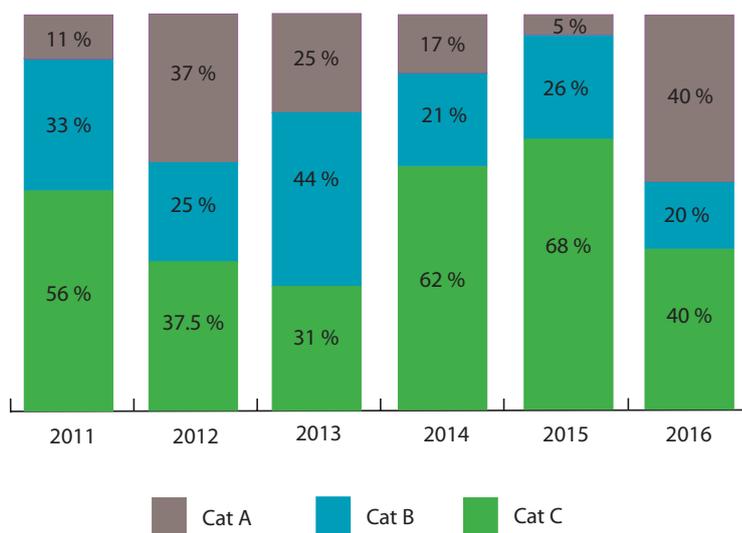
24 BIATSS ont changé d'affectation par voie interne en 2013

16 BIATSS ont changé d'affectation par voie interne en 2012

8 BIATSS ont changé d'affectation par voie interne en 2011

18 BIATSS ont changé d'affectation par voie interne en 2010

■ Répartition par cat FP des BIATSS ayant changé d'affectation



Analyse des données

Les personnels de catégorie C et A ont été nombreux à changer d'affectation au cours de l'année 2016, à contrario, seuls 20% des personnels de catégorie B ont fait preuve de mobilité.

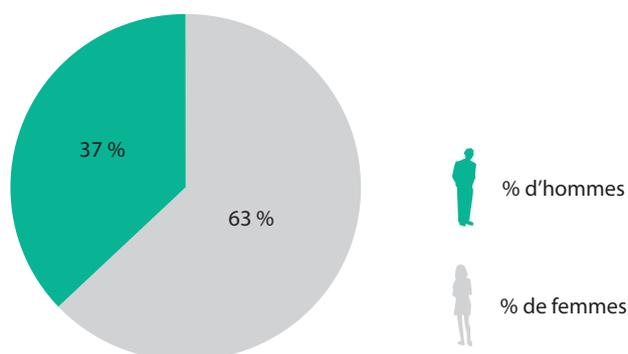


5.1. Personnels BIATSS

■ Distribution des agents promus par type d'avancement

Type d'avancement	2014	2015	2016
Avancement de grade par tableau d'avancement	31	20	20
Avancement de grade par examen professionnel	3	-	2
Avancement de corps par liste d'aptitude	4	2	5
Total	38	22	27

■ Répartition des agents promus en 2016 par genre



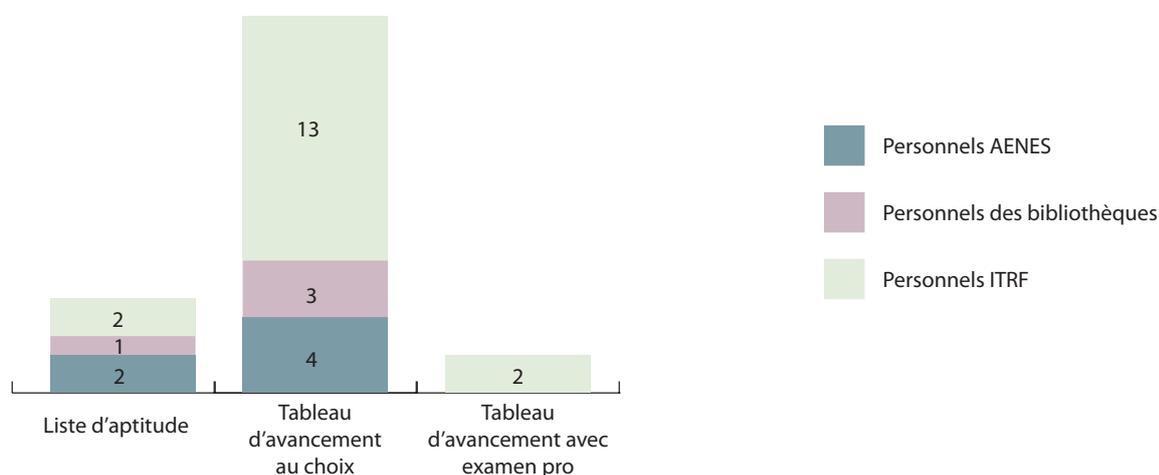
Détail par type d'avancement

Liste d'aptitude :
- 80 % de femmes
- 20 % d'hommes

Tableau d'avancement au choix :
- 59 % de femmes
- 41 % d'hommes

Tableau d'avancement avec examen pro :
- 100% de femmes

■ Répartition des agents promus en 2016 par type d'avancement et de population



■ Age moyen des agents promus par type d'avancement

Type d'avancement	2013	2014	2015	2016	Moyenne des 4 dernières années
Avancement de grade par tableau d'avancement	50.2 ans	50.3 ans	49.1 ans	46.1 ans	49.1 ans
Avancement de grade par examen professionnel	43.2 ans	44 ans	-	36 ans	42 ans
Avancement de corps par liste d'aptitude	52.8 ans	52.3 ans	46 ans	49.4 ans	50.6 ans



■ Distribution par grade des agents promus par tableau d'avancement en 2016

Accès au grade de	au choix	par examen pro
Attaché d'administration de l'État - Hors classe	1	
Secrétaire AENES - Classe supérieure	1	
Adjoints administratifs AENES - Principale 2ème classe	2	
Adjoints administratifs AENES - 1ère classe		
<i>sous total AENES</i>	4	-
Conservateur en chef des bibliothèques	1	
BIBAS - Classe exceptionnelle	1	
Magasinier des bibliothèques	1	
<i>sous total Bibliothèques</i>	3	-
Ingénieurs d'études - 1ère classe	3	
Technicien - Classe exceptionnelle	1	
Technicien - classe supérieure	1	
Adjoints technique - Principale 1ère classe	5	
Adjoints technique - Principale 2ème classe	1	1
Adjoints technique - 1ère classe	2	
<i>sous total ITRF</i>	13	1
TOTAL BIATSS	20	1

■ Distribution par corps des agents promus par liste d'aptitude en 2016

Accès au grade de	par liste d'aptitude
Attaché d'administration de l'État	1
Secrétaire AENES	1
<i>sous total AENES</i>	2
Conservateur Général des bibliothèques	1
<i>sous total Bibliothèques</i>	1
Techniciens	2
<i>sous total ITRF</i>	2
TOTAL BIATSS	5

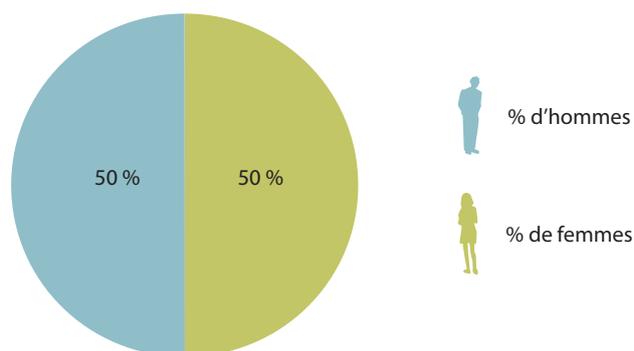
5.2. Personnels enseignants

■ Distribution des enseignants-chercheurs ayant bénéficié d'un avancement de grade

Accès au grade de	2014	2015	2016
Professeurs des universités - Classe exceptionnelle	6	5	2
Professeurs des universités - 1re classe	8	19	9
Maîtres de conférences - Hors classe	9	14	13
Total	23	38	24



■ Répartition par genre des enseignants-chercheurs ayant bénéficié d'un avancement de grade en 2016



Accès à la hors classe des MCF :

- 53.8 % d'hommes
- 46.2 % de femmes

Accès à la 1re classe des Prof univ:

- 44.4 % d'hommes
- 55.6 % de femmes

Accès au 1er échelon de la classe exceptionnelle des Prof univ:

- 50 % d'hommes
- 50 % de femmes

■ Age moyen des agents promus

Type d'avancement	2014	2015	2016
Maîtres de conférences - Hors classe	47.9 ans	45.9 ans	53.3 ans
Professeurs des universités - 1re classe	52.4 ans	51.4 ans	52.2 ans
Professeurs des universités - Classe exceptionnelle	56.3 ans	56.6 ans	53 ans

■ Distribution par section CNU des agents promus en 2016

Code CNU	Libellé spécialité	Total par section	MCF hors classe	Prof univ 1re classe	Prof univ Cl ex 1er éch
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	1	1	-	-
09	Langue et littérature françaises	4	2	1	1
10	Littératures comparées	2	2	-	-
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	1	-	-	1
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	1	1	-	-
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	3	1	2	-
16	Psychologie	3	2	1	-
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	2	-	2	-
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	1	-	1	-
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	1	1	-	-
70	Sciences de l'éducation	2	1	1	-
71	Sciences de l'information et de la communication	3	2	1	-
Total		25	14	9	2

6. Agents au dernier échelon de leur grade



■ Distribution par genre des personnels enseignants au dernier échelon de leur grade

Type de population	Corps - grade	Echelon terminal	H	F	Total
Enseignants-chercheurs			66	63	129
	Prof univ - Classe ex	02	4	2	6
	Prof univ - 1re classe	03	16	11	27
	Prof univ - 2e classe	06	15	11	26
	MCF - hors classe	06	17	23	40
	MCF - Classe normale	09	14	16	30
Enseignants 2nd degré			17	11	28
	PRAG - Hors classe	6	15	4	19
	PRAG - Classe normale	11	-	1	1
	PRCE - Hors classe	07	2	4	6
	PRCE - Classe normale	11	-	1	1
	Prof d'EPS - Hors classe	07	1	1	2
Total			83	74	157

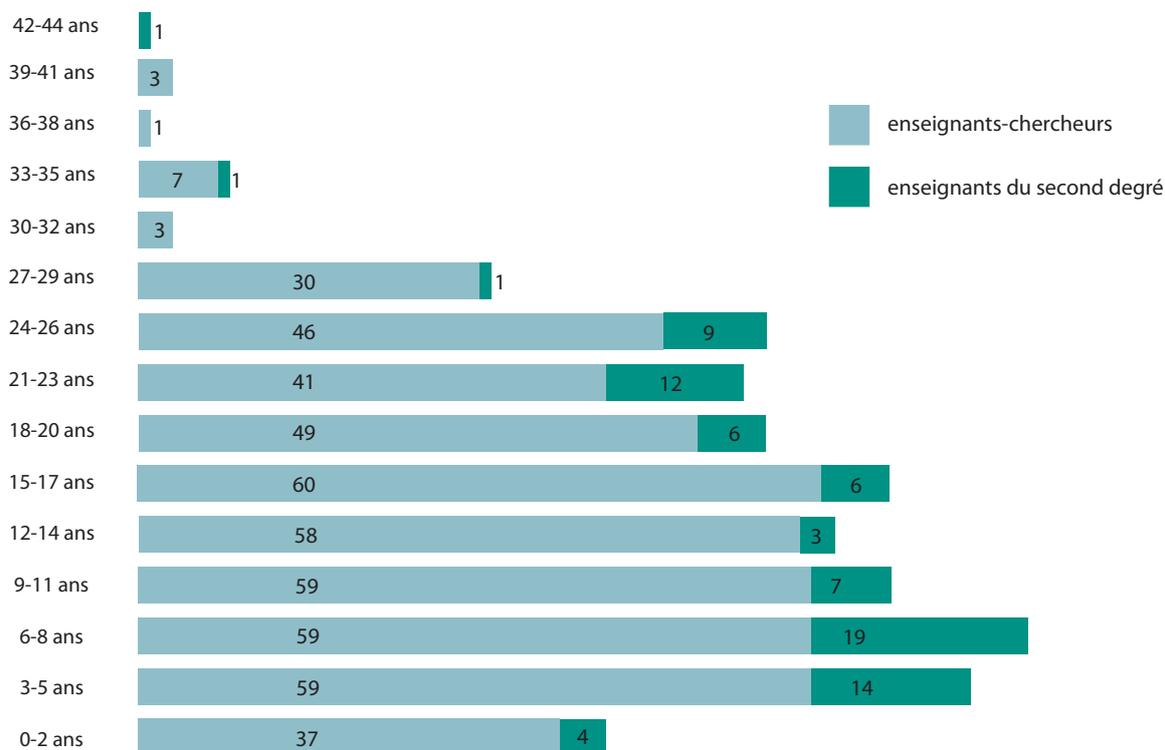
■ Distribution par genre des personnels BIATSS au dernier échelon de leur grade

Type de population	Corps - grade	Echelon terminal	H	F	Nombre d'agents
ITRF			4	12	16
	TCH RF - Classe exceptionnelle	11	-	2	2
	TCH RF - Classe supérieure	13	1	3	4
	TCH RF - Classe normale	13	1	-	1
	AT RF - Principal 1re classe	08	-	2	2
	AT RF - Principal 2e classe	11	1	2	3
	AT RF - 1re classe	11	1	3	4
Bibliothèques			1	2	3
	Conservateur	07	-	1	1
	BIBAS - Classe exceptionnelle	11	1	1	2
ATSS			3	6	9
	AAE - Hors classe	07	1	-	1
	Attachés AENES - Principaux	10	1	3	4
	Attachés AENES	12	1	1	2
	Secrétaires AENES - Classe exceptionnelle	11	-	2	2
Total			8	20	28



7.1. Personnels enseignants

■ Distribution des effectifs d'enseignants titulaires par ancienneté à Lille 3



- Ancienneté moyenne des enseignants-chercheurs au 31/12/2016 : 14.2 ans

- Ancienneté médiane des enseignants-chercheurs au 31/12/2016 : 14 ans

- Ancienneté moyenne des enseignants du second degré au 31/12/2016 : 13.3 ans

- Ancienneté médiane des enseignants du second degré au 31/12/2016 : 11 ans

■ Distribution des effectifs d'enseignants contractuels par ancienneté à Lille 3

Type de contrat	0-2 ans	3-5 ans	6-8 ans	9-11 ans	12-14 ans	15 ans et plus
ATER	27	20	10	-	-	-
Enseignants invités	5	4	12	7	2	3
Lecteurs de langues étrangères	21	2	1	1	-	-
Maîtres de langues	4	1	3	-	-	-
Maîtres de formation	-	-	4	-	-	2
CDD type 2nd degré	10	28	8	3	2	1
CDI type 2nd degré	-	-	-	2	2	5
Doctorants contractuels	29	25	7	-	-	-
Total	96	80	45	13	6	11

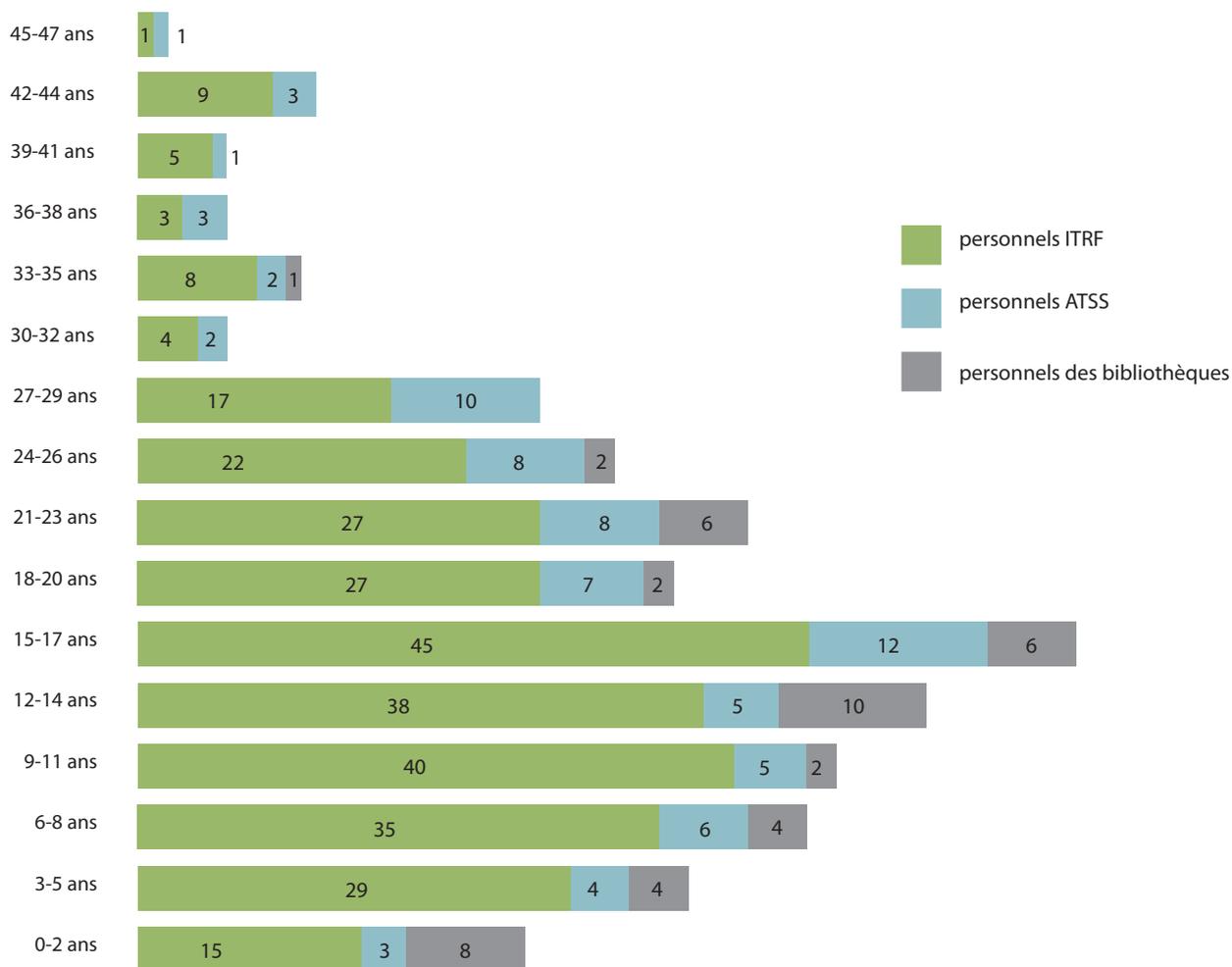
- Ancienneté moyenne des enseignants contractuels au 31/12/2016 : 4.5 ans

- Ancienneté médiane des enseignants contractuels au 31/12/2016 : 4 ans



7.2. Personnels BIATSS

■ Distribution des effectifs de BIATSS titulaires par ancienneté à Lille 3



- Ancienneté moyenne des personnels ITRF au 31/12/2016 : 16.2 ans

- Ancienneté médiane des personnels ITRF au 31/12/2016 : 15 ans

- Ancienneté moyenne des personnels ATSS au 31/12/2016 : 20.1 ans

- Ancienneté médiane des personnels ATSS au 31/12/2016 : 20 ans

- Ancienneté moyenne des personnels de bibliothèques au 31/12/2016 : 12.4 ans

- Ancienneté médiane des personnels de bibliothèques au 31/12/2016 : 14 ans

■ Distribution des effectifs de BIATSS contractuels par ancienneté à Lille 3

Type de contrat	0-2 ans	3-5 ans	6-8 ans	9-11 ans	12-14 ans	15 ans et plus
CDD - ETAT	54	31	9	-	-	2
CDD - Ressources propres	24	20	12	5	1	-
CDI	-	1	8	1	2	5
Handicap	1	1	-	-	-	-
Total	79	53	29	6	3	7

- Ancienneté moyenne des personnels BIATSS contractuels au 31/12/2016 : 4.1 ans

- Ancienneté médiane des personnels BIATSS contractuels au 31/12/2016 : 3 ans



8.1. Personnels enseignants

■ Distribution des effectifs d'enseignants titulaires par tranche d'ancienneté dans le corps

Ancienneté dans le corps	2nd degré	Ens cher	Total
0-2 ans	6	83	89
3-5 ans	4	86	90
6-8 ans	4	82	86
9-11 ans	3	69	72
12-14 ans	10	57	67
15-17 ans	7	49	56
18-20 ans	8	35	43
21-23 ans	10	28	38
24-26 ans	15	18	33
27-29 ans	5	5	10
30-32 ans	6	-	6
33-35 ans	2	-	2
36-38 ans	1	-	1
39-41 ans	2	-	2
Total	83	512	595

- Ancienneté moyenne dans le corps des enseignants du second degré au 31/12/2016 : 19.7 ans

- Ancienneté moyenne dans le corps des enseignants-chercheurs au 31/12/2016 : 10.4 ans

- Ancienneté moyenne dans le corps des enseignants titulaires (toutes populations confondues) au 31/12/2016 : 11.7 ans

8.2. Personnels BIATSS

■ Distribution des effectifs de BIATSS titulaires par tranche d'ancienneté dans le corps

Ancienneté dans le corps	BIATSS Cat A	BIATSS CAT B	BIATSS Cat C	Total
0-2 ans	38	22	29	89
3-5 ans	48	35	27	110
6-8 ans	12	17	74	103
9-11 ans	14	12	16	42
12-14 ans	16	12	18	46
15-17 ans	6	3	6	15
18-20 ans	3	1	5	9
21-23 ans	6	1	3	10
24-26 ans	4	4	6	14
27-29 ans	-	-	3	3
30-32 ans	-	1	2	3
33-35 ans	-	3	1	4
36-38 ans	-	1	1	2
Total	147	112	191	450

- Ancienneté moyenne dans le corps des BIATSS de catégorie A au 31/12/2016 : 7.1 ans

- Ancienneté moyenne dans le corps des BIATSS de catégorie B au 31/12/2016 : 4.3 ans

- Ancienneté moyenne dans le corps des BIATSS de catégorie C au 31/12/2016 : 6.9 ans

- Ancienneté moyenne dans le corps des BIATSS (toutes catégories confondues) au 31/12/2016 : 6.3 ans



9.1. Personnels enseignants

■ Distribution des effectifs d'enseignants titulaires par tranche d'ancienneté dans le grade

Ancienneté dans le grade	2nd degré	Ens cher	Total
0-2 ans	16	157	173
3-5 ans	15	142	157
6-8 ans	18	82	100
9-11 ans	7	39	46
12-14 ans	10	50	60
15-17 ans	6	41	47
18-20 ans	5	1	6
21-23 ans	5	-	5
24-26 ans	1	-	1
Total	83	512	595

- Ancienneté moyenne dans le grade des enseignants du second degré au 31/12/2016 : 9.4 ans
- Ancienneté moyenne dans le grade des enseignants-chercheurs au 31/12/2016 : 6.2 ans
- Ancienneté moyenne dans le grade des enseignants titulaires (toutes populations confondues) au 31/12/2016 : 6.6 ans

9.2. Personnels BIATSS

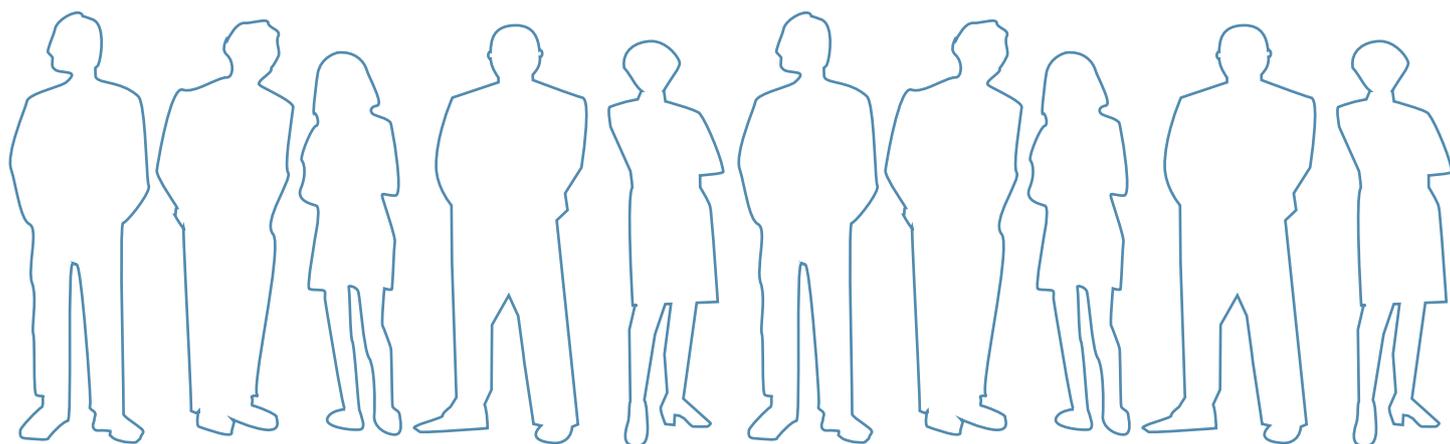
■ Distribution des effectifs de BIATSS titulaires par tranche d'ancienneté dans le grade

Ancienneté dans le grade	BIATSS Cat A	BIATSS CAT B	BIATSS Cat C	Total
0-2 ans	55	40	81	176
3-5 ans	50	38	49	137
6-8 ans	19	16	43	78
9-11 ans	12	6	12	30
12-14 ans	7	6	3	16
15-17 ans	2	5	2	9
18-20 ans	1			1
21-23 ans			1	1
24-26 ans	1	1		2
Total	147	112	191	450

- Ancienneté moyenne dans le grade des BIATSS de catégorie A au 31/12/2016 : 4.5 ans
- Ancienneté moyenne dans le grade des BIATSS de catégorie B au 31/12/2016 : 3.5 ans
- Ancienneté moyenne dans le grade des BIATSS de catégorie C au 31/12/2016 : 4.3 ans
- Ancienneté moyenne dans le grade des BIATSS (toutes catégories confondues) au 31/12/2016 : 4.2 ans



Chap 5. Rémunérations





Dépenses de personnels en 2016 par type de population et éléments de rémunération

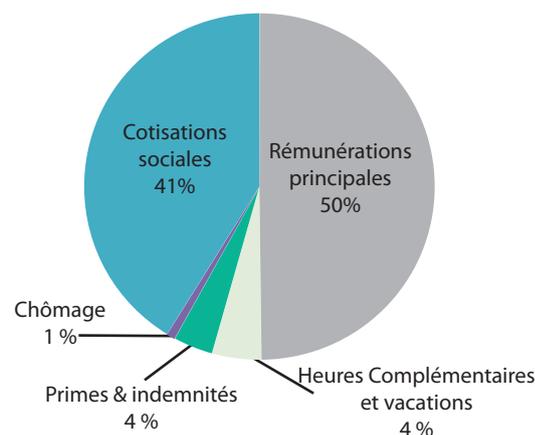
Type de population	Rémunérations principales	Heures Complémentaires et vacations	Primes et indemnités	Cotisations sociales	Total	%
Enseignants titulaires	27 348 882 €	968 396 €	1 307 421 €	24 749 872 €	54 374 571 €	57.4 %
Enseignants contractuels	5 524 922 €	2 230 841 €	63 889 €	2 654 516 €	10 474 168 €	11.1 %
BIATSS titulaires	10 963 613 €	47 802 €	2 184 989 €	9 934 592 €	23 130 996 €	24.4 %
BIATSS contractuels	3 245 471 €	1 168 006 €	71 600 €	1 559 188 €	6 044 265 €	6.4 %
Allocation Retour à l'Emploi	-	-	706 887 €	-	706 887 €	0.7 %
Total	47 082 888 €	4 415 045 €	4 334 786 €	38 398 168 €	94 730 887 €	100 %

Rémunérations principales : traitement brut indiciaire ou forfaitaire, NBI, indemnité de résidence, prise en charge transport, SFT.

Primes et indemnités : indemnité de formation continue, congés non pris, Allocation Retour à l'Emploi, indemnité de résidence, GIPA, indemnité compensatrice, indemnité de jury, RAP, primes et indemnités liées aux grades, aux fonctions, à la technicité, exceptionnelles.

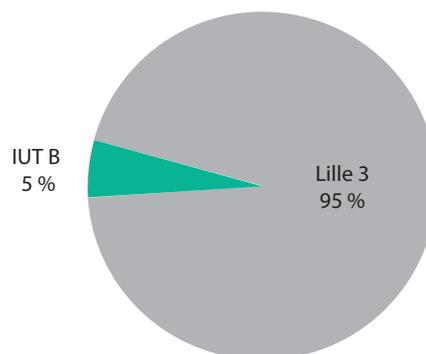
Répartition de la masse salariale 2016 par éléments de rémunération

Éléments de rémunération	2014	2015	2016
Rémunérations principales	45 888 507 €	46 463 510 €	47 082 888 €
Heures Complémentaires et vacations	4 609 074 €	4 285 069 €	4 415 045 €
Primes et indemnités	3 058 484 €	3 426 945 €	3 627 899 €
Chômage	590 984 €	732 469 €	706 887 €
Cotisations sociales	38 253 367 €	38 387 940 €	38 898 168 €
Total	92 400 416 €	93 295 933 €	94 730 887 €



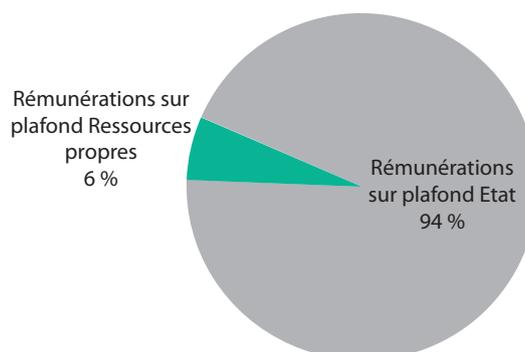
Répartition de la masse salariale 2016 au sein de l'établissement

	2014	2015	2016
Lille 3	87 304 452 €	88 320 323 €	89 895 945 €
IUT B	5 095 964 €	4 975 610 €	4 834 942 €
Total	92 400 416 €	93 295 933 €	94 730 887 €



Répartition de la masse salariale 2016 par plafond d'emplois

Plafond d'emplois	2014	2015	2016
Rémunérations sur plafond État	87 238 075 €	87 781 906 €	89 449 196 €
Rémunérations sur plafond Ressources Propres	5 162 341 €	5 514 028 €	5 281 692 €
Total	92 400 416 €	93 295 933 €	94 730 887 €



2. Les primes et indemnités



■ Primes et indemnités versées aux personnels enseignants de 2014 à 2016

Type de primes et indemnités	Enseignants titulaires			Enseignants contractuels			Total		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Indemnité membre de commission	26 130 €	30 189 €	28 086 €	-	-	-	26 130 €	30 189 €	28 086 €
Prime de recherche et d'enseignement supérieur	737 541 €	735 842 €	737 018 €	77 194 €	68 629 €	55 661 €	814 735 €	804 471 €	792 679 €
Prime d'administration	36 795 €	36 005 €	36 795 €	-	-	-	36 795 €	36 005 €	36 795 €
Prime de départ à la retraite	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indemnité exceptionnelle	3 275 €	1 734 €	1 271 €	-	-	-	3 275 €	1 734 €	1 271 €
Prime invention / brevet	30 697 €	19 437 €	48 130 €	-	-	-	30 697 €	19 437 €	48 130 €
Garantie Pouvoir d'Achat	51 970 €	228 476 €	64 017 €	-	22 044 €	-	51 970 €	250 520 €	64 017 €
GIPA non fonctionnaire	-	-	-	-	-	4 894 €	-	-	4 894 €
Indemnité formation continue	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prime art L954-2 code éducation	31 500 €	36 000 €	42 667 €	-	-	3 333 €	31 500 €	36 000 €	46 000 €
Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche	242 711 €	282 844 €	259 113 €	-	-	-	242 711 €	282 844 €	259 113 €
Indemnité de départ volontaire	-	90 324 €	90 324 €	-	-	-	-	90 324 €	90 324 €
Total	1 160 619 €	1 460 851 €	1 307 421 €	77 194 €	90 673 €	63 889 €	1 237 813 €	1 551 524 €	1 371 309 €

■ Primes et indemnités versées aux personnels BIATSS de 2014 à 2016

Type de prime et indemnités	BIATSS titulaires			BIATSS contractuels			Total		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Prime d'encadrement	38 310 €	38 310 €	5 380 €	-	-	-	38 310 €	38 310 €	5 380 €
Prime catégoriel ITRF	932 684 €	1 014 621 €	1 277 757 €	-	-	-	932 684 €	1 014 621 €	1 277 757 €
Prime catégoriel AENES	295 639 €	306 428 €	401 426 €	-	-	-	295 639 €	306 428 €	401 426 €
Prime catégoriel Bibliothèque	128 379 €	142 007 €	178 150 €	-	-	-	128 379 €	142 007 €	178 150 €
Prime de fonction informatique	116 686 €	116 024 €	111 305 €	-	-	-	116 686 €	116 024 €	111 305 €
Prime art L954-2 code éducation	-	-	-	36 329 €	49 288 €	66 005 €	36 329 €	49 288 €	66 005 €
Indemnité responsable régisseur	825 €	387 €	660 €	-	-	-	825 €	387 €	660 €
Indemnité exceptionnelle	4 704 €	4 970 €	2 576 €	-	-	-	4 704 €	4 970 €	2 576 €
Prime spéciale d'installation	58 453 €	22 172 €	38 430 €	-	-	-	58 453 €	22 172 €	38 430 €
Indemnité formation continue	8 522 €	10 907 €	5 120 €	317 €	440 €	1 230 €	8 839 €	11 347 €	6 350 €
Garantie Pouvoir d'Achat	28 412 €	10 279 €	6 264 €	1 501 €	-	480 €	29 913 €	10 279 €	6 744 €
Indemnité congés non pris	118 954 €	116 145 €	147 753 €	14 415 €	6 600 €	3 885 €	133 369 €	122 745 €	151 638 €
Indemnité de départ volontaire ou licenciement	36 543 €	25 281 €	10 168 €	-	11 563 €	-	36 543 €	36 845 €	10 168 €
Total	1 768 109 €	1 807 530 €	2 184 989 €	52 562 €	67 891 €	71 600 €	1 820 673 €	1 875 421 €	2 256 589 €

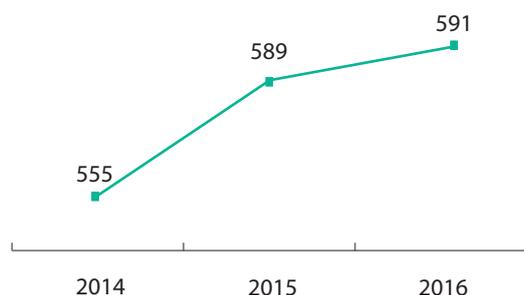


■ Nombre de bénéficiaires de la GIPA en 2015 par catégorie et genre

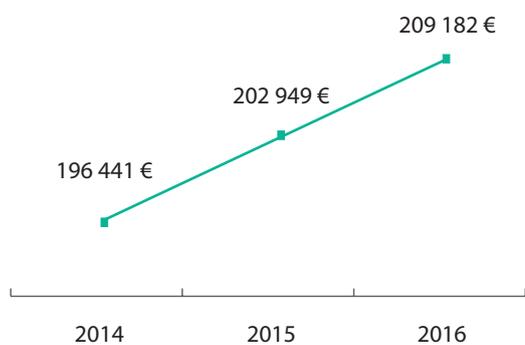
Type de population / Catégorie FP	Nombre total de bénéficiaires			Montant moyen			Dont Hommes			Dont Femmes		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
BIATSS Titulaires - Cat A	14	4	3	536 €	1 569 €	1 207 €	7	2	2	7	2	1
BIATSS Titulaires - Cat B	5	3	3	245 €	299 €	881 €	1	-	1	4	3	2
BIATSS Titulaires - Cat C	57	20	-	345 €	155 €	-	23	6	-	34	14	-
BIATSS Contractuels - Cat A	-	-	1	-	-	480 €	-	-	-	-	-	1
BIATSS Contractuels - Cat C	7	-	-	214 €	-	-	3	-	-	4	-	-
Enseignants Titulaires - Cat A	47	148	44	1 106 €	1 544 €	1 455 €	27	86	19	20	62	25
Enseignants Contractuels - Cat A	-	19	7	-	1 160 €	699 €	-	14	5	-	5	2
Total	130	194	58	630 €	1 344 €	1 304 €	61	108	27	69	86	31

La Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) résulte d'une comparaison établie entre l'évolution du traitement indiciaire brut (TIB) détenu par l'agent sur une période de référence de quatre ans et celle de l'indice des prix à la consommation (IPC) sur la même période. Si le TIB perçu par l'agent au terme de la période a évolué moins vite que l'inflation, un montant indemnitaire brut équivalent à la perte du pouvoir d'achat constatée est versé à chaque agent concerné. En 2016, 58 agents de Lille 3 ont bénéficié de cette mesure pour un montant total versé de **260 799 €**

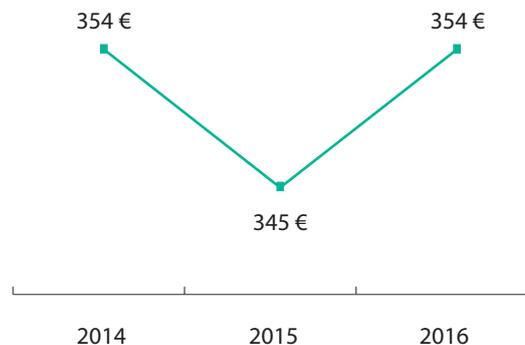
■ Évolution du nombre de bénéficiaires du remboursement des frais de transport



■ Évolution de la dépense annuelle du remboursement des frais de transport



■ Évolution du montant moyen du remboursement des frais de transport



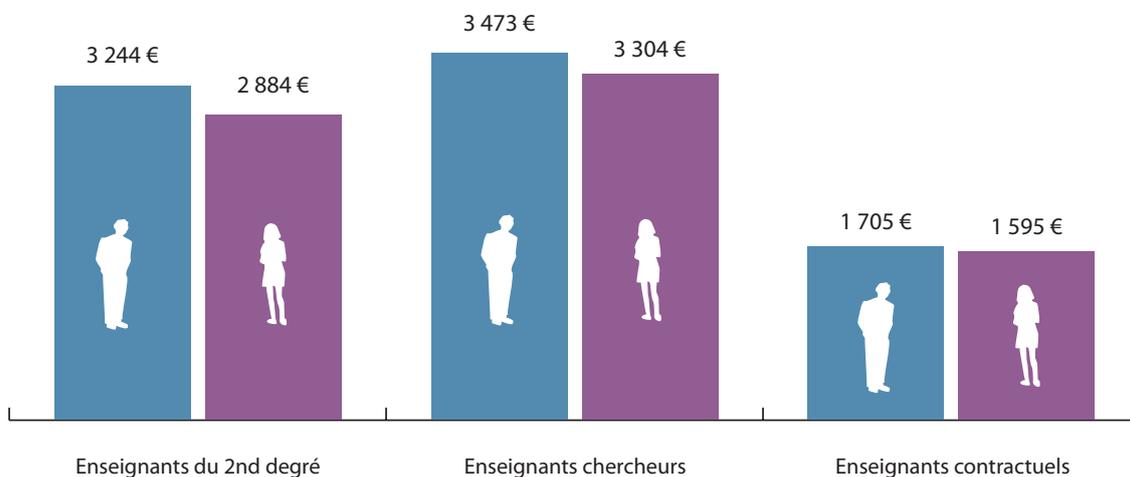
Les frais de transport sont remboursés partiellement aux agents utilisant les transports en commun pour leur trajet domicile-travail. Les agents peuvent être remboursés de 50% du prix de leur abonnement, dans la limite de 83,64€ par mois.



3.1. Par type de population et genre

Le calcul du salaire net moyen tient compte du traitement principal, de la quotité de travail, des primes et indemnités ainsi que des éventuelles rémunérations accessoires (heures complémentaires, etc...)

■ Rémunérations nettes mensuelles moyennes des personnels enseignants en 2016, par statut et genre



Salaire net mensuel moyen des enseignants-chercheurs en 2016 (tous genres confondus) : 3 382 €

Salaire net mensuel moyen des enseignants du 2nd degré en 2016 (tous genres confondus) : 3 050 €

Salaire net mensuel moyen des enseignants contractuels en 2016 (tous genres confondus) : 1 634 €

■ Rémunérations nettes mensuelles moyennes des personnels BIATSS en 2016 cat FP et genre



Salaire net mensuel moyen des BIATSS titulaires (tous genres et catégories confondus) : 2 034 €

- ⇒ Cat A : 2 788 € (Hommes : 3 003 € / Femmes : 2 618 €)
- ⇒ Cat B : 1 877 € (Hommes : 1 913 € / Femmes : 1 861 €)
- ⇒ Cat C : 1 574 € (Hommes : 1 626 € / Femmes : 1 549 €)

Salaire net mensuel moyen des BIATSS contractuels (tous genres et catégories confondus) : 1 365 €

- ⇒ Cat A : 1 624 € (Hommes : 1 763 € / Femmes : 1 539 €)
- ⇒ Cat B : 1 298 € (Hommes : 1 304 € / Femmes : 1 293 €)
- ⇒ Cat C : 1 222 € (Hommes : 1 288 € / Femmes : 1 191 €)



3.2. Par décile et type de population

Si on ordonne une distribution de revenus, les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales. Ainsi, pour une distribution de salaires :

- le premier décile (noté D1) est le salaire au-dessous duquel se situent 10 % des salaires ;
- le neuvième décile (noté D9) est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salaires.

Le premier décile est, de manière équivalente, le salaire au-dessus duquel se situent 90 % des salaires ;

Le neuvième décile est le salaire au-dessus duquel se situent 10 % des salaires.

■ Rémunérations nettes mensuelles moyennes des personnels enseignants par décile

	H	F	Total
D1	1 530 €	1 340 €	1 377 €
D2	1 728 €	1 634 €	1 641 €
D3	2 275 €	1 748 €	1 805 €
D4	2 716 €	1 985 €	2 493 €
D5	2 928 €	2 626 €	2 814 €
D6	3 222 €	2 896 €	3 026 €
D7	3 464 €	3 175 €	3 290 €
D8	3 799 €	3 452 €	3 595 €
D9	4 342 €	3 882 €	4 042 €
Rapport interdécile (D9/D1)	2,84	2,85	2,84

Méthode de lecture : en 2016, 20 % des personnels enseignants ont perçu une rémunération nette mensuelle moyenne inférieure à 1 641 €.

Rapport interdécile : Le salaire au dessus duquel se situent 10 % des salaires les plus élevés correspond à 2.84 fois le salaire au dessous duquel se situe 10 % des salaires les moins élevés.

■ Rémunérations nettes mensuelles moyennes des personnels BIATSS par décile

	H	F	Total
D1	1 281 €	1 231 €	1 253 €
D2	1 434 €	1 286 €	1 318 €
D3	1 497 €	1 395 €	1 457 €
D4	1 611 €	1 499 €	1 534 €
D5	1 716 €	1 580 €	1 621 €
D6	1 857 €	1 656 €	1 745 €
D7	2 147 €	1 891 €	1 991 €
D8	2 600 €	2 135 €	2 249 €
D9	2 972 €	2 455 €	2 736 €
Rapport interdécile (D9/D1)	2,32	1,99	2,18

Méthode de lecture : en 2016, 20 % des personnels BIATSS ont perçu une rémunération nette mensuelle moyenne inférieure à 1 318 €.

Rapport interdécile : Le salaire au dessus duquel se situent 10 % des salaires les plus élevés correspond à 2.18 fois le salaire au dessous duquel se situe 10 % des salaires les moins élevés.

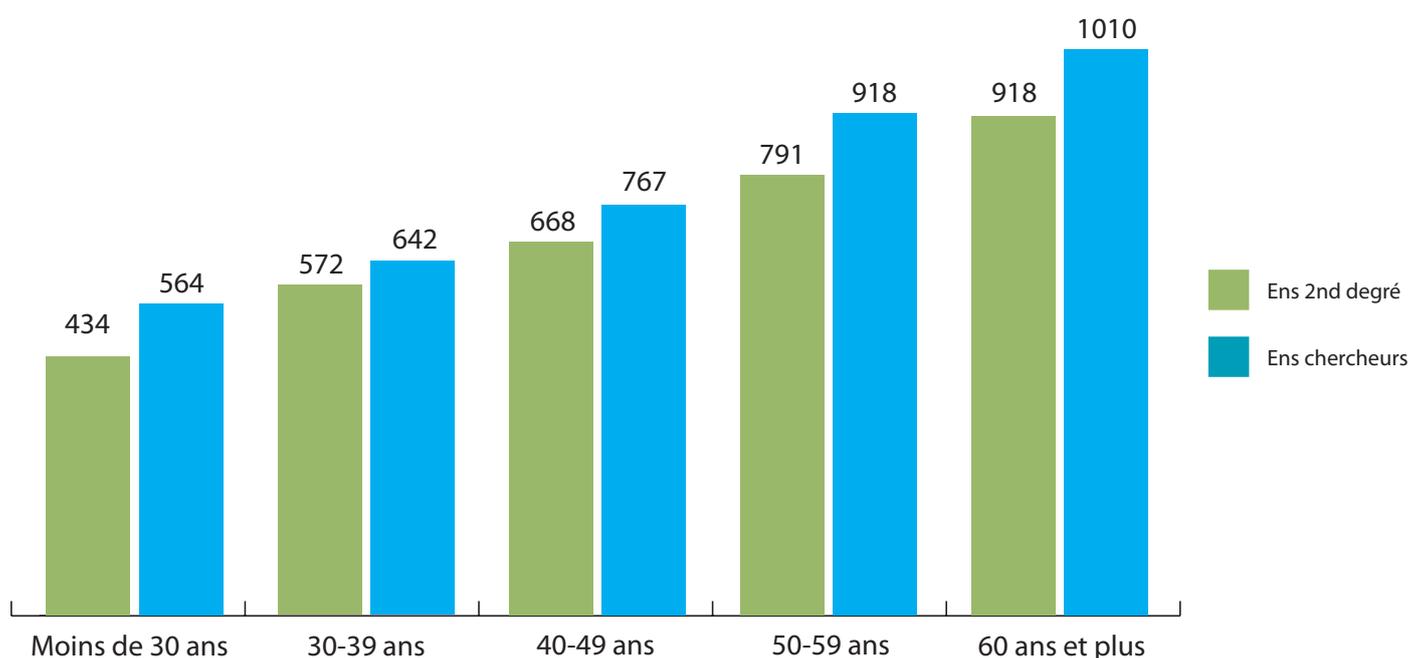


4.1. Personnels enseignants

■ INM moyen des personnels enseignants au 31/12/2016

Type de population	Corps / contrats	2016			2015		
		INM moyen	H	F	INM moyen	H	F
Enseignants-chercheurs		822	841	806	814	838	795
	Professeurs des universités	1052	1074	1028	1045	1067	1019
	Maîtres de conférences	740	743	737	730	733	726
Enseignants 2nd degré		736	782	696	744	785	706
	Professeurs agrégés	793	858	726	801	839	757
	Professeurs certifiés	639	614	653	661	679	652
	Autres (EPS+PLP)	672	664	682	672	688	653
Enseignants contractuels (hors forfaitaires)		475	487	468	480	492	457
	ATER	426	434	422	429	433	427
	Contractuels type 2nd degré	652	660	647	669	671	668
	Enseignants associés	362	357	367	365	359	370
	Lecteurs	321	321	321	321	321	321
	Maîtres de langues	417	417	417	417	417	417
Total		731	769	702	732	774	700

■ INM moyen des personnels enseignants titulaires par tranche d'âge



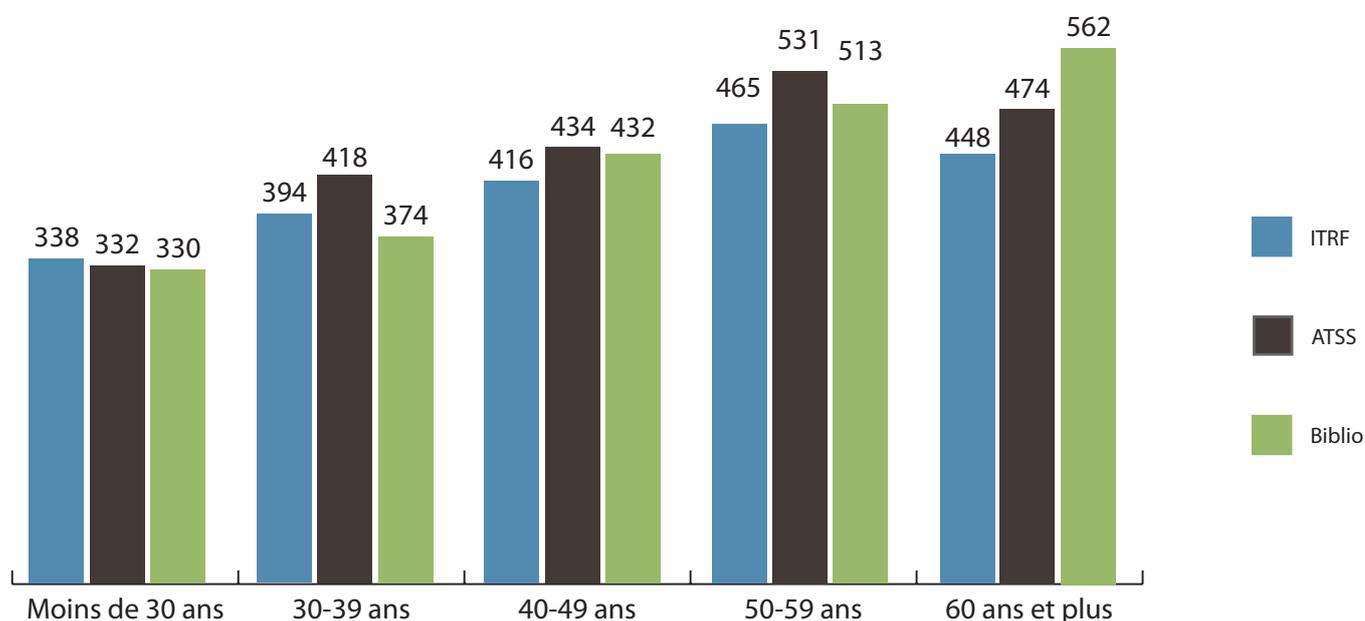


4.2. Personnels BIATSS

■ INM moyen des personnels BIATSS au 31/12/2016

Type de population	Corps / contrats	2015			2016		
		INM moyen	H	F	INM moyen	H	F
ITRF		418	424	414	421	434	413
	IGR	624	629	614	616	638	573
	IGE	543	540	545	522	543	505
	ASI	440	450	432	439	449	432
	TECH	412	391	426	420	404	431
	ADT	337	338	335	348	349	347
ATSS		443	526	417	467	567	436
	Emplois fonctionnels	812	851	734	813	821	798
	AAE	635	618	660	670	668	672
	SAENES	429	431	429	441	-	441
	Médicaux-sociaux	470	-	470	482	-	482
	ADJAENES	358	343	361	364	351	366
Bibliothèques		417	377	433	428	399	438
	Conservateurs	637	590	656	667	611	690
	Bibliothécaire	550	-	550	529	-	529
	BIBAS	393	384	393	402	369	409
	Magasinier	326	329	321	332	340	327
Contractuels		347	337	352	345	340	348
	CDD	346	335	352	347	342	350
	CDI	353	346	362	330	326	333
	Autres contrats	315	-	315	321	-	321
Total		405	413	401	408	420	402

■ INM moyen des personnels BIATSS titulaires par tranche d'âge



5. La Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI)



■ Nombre de bénéficiaires de la NBI par type de population, corps et genre au 31/12/2016

Type de population	Corps / contrats	Nb total de pts	Nb total de bénéficiaires	Nb par genre	
				H	F
ITRF		1 050	49	18	31
	IGR	185	7	5	2
	IGE	490	23	9	14
	ASI	145	6	1	5
	TECH	200	11	3	8
	ADT	30	2	-	2
ATSS		605	24	12	12
	Emplois fonctionnels	125	3	2	1
	ADAENES	370	15	8	7
	SAENES	80	4	-	4
	ADJAENES	30	2	2	2
Total		1 655	73	30	45

■ Distribution des bénéficiaires de la NBI par type d'affectation

Affectation	Nb de bénéficiaires	Nb de points
Centres de recherche	2	30
Direction	4	115
Instituts	5	90
Services centraux	29	695
Services communs	14	305
UFR	19	420
Total	73	1 655

■ Distribution des bénéficiaires de la NBI par catégorie FP

Cat FP	Rappel effectif au 31/12/2016	Agents bénéficiaires de la NBI		
		Nb de bénéficiaires	% des effectifs	Nb de points
A	197	54	27.4 %	1 315
B	145	15	10.3 %	280
C	286	4	1.4 %	60
Total	628	73	11.8 %	1 655



Chap 6. Formation continue



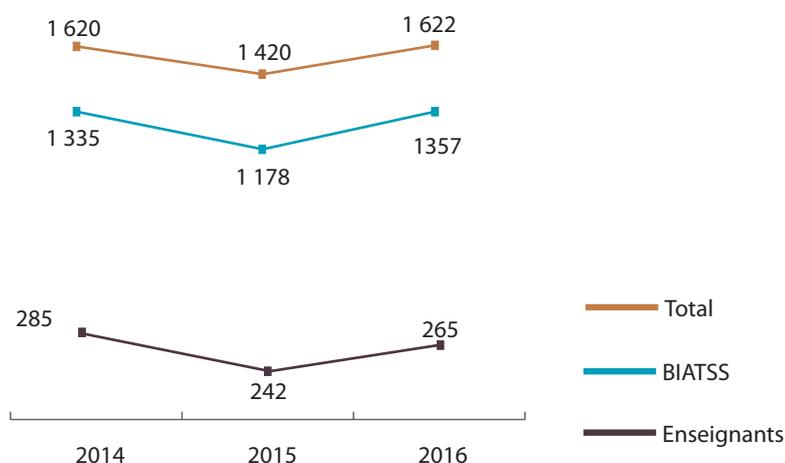


1 622 stagiaires (agents ayant participé à au moins une action de formation sur l'année) ont été formés au cours de l'année 2016 soit **1 180 femmes et 442 hommes**.

Concernant le nombre d'agents formés (agent ayant participé à au moins une formation au cours de l'année, donc comptabilisés une seule fois), **651** personnels de Lille 3 ont participé à au moins une action de formation au cours de l'année soit **44,2%** des effectifs de l'université.

Parmi ces 651 agents, **207 hommes et 444 femmes** ont bénéficié d'au moins une action de formation.

■ Evolution du nombre de stagiaires formés





2.1. par domaine de formation et type de population

■ Répartition du coût de formation en 2016 par domaine de formation et type de population

Domaine de formation	Coût total	Coût BIATSS	Coût Enseignant	Nombre de stagiaires	Coût moyen par stagiaire
Accueil des publics	4 936 €	4 936 €	- €	42	117 €
Adaptation à l'emploi	691 €	- €	691 €	17	40 €
Application de gestion	4 071 €	3 737 €	334 €	204	19 €
Bureautique	5 977 €	4 974 €	1 002 €	176	33 €
Colloque, congrès, conférences	4 265 €	238 €	4 026 €	21	203 €
Communication	9 700 €	8 596 €	1 104 €	44	220 €
Developpement personnel	1 068 €	468 €	600 €	3	356 €
Environnement professionnel	26 223 €	9 269 €	16 953 €	130	201 €
Gestion de l'étudiant		gratuit	gratuit	81	- €
Gestion et comptabilité	1 248 €	1 248 €	- €	21	59 €
Hygiène et sécurité	15 349 €	11 832 €	3 517 €	200	76 €
Langage et base de données	7 850 €	7 850 €	- €	20	392 €
Langues étrangères	4 591 €	1 631 €	2 960 €	52	88 €
Management	12 046 €	8 592 €	3 453 €	31	388 €
Préparation aux autres diplômes	12 233 €	12 233 €	- €	4	3 058 €
Préparation aux concours	3 546 €	3 546 €	- €	439	8 €
Ressources humaines		gratuit	- €	14	- €
TICE	345 €	- €	345 €	56	6 €
TOTAL	114 139 €	79 150 €	34 985 €	1555	73 €

■ Répartition des heures de formation en 2016 par domaine de formation et type de population

Domaine de formation	Heures de formation BIATSS	Heures de formation Enseignant	Total heures de formation
Accueil des publics	74	-	74
Adaptation à l'emploi	-	46	46
Application de gestion	135,5	23	158,5
Bureautique	271	34,5	305,5
Colloques, congrès, conférences	33	7	40
Communication	273	41	314
Developpement personnel	28	78	106
Environnement professionnel	344,5	859	1203,5
Gestion de l'étudiant	6	37,5	43,5
Gestion et comptabilité	108	-	108
Hygiène et sécurité	453,5	68,5	522
Langages et bases de données	96	19,5	115,5
Langues étrangères	702	559	1261
Management	400	14	414
Préparation aux autres diplômes	1906,5	-	1906,5
Préparation aux concours	232	-	232
Ressources humaines	3	-	3
TICE	-	23	23
TOTAL	5066	1810	6876



2.2. par type de formation et domaine de formation

■ Répartition du nombre de stagiaires 2016 par domaine et type de formation

Domaine de formation	Préparation concours	T1	T2	T3	Total
Accueil des publics			42		77
Adaptation à l'emploi		15	2		4
Application de gestion		107	97		45
Bureautique		4	172		326
Colloques, congrès, conférences			21		7
Communication		16	26	2	109
Developpement personnel			2	1	12
Environnement professionnel		90	37	3	33
Gestion de l'étudiant		66	15		2
Gestion et comptabilité		8	13		1
Hygiène et sécurité		197	3		186
Langages et bases de données		3	17		7
Langues étrangères		6	45	1	25
Management			31		99
Préparation aux autres diplômes			1	3	80
Préparation aux concours	439				2
Ressources humaines			14		14
TICE		54	2		61
TOTAL	439	566	540	10	1810

T1 : adaptation immédiate au poste

T2 : évolution prévisible des métiers

T3 : développement ou l'acquisition de nouvelles qualifications



2.3. par type de service

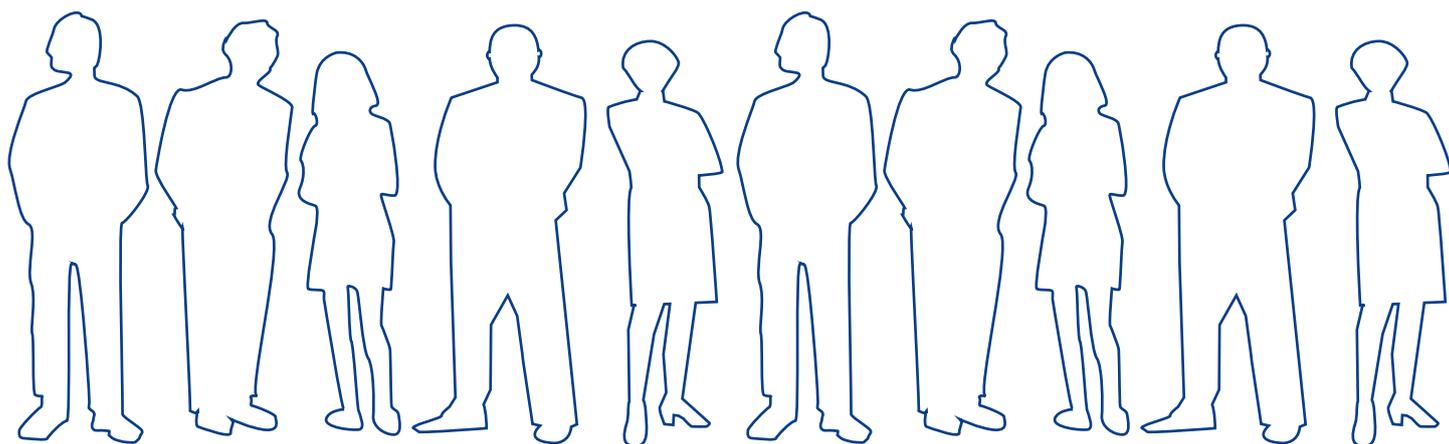
■ Répartition du nombre de stagiaires 2016 par type de service, catégorie FP et type population

Type de service	Catégorie FP			Total	%	Coût	
	Cat A	Cat B	Cat C			Coût total	Coût moyen
Laboratoires de recherche	35	27	20	82	5.8 %	864 €	10 €
Service centraux	100	112	221	433	30.5 %	36 486 €	84 €
Services communs	113	43	102	258	18.2 %	17 049 €	66 €
UFR et Instituts	309	83	183	575	40.5 %	28 542 €	49 €
Direction de l'établissement	11	14	9	34	2.4 %	7 811 €	229 €
Autres services	14	-	7	21	1.5 %	3 392 €	161 €
Extérieurs	3	1	13	17	1.2 %	974 €	57 €
Total général	585	280	555	1420	100,0 %	95 118 €	67 €

* Direction établissement : Direction générale des Services, Présidence



Chap 7. Conditions de travail





1.1. La quotité de travail

■ Répartition des effectifs par quotité

Quotité de temps de travail	BIATSS	Enseignant
10%	-	-
20%	1	-
30%	-	-
40%	2	-
50%	21	89
60%	2	-
70%	2	2
80%	71	3
90%	12	1
100%	516	751
Total	627	846

■ Le temps partiel en chiffres

Au 31/12/2016, on comptabilisait 85 agents ayant demandé à travailler à temps partiel dont :

- 65 temps partiels sur autorisations
- 20 temps partiels de droit

La majorité de ces agents sont des femmes (91.8%).

88.2 % des personnels ayant demandé à travailler à temps partiel sont des BIATSS, 11.8 % des personnels enseignants.

1.2. Les aménagements de travail

■ Nombre d'agents bénéficiant d'une décharge

Type de décharge	BIATSS	Enseignant	Durée totale en heures
Décharge statutaire	-	4	756
Décharge syndicale	9	3	1318
Autres décharges	-	10	372
Total	9	17	2446

■ Nombre d'agents ayant bénéficié d'un mi-temps thérapeutique en 2016

Population	Nombre	Durée totale en jours
BIATSS	7	1397
Enseignants	1	90
Total	8	1487

1.3. La gestion individuelle du temps de travail des BIATSS dans KELIO

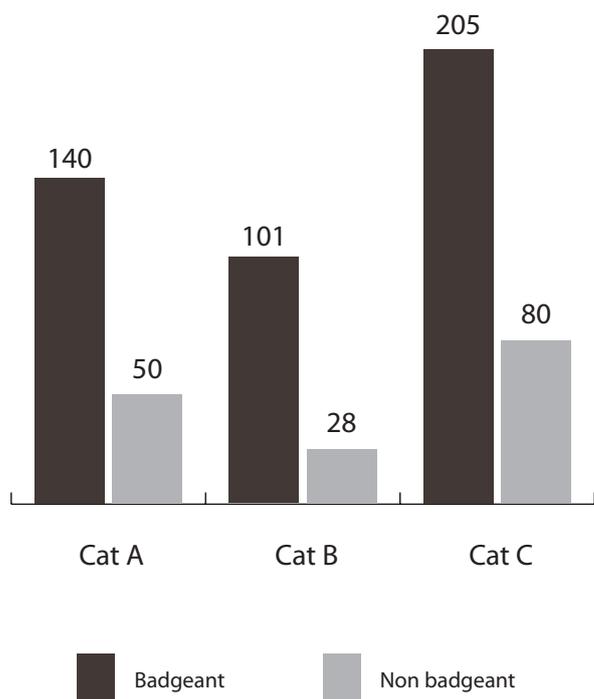
KELIO est l'application informatique permettant la gestion individuelle du temps de travail des personnels BIATSS.

■ Les régimes de travail des personnels BIATSS

Base horaire hebdomadaire	Cat A	Cat B	Cat C	Total
36h45	7	3	7	17
37h15	1	1	2	4
37h30	102	91	224	417
38h	19	3	16	38
38h30	62	31	44	137



■ Nombre de personnels BIATSS par mode de gestion individuelle du temps de travail



Analyse des données

Plus des deux tiers des personnels BIATSS (68 %) ont choisi une base horaire hebdomadaire de 37h30.

La quasi totalité des personnels BIATSS (96.6 %) effectue un horaire hebdomadaire compris entre 37h30 et 38h30.

Les personnels de catégorie A sont 32.5 % à avoir choisi une base horaire de 38h30 contre 24 % pour les personnels de catégorie B et 15% pour les personnels de catégorie C.

74.2 % des personnels utilisant "KELIO" badgent leurs entrées et sorties.

Si l'on s'intéresse au détail par catégorie, on constate que les personnels de catégorie B sont 78.3 % à avoir choisi de badger, les personnels des catégories A et C sont respectivement 73.7 % et 72.8 % à avoir opté pour le badgeage de leurs entrées / sorties.

1.4. Le compte épargne-temps

■ Nombre d'agents ayant ouvert un CET

Cat FP	Nb d'agents ayant épargné des jours sur le CET 1	Nombre de jours sur le CET 1	Nb d'agents ayant épargné des jours sur le CET 2	Nombre de jours sur le CET 2	Nombre total de jours (CET 1+ CET2)
A	26	386	94	2107	2493
B	12	219	47	1170	1389
C	14	89	63	1288	1377
Total	52	694	204	4565	5259

On comptabilise 211 agents ayant épargné des jours sur au moins un des deux CET.

Parmi eux, 45% sont des personnels de catégorie A, 22.7 % des personnels de catégorie B et 32.8 % des personnels de catégorie C.

61.6 % de ces agents sont des femmes et 38.4 % des hommes.



■ Nombre d'agents ayant épargné des jours au titre de l'année 2015-2016

Catégorie FP	Nombre total d'agent	Détail par genre		Nombre total de jours épargnés	Détail par choix		
		H	F		jours conservés sur le CET	Jours indemnisés	RAFP
Cat A	71	33	38	1073	196	780	97
Cat B	27	3	24	388	202	184	2
Cat C	37	7	30	466	184	218	64
Total	135	43	92	1927	582	1182	163

■ Comparaison des chiffres de 2016 avec les données précédentes

	2014-2015	2015-2016	Evolution -/+
Jours déposés sur le CET	562	582	+1.03%
Jours indemnisés	1239	1182	-4.61%
Jours pris en compte au titre de la RAFP	166	163	-1.81%
Total	1967	1927	-2.09%

Analyse des données

En 2016, les jours de congés ont été épargnés en plus grand nombre que l'année précédente (41 jours de moins).

Les agents ont ainsi été légèrement plus nombreux à vouloir épargner sur le CET puisque 135 agents ont souhaité déposer des jours contre 131 agents en 2015.

■ Nombre de jours de CET utilisés dans l'année sous forme de congés

Genre	Nb total d'agents		Nb total de jours utilisés	
	2015	2016	2015	2016
Hommes	6	2	130	2
Femmes	10	3	153,5	65
Total	16	5	283,5	67

Analyse des données

Le nombre de jours posés sur le CET sous forme de congés a augmenté de 3.38% en 2016 par rapport à l'année précédente.

Sur la même période, le nombre d'agents ayant posé des jours provenant de leur CET au cours de l'année 2016 a chuté de 76.4%.



2.1. Pour motifs familiaux

■ Nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins un congé pour motif familial

Type de congés & population	Nb	Durée totale en jours en 2016	% des effectifs
Maternité	30	2908	2.0%
Enseignants	17	1474	2.0%
BIATSS	13	1434	2.0%
Paternité	11	121	0.7%
Enseignants	5	55	0.6%
BIATSS	6	66	0.9 %

■ Age moyen des personnels ayant pris un congé maternité

Type de population	2013	2014	2015
Enseignants	35 ans	36 ans	34 ans
BIATSS	34 ans	33 ans	34 ans

2.2. Enseignants en CRCT

■ Nombre d'agents ayant bénéficié d'un CRCT pendant l'année universitaire 2015/2016

Corps	Nb total	Nb d'hommes	Nb de femmes
Maitres de conférences	11	3	8
Professeurs des universités	1	0	1
Total	12	3	9

■ Répartition selon l'affectation des agents

UFR d'affectation	%
UFR DECCID	33 %
UFR HUMANITES	17 %
UFR LLCE	25 %
UFR PSYCHOLOGIE	25 %

■ Répartition par spécialité

Code CNU	Libellé CNU	%
07	Sciences du langage	25.0%
14	Langues & littératures romanes	16.6%
16	Psychologie	25.0%
19	Sociologie, démographie	16.6%
70	Sciences de l'éducation	8.3%
71	Sc.information et communication	8.3%



2.3. Enseignants en délégation

■ Nombre d'agents en délégation pendant l'année universitaire 2015/2016

Corps	Nb total	Nb d'hommes	Nb de femmes
Maitres de conférences	13	8	5
Professeurs des universités	9	5	4
Total	22	13	9

■ Répartition par organisme d'accueil

Organisme d'accueil	%
CNRS	36.4%
INRIA	9.1 %
IUF	40.9%
Autres	13.6%

■ Répartition selon l'affectation des agents

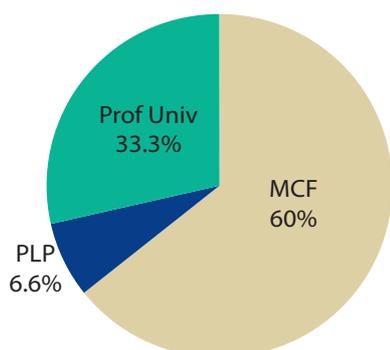
UFR d'affectation	%
IUT B	4.6%
UFR DECCID	18.2%
UFR HISTOIRE	36.3%
UFR HUMANITES	13.6%
UFR MIME	9.1%
UFR PSYCHOLOGIE	18.2%

2.4. Agents en détachement

■ Nombre d'agents en position de détachement au 31/12/2016

Genre	Enseignants	BIATSS	TOTAL
Hommes	13	7	20
Femmes	2	4	6
Total	15	11	26

■ Répartition par corps des personnels enseignants en position de détachement au 31/12/2016





2.5. Agents en disponibilité

■ Nombre d'agents en position de disponibilité au 31/12/2016

Motifs	Personnels Enseignants			Personnels BIATSS		
	Total	H	F	Total	H	F
Convenances personnelles	3	2	1	3	3	-
Élever un enfant	-	-	-	-	-	-
Études et recherches	4	4	-	-	-	-
Suivre conjoint	1	1	-	4	1	3
Total	8	7	1	7	4	3



Chap 8. Santé, Qualité de Vie au Travail



1. Les accidents de travail



Création du service Santé Qualité de Vie au Travail auprès de la DRH

Le service Santé Qualité de Vie au Travail est créé en septembre 2014 auprès de la Direction des Ressources Humaines. L'une de ses missions est de coordonner les actes de gestion administrative et l'accompagnement des personnels dans le domaine de la promotion de la santé et de la qualité de vie au travail.

Une page consacrée à ces questions est désormais accessible via le portail DRH de l'université. Elle permet d'accéder rapidement sur un site dédié à l'ensemble des informations utiles : <https://www.univ-lille3.fr/drh/sante-qualite/>

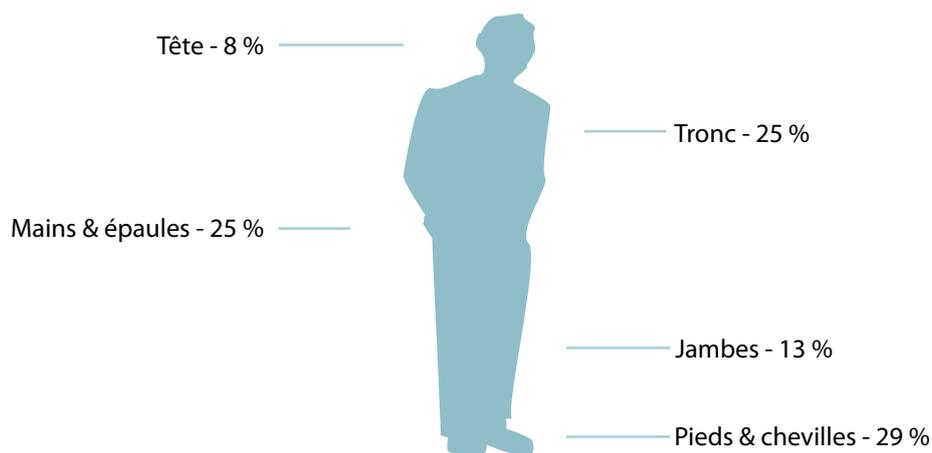
Distribution des accidents de travail survenus au cours de l'année 2016

Type d'accident	Détails des accidents nécessitant un arrêt de travail			
	Nombre total d'accidents	Nécessitant un arrêt de travail	Durée totale en jours	Nécessitant une expertise médicale
Accident de trajet	6	0	0	0
Chute	13	7	176	1
Exposition à un gaz	7	1	1	0
Manutention	3	3	82	1
Electrisation	1	1	5	0
Coup, blessure	11	4	25	0
Total	41	16	289	2

Analyse des données

- Le nombre d'accident de travail a quasiment doublé par rapport à l'année 2015. On en comptabilise 41 en 2016 contre 24 en 2014 et 21 en 2013.
- Le nombre des chutes est resté stable par rapport à 2015 (pour mémoire, il avait doublé en 2015 par rapport en 2014). C'est toujours le type d'accident le plus fréquent.
- 39 % des accidents ont nécessité au moins un jour d'arrêt de travail (45.8% en 2016 et 67.7 % en 2014).
- La durée moyenne globale des arrêts de travail suite à un accident est de 18 jours en 2016 (18 jours en 2015 et 27,8 jours en 2014).
- Les accidents dus à une manutention nécessitent en moyenne 27 jours d'arrêt de travail. Les accidents dus à une chute nécessitent en moyenne 25 jours d'arrêt de travail (3 jours en 2015). Les accidents liés à des coups ou blessures nécessitent 6 jours d'arrêt de travail en moyenne (13 jours en 2015).
- Seulement 5 % des accidents ont nécessité une expertise médicale contre 12.5% en 2015.

Répartition par siège des lésions causées par un accident de travail



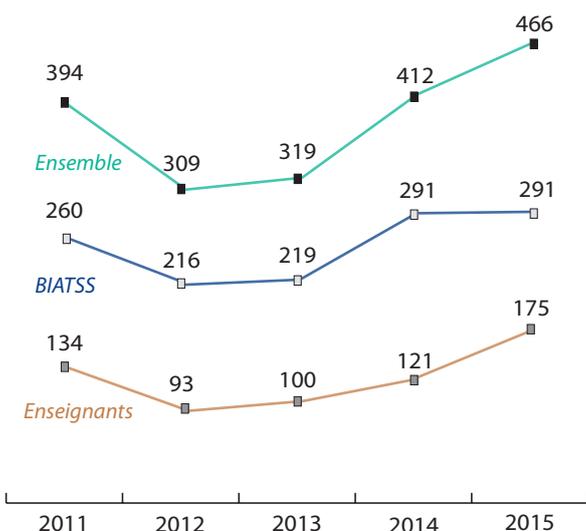
2. Les congés pour raisons de santé



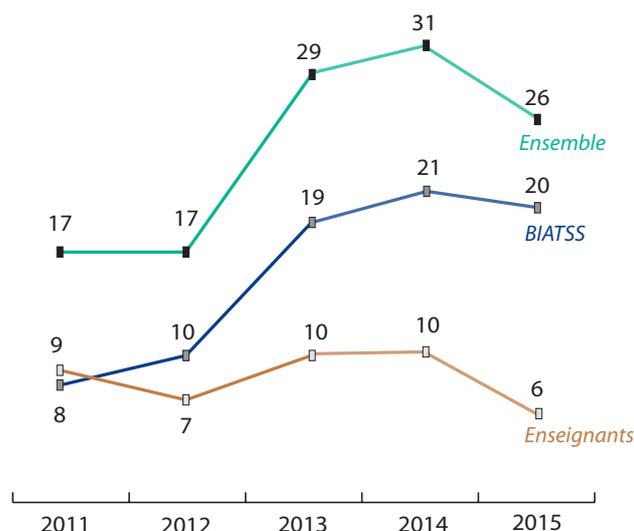
■ Nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins un congé maladie en 2016

Type de congés & population	Hommes		Femmes		Total		% des effectifs
	Nb	Durée totale en jours	Nb	Durée totale en jours	Nb	Durée totale en jours	
Maladie ordinaire	129	2626	339	4855	468	6571	31.2%
Enseignants	39	720	127	1575	166	2295	19.3%
BIATSS	90	1906	212	3280	302	5186	47.1%
Longue durée	3	538	5	1151	8	1689	0.5%
Enseignants	2	208	0	-	2	208	0.2%
BIATSS	1	330	5	1151	6	1481	0.9%
Longue maladie ou Grave maladie	9	1206	21	4284	30	5490	2%
Enseignants	2	341	5	9 833	7	1324	0.8%
BIATSS	7	865	16	301	23	4166	3.6%

■ Evolution du nombre d'agents ayant pris au moins un jour de congé maladie ordinaire



■ Evolution du nombre d'agents ayant été admis en CLD/CLM



■ Durée moyenne d'absence en jours pour congé de maladie ordinaire

Année	BIATSS	Enseignants	Ensemble
2011	17.2	14.5	9
2012	22.3	20.9	17.6
2013	23.8	22	18
2014	16.2	17	16.4
2015	14.9	12.6	14.1

Analyse des données

Après deux années de hausse du nombre de CLD et CLM, leur nombre tend à diminuer surtout chez les personnels enseignants avec une évolution de -40% depuis un an.

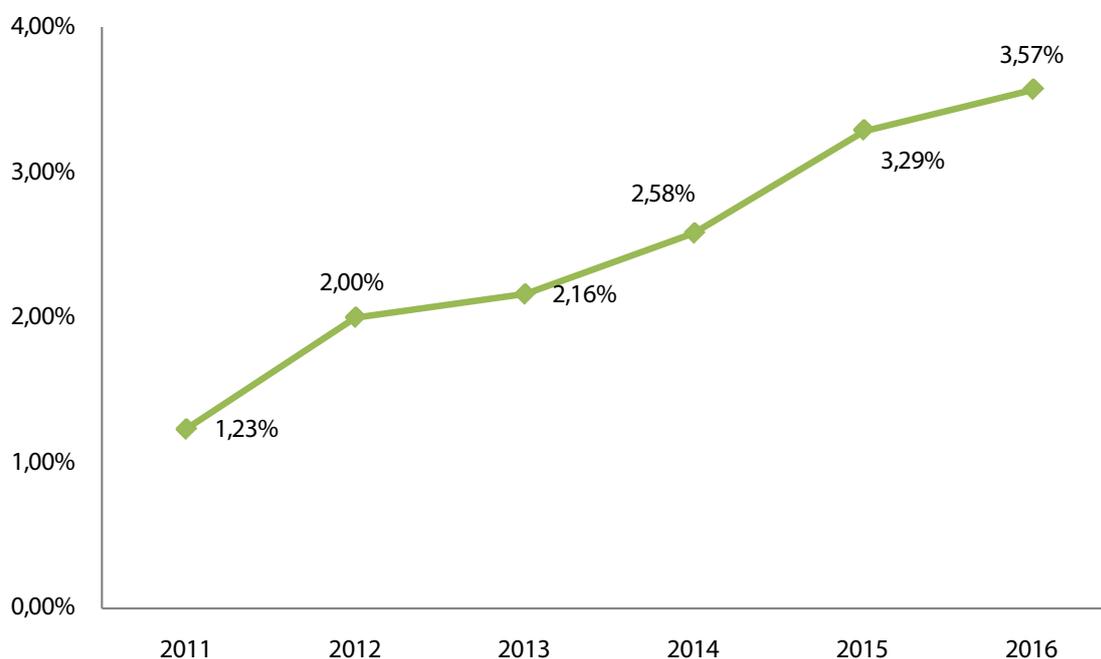
La tendance est inverse concernant les congés maladie dont le nombre a augmenté de 45% en un an. Chez les personnels administratifs, cette donnée est restée stable.

En comparaison avec l'année 2014, la durée moyenne d'absence pour congé de maladie ordinaire a chuté de 12%. La durée des absences est en baisse de 669 jours.

On comptabilise ainsi plus d'arrêts mais pour des absences plus courtes. La suppression de la journée de carence au 1er janvier 2014 pourrait facilement expliquer cette tendance.



■ Évolution du taux d'emploi légal de personnels BOE à l'université Lille 3

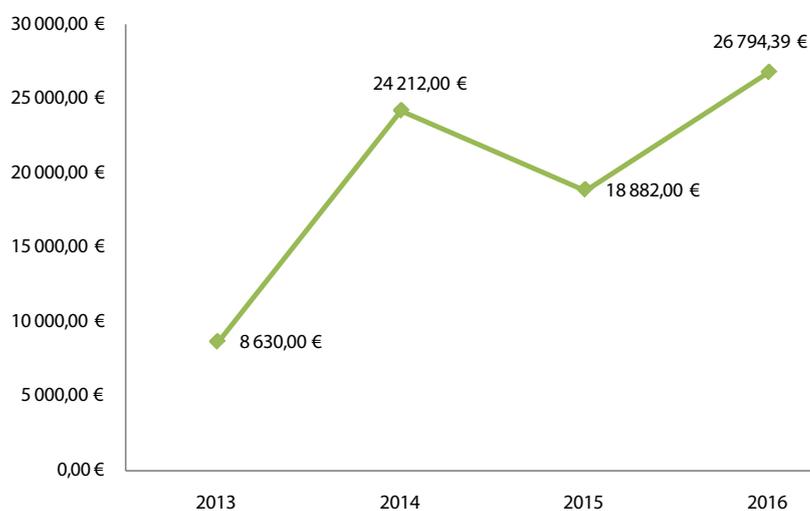


■ Point budget

En 2012, une ligne budgétaire spécifique ADAPT est créée auprès de la DRH pour le financement des actions mises en œuvre dans le domaine du Handicap. Ces crédits permettent de financer :

- Les journées de sensibilisation aux handicaps
- Les aménagements visant la compensation du handicap (postes de travail, prothèses, interprétations LSF...)

■ Évolution des crédits alloués à la prise en charge du handicap



Des aménagements des conditions de travail pour les personnels en situation de handicap ont également été réalisés sans nécessité de financement : horaires aménagés, temps partiel de droit, attributions prioritaires de salles d'enseignement.

4. Les prestations d'action sociale versées en 2016



■ La Commission sociale d'établissement

La commission sociale d'établissement examine les demandes d'aides sollicitées par les personnels répondant à des critères d'attribution et à l'évaluation sociale de l'assistante sociale des personnels.

Les prestations d'action sociale sont accordées soit au titre des Prestations Interministérielles (PIM) définies par le Ministère de la fonction publique, soit au titre des Actions Sociales à l'Initiative de l'Etablissement (ASIE).

	2013	2014	2015	2016
Demande d'aide exceptionnelle	9	4	5	12
Demande d'aide à l'autonomie	5	4	5	3
Demande d'aide à l'amélioration de l'habitat	-	-	2	-
Dispositif d'aide d'urgence	3	16	13	5
Montant des aides	6 555 €	5 825 €	6 749€	9 550 €

■ Prestations d'action sociale versées en 2016

Désignation des aides disponibles	Nombre d'enfants concernés	Coût
Prestations Interministérielles - Centres de loisirs sans hébergement - Colonies de vacances ou gîtes d'enfants - Aide aux parents d'enfants handicapés	37	19466 €
Prestation Interministérielle - Restauration		10036 €
Action sociale d'Initiative Etablissement - Participation forfaitaire aux vacances familiales - Aide aux études supérieures	21	12100€
Action sociale d'Initiative Etablissement - Volet solidarité	20	9550€
Total		51152 €



■ La médecine de prévention

Le service de médecine de prévention – santé au travail accompagne l'ensemble des agents de l'Université afin de prévenir toute altération de leur santé du fait de leur travail.

La prise en charge en médecine de prévention-santé au travail des personnels de l'Université s'articule autour de plusieurs axes :

- Pour les personnels ne relevant pas d'une surveillance médicale particulière, la visite médicale périodique est proposée tous les 5 ans.
- Une surveillance médicale particulière est assurée à l'égard :
 - des agents occupant un poste à risque (nuit, conduite ...)
 - des personnes porteuses de handicap
 - des agents réintégrant après un congé de longue maladie ou de longue durée, ou souffrant de pathologies particulières.
- Tout agent peut faire une demande de visite directement auprès du service

Ainsi, en 2016, 347 visites dans le service de médecine de prévention des personnels ont été réalisées :

243 visites périodiques et 104 visites non périodiques (pré-reprise, reprise, à la demande de l'agent ou de l'employeur)

VISITES non périodiques	D'EMBAUCHE	DE PRE REPRISE DE REPRISE			OCCASIONNELLE			
		à la demande du salarié	reprise après accident du travail	reprise après arrêt maladie	à la demande du médecin du travail	à la demande du salarié	urgence	à la demande de l'employeur
104	4	3	3	28	3	34	13	16

Surveillance Médicale Renforcée	plomb	bruit	amiante	poussières de bois	équipe alternante de nuit	Affections périarticulaires en lien avec des gestes et postures au travail
Nombre de salariés	3	224	21	6	12	11

Au terme de ces visites ont été émis :

- 297 certificats d'aptitude
- 23 certificats d'aptitude avec aménagement de poste
- 13 certificats d'aptitude avec restriction
- 1 certificats d'inaptitude au poste mais apte à un autre
- 2 certificats d'inaptitude temporaire
- 4 temps partiels thérapeutiques

A l'occasion de ces visites, 47 examens complémentaires ont été prescrits, 11 orientations faites vers des consultations spécialisées extérieures et 19 vaccinations ont été réalisées.

Il y a eu 120 passages au centre de santé pour l'infirmerie de soins et la prise en charge de situations d'urgence.

■ La psychologue du travail

Au terme de l'année 2016, 28 agents ont sollicité une ou plusieurs demandes de consultation.

Les problématiques rencontrées se situent au niveau de la communication, des situations de conflits, de difficultés face au changement ou à la reprise de poste, d'organisation du travail ou de l'accompagnement managérial.

■ L'assistante sociale du personnel

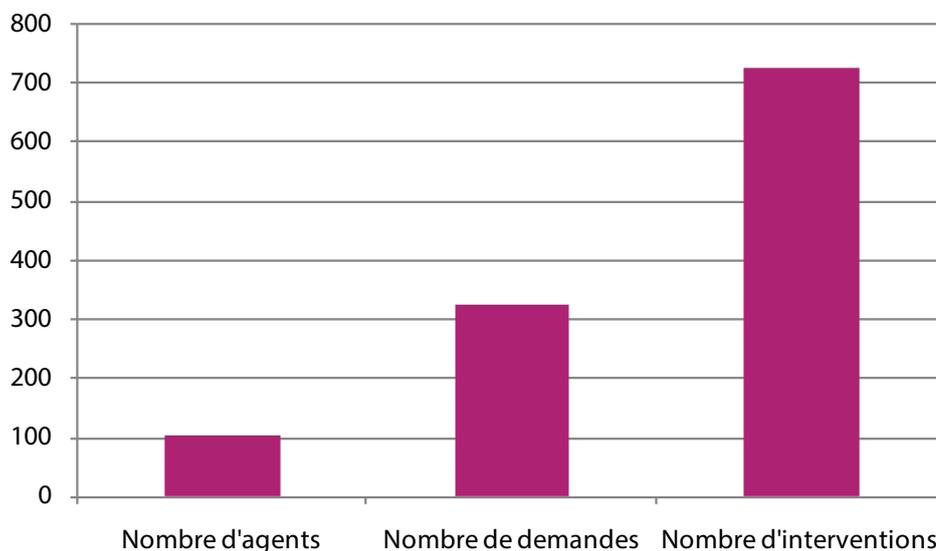
L'assistante sociale des personnels a pour principale mission d'accompagner les personnels en difficulté en contribuant à l'amélioration des conditions de vie et de travail. Son champs d'intervention est d'être à l'interface de la vie privée et professionnelle. Elle est soumise au secret professionnel : (art 226-13 et 226-14 du code pénal) et exerce dans le respect du cadre éthique et déontologique de la profession.



Missions d'accompagnement individuel :

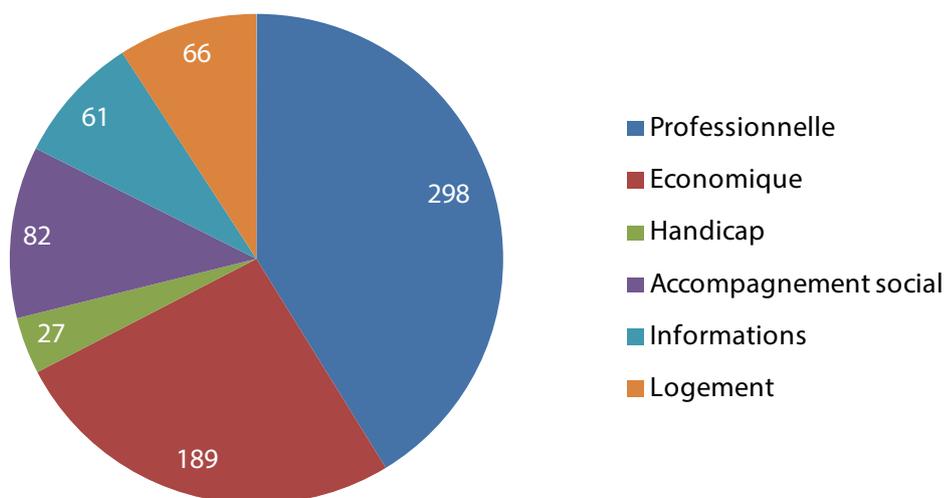
- Accueillir, Informer, Conseiller et Orienter,
- Faciliter l'accès aux droits,
- Analyser et Evaluer les problématiques liées à la vie privée et/ou professionnelle.
- Assurer la fonction de médiation
- Mener des actions de prévention individuelles et collectives.

L'activité liée à l'accompagnement individuel



Eléments chiffrés recueillis à partir de AARIS : (Application d'Accompagnement, de Recueil et d'Information Sociale).
102 agents dont 21 enseignants

Répartition des interventions par thématique





■ Cellule de Veille et d'Intervention médico Sociale

La Cellule de Veille et d'Intervention Médico-Sociale au Travail s'est réunie à 7 reprises, 46 situations individuelles ont été accompagnées, 12 ont pu être sorties du dispositif.

3 situations collectives sont accompagnées.

2 responsables de service ont Interpellé la CVIMST.

La CVIMST est un outil de prévention tertiaire qui traite de situations sur le champ du curatif. La fiche réflexe, les alertes des responsables de service et l'observance des arrêts maladie de plus de 30 jours qui déclenche soit une visite de reprise en médecine de prévention, soit une mise à disposition de l'assistante sociale pour maintenir le lien et informer des droits, sont des outils d'alerte et de signalement de l'ordre de la prévention primaire et secondaire.

■ La Fiche reflexe : 4 axes de travail

1-Création d'un outil d'alerte destiné à l'ensemble de la communauté universitaire pour signaler toute situation de personne en mal être

2- Formation: toutes les personnes ressources figurant sur la fiche réflexe ont reçu une formation de trois jours autour de la prévention des conduites suicidaires et de l'intervention de crise

3-Cellule de gestion de crise:

*Cellule d'intervention et veille médico-sociale

*Sensibilisation des personnels du PC sécurité

*Cellule de crise (en perspective)

4-Communication:

- Oct 2016 : Lancement de la diffusion de l'outil par Madame la Présidente
- Diffusion pour affichage auprès de tous les services
- Présentation de l'outil au cours de la réunion des responsables administratifs et à la journée des nouveaux arrivants
- Affichage auprès de tous les téléphones rouges
- Diffusion dans les livrets d'accueil des nouveaux arrivants et des étudiants
- Affichage sur le site SQVT de la DRH

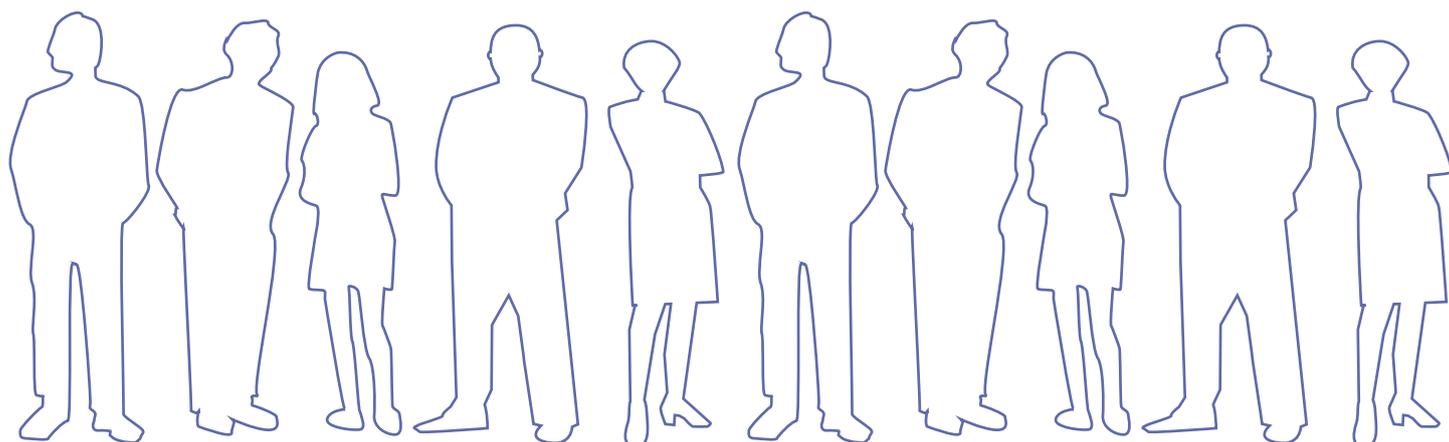
Présentation de l'outil au cours de la formation SQVT

■ Un temps pour soi

Thématique abordée : « la place des écrans dans notre quotidien »



Chap 9. Relations professionnelles





1.1. Le Conseil d'Administration - CA

□ Rôle

Le conseil d'administration détermine la politique de l'établissement. À ce titre :

- Il approuve le contrat d'établissement de l'Université,
- Il vote le budget et approuve les comptes,
- Il approuve les accords et les conventions signés par le Président, et, sous réserve des conditions particulières fixées par décret, les emprunts, les prises de participation, les créations de filiales et de fondations, l'acceptation de dons et legs et les acquisitions et cessions immobilières,
- Il adopte le règlement intérieur de l'Université,
- Il fixe, sur proposition du président, dans le respect des priorités nationales, la répartition des emplois qui lui sont alloués par les ministres compétents,
- Il autorise le président à engager toute action en justice,
- Il approuve le rapport annuel d'activité, qui comprend un bilan et un projet, présenté par le président,
- Il approuve le bilan social présenté chaque année par le président, après avis du comité technique,
- Il délibère sur toutes les questions que lui soumet le président au vu notamment des avis et vœux émis par le conseil académique et approuve les décisions de ce dernier comportant une incidence financière,
- Il adopte le schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap proposé par le conseil académique.

□ Composition

Le conseil d'administration de l'Université est composé de **36 membres** :

- 16 enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs à raison de :
 - . 8 du collège A (professeurs des universités)
 - . 8 du collège B (autres enseignants)
- 6 étudiants et personnes bénéficiant de la formation continue
- 6 personnels ingénieurs, administratifs, techniques et de bibliothèques
- 8 personnalités extérieures :
 - . 4 représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements, dont un du conseil régional, désignés par les collectivités concernées
 - . 4 autres personnalités extérieures dont au moins un chef d'entreprise ou cadre dirigeant d'entreprise et au moins un autre acteur du monde économique et social

□ Répartition des représentants titulaires par genre au 31/12/2016

	Hommes	%	Femmes	%	Total
Collège A	3	37.5%	5	62.5%	8
Collège B	4	50%	4	50%	8
Collège des personnels BIATSS	3	50%	3	50%	6
Collège des usagers	3	50%	3	50%	6
Personnalités extérieures	4	50%	4	50%	8
Total	17	47.2%	19	52.8%	36



1.2. Le Conseil Académique

Le conseil académique regroupe les membres de la commission de la recherche (ex CS) et de la commission de la formation et de la vie universitaire (ex CEVU).

Sont constituées en son sein, d'une part, la section disciplinaire à l'égard des enseignants-chercheurs, enseignants et usagers dont la composition est fixée par décret, d'autre part, la section compétente pour l'examen des questions individuelles relatives au recrutement, à l'affectation et à la carrière des enseignants-chercheurs.

Le conseil académique en formation plénière est consulté ou peut émettre des vœux sur les orientations des politiques de formation, de recherche, de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle, de documentation scientifique et technique, sur la qualification à donner aux emplois d'enseignants-chercheurs et de chercheurs vacants ou demandés, sur la demande d'accréditation et sur le contrat d'établissement.

Il propose au conseil d'administration un schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap, qui couvre l'ensemble des domaines concernés par le handicap.

Il est consulté sur toutes les mesures visant à garantir l'exercice des libertés universitaires et des libertés syndicales et politiques des étudiants.

1.2.1. La Commission de la Recherche du Conseil Académique

□ Rôle

La commission de la recherche du conseil académique (ex CS) répartit l'enveloppe des moyens destinée à la recherche telle qu'allouée par le conseil d'administration et sous réserve du cadre stratégique de sa répartition, tel que défini par le conseil d'administration.

Elle fixe les règles de fonctionnement des laboratoires et elle est consultée sur les conventions avec les organismes de recherche.

Elle adopte les mesures de nature à permettre aux étudiants de développer les activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

□ Composition

La commission de la recherche est composée de 34 membres, répartis comme suit :

- 10 professeurs des universités
- 3 habilités à diriger des recherches
- 5 docteurs non habilités
- 2 enseignants-chercheurs ou enseignants ou chercheurs non docteurs
- 4 ingénieurs et techniciens
- 2 représentants des autres personnels
- 4 doctorants
- 4 personnalités extérieures :
 - . 1 représentant du Conseil Régional
 - . 1 représentant des milieux économiques régionaux désigné par la commission de la recherche sur proposition du président
 - . 1 personnalité désignée à titre personnel par la commission de la recherche par scrutin uninominal majoritaire à deux tours, à partir de propositions du président
 - . 1 représentant des structures de la recherche désigné par la commission de la recherche sur proposition du président.



❑ Répartition des représentants titulaires par genre au 31/12/2016

	Hommes	%	Femmes	%	Total
Collège des Professeurs	6	60%	4	40%	10
Collège des HDR	2	66.7%	1	33.3%	3
Collège des docteurs non habilités	3	60%	2	40%	5
Collège des autres enseignants	1	50%	1	50%	2
Collège des ingénieurs et techniciens	2	50%	2	50%	4
Collège des autres personnels	2	100%	-	-	2
Collège des doctorants	2	50%	2	50%	4
Personnalités extérieures	2	50%	2	50%	4
Total	20	58.8%	14	41.2%	34

1.2.2. La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique

❑ Rôle

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique (ex CEVU) est consultée sur les programmes de formation des composantes.

Elle adopte :

- La répartition de l'enveloppe des moyens destinée à la formation telle qu'allouée par le conseil d'administration et sous réserve du respect du cadre stratégique de sa répartition, tel que défini par le conseil d'administration ;
- Les règles relatives aux examens ;
- Les règles d'évaluation des enseignements ;
- Des mesures recherchant la réussite du plus grand nombre d'étudiants ;
- Les mesures de nature à permettre la mise en œuvre de l'orientation des étudiants et de la validation des acquis, à faciliter leur entrée dans la vie active et à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants, ainsi que les mesures de nature à améliorer les conditions de vie et de travail, notamment les mesures relatives aux activités de soutien, aux œuvres universitaires et scolaires, aux services médicaux et sociaux, aux bibliothèques et aux centres de documentation et à l'accès aux ressources numériques.
- Des mesures visant à promouvoir et développer des interactions entre sciences et société initiées et animées par des étudiants ou des enseignants-chercheurs au sein des établissements comme sur le territoire de rayonnement de l'établissement.
- Les mesures nécessaires à l'accueil et à la réussite des étudiants présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé, conformément aux obligations incombant aux établissements d'enseignement supérieur dans ce domaine.

❑ Composition

La commission de la formation et de la vie universitaire est composée de 32 membres répartis comme suit :

- 12 enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs à raison de :
 - . 6 du collège A (professeurs des universités)
 - . 6 du collège B (autres enseignants)
- 12 étudiants et personnes bénéficiant de la formation continue
- 4 personnels ingénieurs, administratifs, techniques et de bibliothèques
- 4 personnalités extérieures :
 - . 2 personnalités désignées, à titre personnel, par la commission de la formation et de la vie universitaire par scrutin uninominal majoritaire à deux tours, à partir de propositions du président
 - . 1 représentant de l'Association Pour l'Emploi des Cadres (APEC)
 - . 1 inspecteur de l'Académie de Lille.



Le directeur du centre régional des œuvres universitaires et scolaires ou son représentant assiste aux séances de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique.

Les directeurs d'U.F.R., instituts et écoles siègent à la commission avec voix consultative. Les directeurs des services communs et les responsables administratifs d'U.F.R., instituts et écoles peuvent assister à la commission selon l'ordre du jour.

□ Répartition des représentants titulaires par genre au 31/12/2016

	Hommes	%	Femmes	%	Total
Collège A	3	50.0%	3	50.0%	6
Collège B	3	50.0%	3	50.0%	6
Collège BIATSS	1	25.0%	3	75.0%	4
Collège des usagers	7	58.3%	5	41.7%	12
Personnalités extérieures	2	50.0%	2	50.0%	4
Total	16	50.0%	16	50.0%	32



2.1. Le Comité Technique de proximité - CT

❑ Rôle

Le comité technique est une instance de concertation chargée d'examiner les questions collectives liées à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement, à la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences, aux règles statutaires et aux règles relatives à l'échelonnement indiciaire, aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition sur les personnels, à la formation et au développement des compétences et qualifications professionnelles, à l'égalité professionnelle, à la parité et à la lutte contre toutes discriminations.

Il concerne l'ensemble des personnels, qu'ils soient enseignants ou BIATSS.

❑ Composition

Le CT est composé de deux représentants de l'administration et de dix représentants des personnels élus (+10 suppléants).

❑ Répartition des représentants titulaires par genre au 31/12/2016

	Hommes	%	Femmes	%	Total
Représentants de l'administration	1	50.0%	1	50.0%	2
Représentants des personnels	4	40.0%	6	60.0%	10
Total	5	41.7%	7	58.3%	12

2.2. La Commission Paritaire d'Etablissement - CPE

❑ Rôle

Son rôle est de débattre de toutes les questions d'ordre individuel (à la différence du CT) qui intéressent l'ensemble des personnels BIATSS. En fonction des statuts des personnels et des catégories, elle prépare les travaux des commissions administratives paritaires académiques et nationales (rôle de pré-CAP). A ce titre elle est consultée sur les propositions de titularisation, les questions d'ordre individuel telles que les avancements, les demandes de mutation interne et externe, les demandes de changement de position de fonctionnaire (détachement, disponibilité), les propositions de refus de titularisation et / ou refus de temps partiel, les questions relatives à l'inscription sur la liste d'aptitude et à la réduction de l'ancienneté pour avancement d'échelon.

❑ Composition

La CPE comprend en nombre égal des représentants de l'administration et des représentants du personnel.

❑ Répartition des représentants titulaires par genre au 31/12/2016

	Hommes	%	Femmes	%	Total
Représentants de l'administration	8	57.1%	6	42.9%	14
Représentants des personnels	5	35.7%	9	64.3%	14
Total	13	46.4%	15	53.6%	28



2.3. La Commission Consultative Paritaire des Agents Non Titulaires - CCPANT

❑ Rôle

La commission consultative paritaire des agents non titulaires est obligatoirement consultée sur les décisions individuelles relatives aux licenciements intervenant postérieurement à la période d'essai et aux sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme.

❑ Composition

La CCPANT de Lille 3 est composée à parité de représentants de l'administration, nommés par le Président de l'université, et de représentants des personnels, désignés par les organisations syndicales représentatives à raison de :

- 2 membres titulaires de l'administration (et autant de suppléants) et 2 membres titulaires des personnels (et autant de suppléants) de catégorie A

- 2 membres titulaires de l'administration (et autant de suppléants) et 2 membres titulaires des personnels (et autant de suppléants) de catégorie B

- 2 membres titulaires de l'administration (et autant de suppléants) et 2 membres titulaires des personnels (et autant de suppléants) de catégorie C

❑ Répartition des représentants titulaires par genre au 31/12/2016

	Hommes	%	Femmes	%	Total
Représentants de l'administration	2	33.3%	4	66.7%	6
Représentants des personnels	1	100%	0		1*
Total	3	42.9 %	4	57.1 %	7

* 5 sièges vacants.

2.4. Le Comité d'Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail - CHSCT

❑ Rôle

Le comité d'hygiène, sécurité et des conditions de travail est une instance consultative qui a pour mission de contribuer à la protection de la santé, la sécurité des agents dans leur travail, l'amélioration des conditions de travail.

❑ Composition

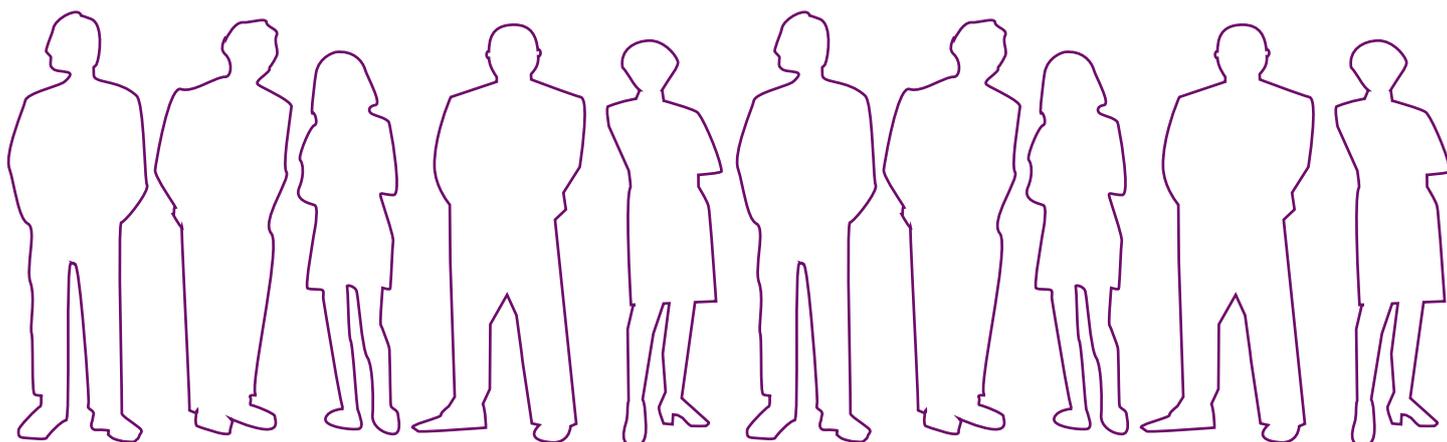
Le CHSCT de Lille 3 est composé de 2 représentants de l'administration (ou leurs représentants), de 9 représentants des personnels (et 9 suppléants), de 4 membres de droit. En formation élargie, il comprend 3 représentants des usagers (et 3 suppléants) et le directeur du SIUMPPS.

❑ Répartition des représentants titulaires par genre au 31/12/2016

	Hommes	%	Femmes	%	Total
Représentants de l'administration	1	50.0%	1	50.0%	2
Représentants des personnels	3	33.3%	6	66.7%	9
Représentants des usagers	2	66.7%	1	33.3%	3
Total	6	42.9%	8	57.1%	14



Chap 10. Université de Lille





Introduction

Le vendredi 24 mars 2017, les trois conseils d'administration des 3 universités Lilloises ont voté en faveur de la fusion pour le 01/01/2018.

Dans le cadre de cette fusion un rapprochement des données permet de se projeter afin d'avoir une vision de l'ensemble des personnels.

ETP par filière au 31/12/2016

		Lille S & T			Lille D & S			Lille SHS			TOTAL
		F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	
Enseignants	Enseignants-chercheurs / Ph U	290,8	709,1	999,9	224,3	403,0	627,3	276,5	232,9	509,4	2 136,6
	Enseignants 2 nd degré et ENSAM	80,1	107,8	187,9	43,8	46,5	90,3	43,3	38,5	81,8	360,0
	Contractuels enseignants	139,5	257,7	397,2	226,7	196,9	423,6	134,5	74,5	209,0	1 029,8
Total enseignants		510,4	1 074,6	1 585,0	494,8	646,4	1 141,2	454,3	345,9	800,2	3 526,4
BIATSS	AENES / TOS / Médicaux sociaux	108,5	15,0	123,5	88,8	23,0	111,8	56,8	18,8	75,6	310,9
	ITRF	399,2	304,1	703,3	322,1	257,3	579,4	185,0	130,1	315,1	1 597,8
	Bibliothèque - Musée	23,6	15,6	39,2	22,8	12,9	35,7	31,2	10,6	41,8	116,7
	Contractuels Biatss	262,2	204,6	466,8	188,8	125,5	314,3	100,5	65,0	165,5	946,6
Total BIATSS		793,5	539,3	1 332,8	622,5	418,7	1 041,2	373,5	224,5	598,0	2 972,0
TOTAL		1 303,9	1 613,9	2 917,8	1 117,3	1 065,1	2 182,4	827,8	570,4	1 398,2	6 498,4

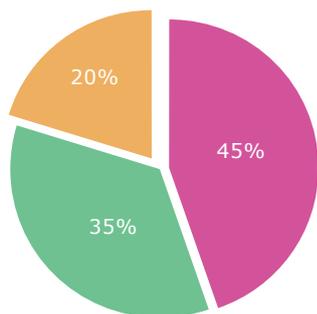
Nombre de personnels par filière

		Lille S & T			Lille D & S			Lille SHS			TOTAL
		F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	
Enseignants	Enseignants-chercheurs / Ph U	293	711	1 004	226	403	629	278	234	512	2 145
	Enseignants 2 nd degré et ENSAM	81	108	189	44	47	91	44	39	83	363
	Contractuels enseignants	149	279	428	242	220	462	160	91	251	1 141
Total enseignants		523	1 098	1 621	512	670	1 182	482	364	846	3 649
BIATSS	AENES / TOS / Médicaux sociaux	117	15	132	96	23	119	61	19	80	331
	ITRF	421	306	727	333	259	592	194	131	325	1 644
	Bibliothèque - Musée	25	16	41	24	13	37	34	11	45	123
	Contractuels Biatss	278	208	486	211	130	341	113	65	178	1 005
Total BIATSS		841	545	1 386	664	425	1 089	402	226	628	3 103
TOTAL		1 364	1 643	3 007	1 176	1 095	2 271	884	590	1 474	6 752

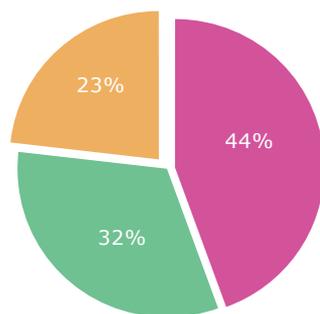


Répartition du nombre de personnels par type d'agents

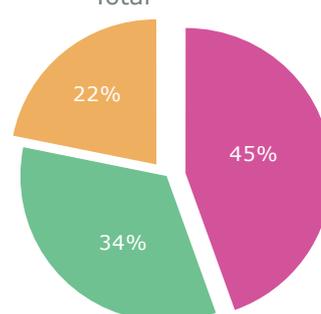
Biatss



Enseignants



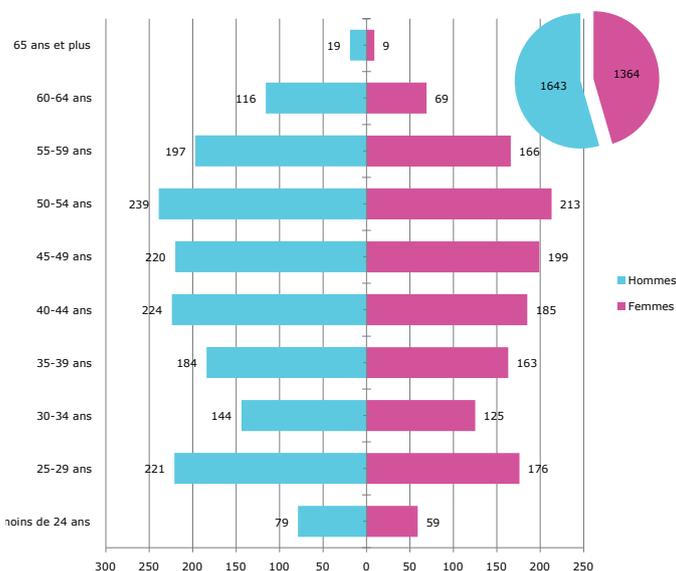
Total



■ Lille S & T ■ Lille D & S ■ Lille SHS

Pyramide des âges de l'ensemble du personnel

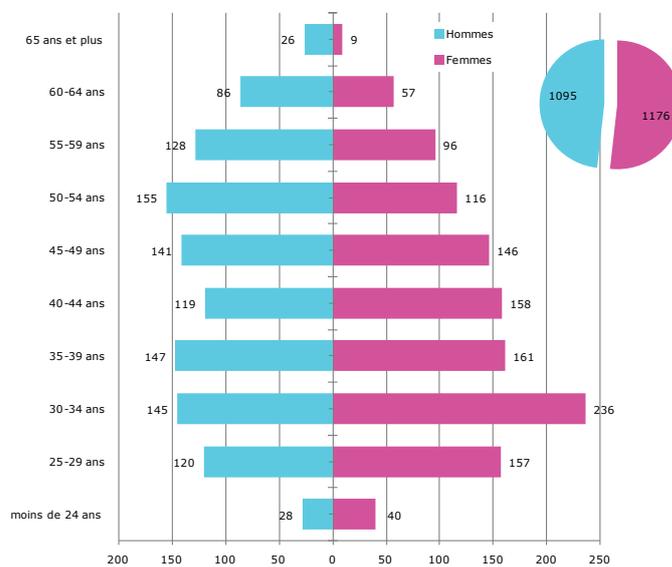
Lille S & T



Age moyen : 43 ans et 1 mois

Age médian : 44 ans et 5 mois

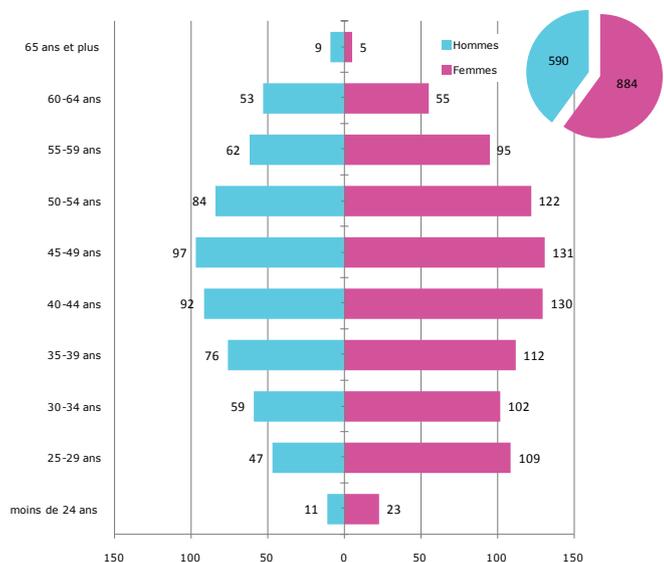
Lille D & S



Age moyen : 42 ans et 7 mois

Age médian : 41 ans et 8 mois

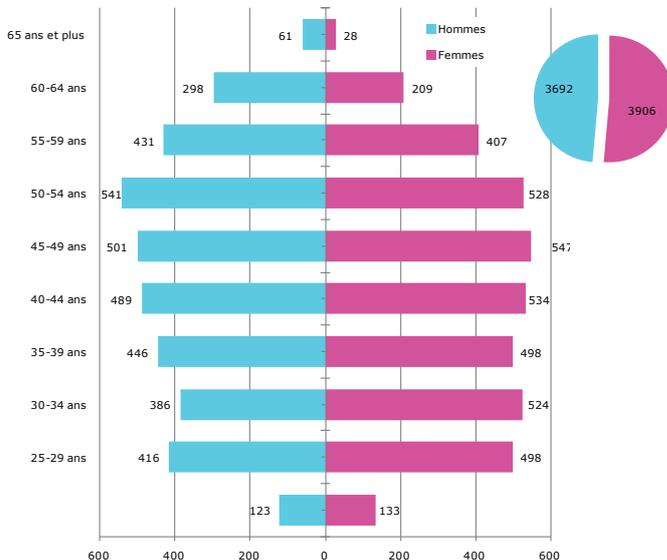
Lille SHS



Age moyen : 43 ans et 8 mois

Age médian : 44 ans

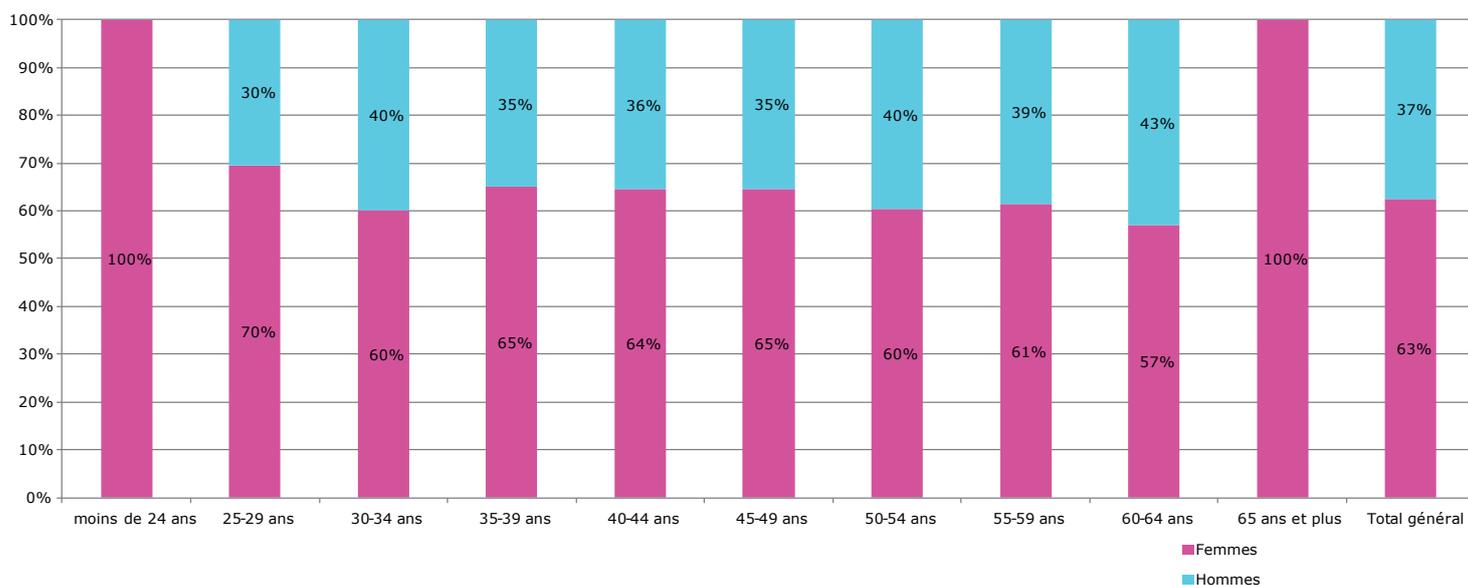
Université de Lille





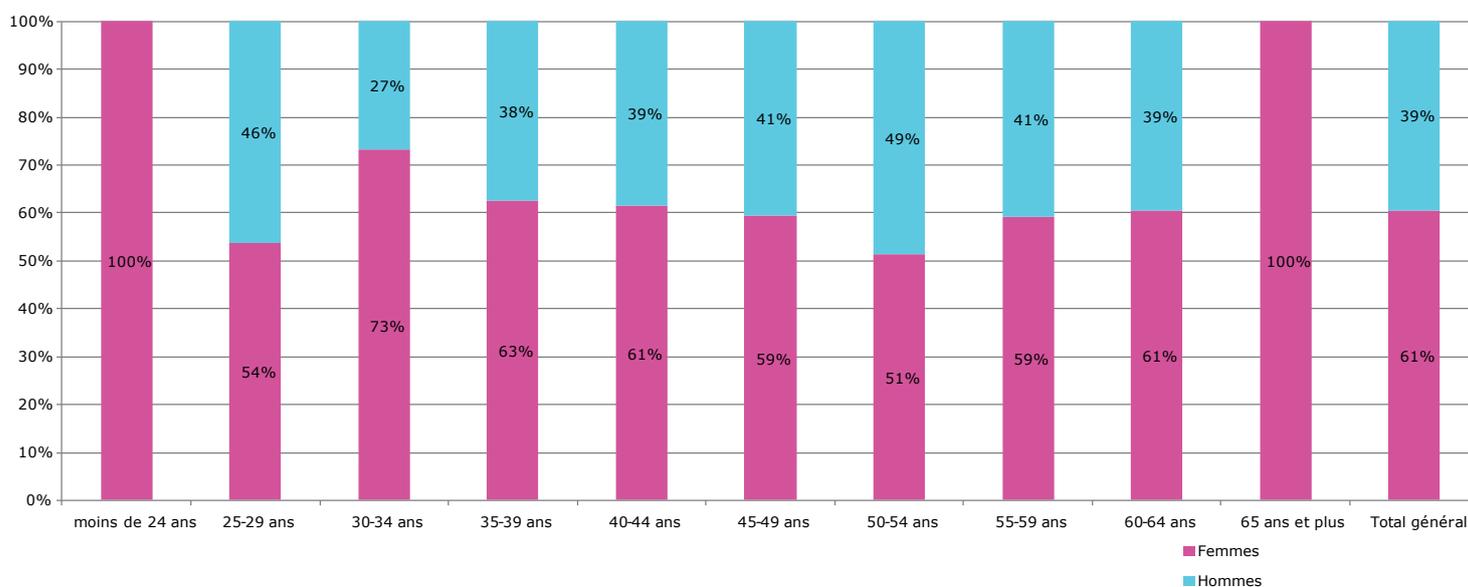
Répartition des BIATSS titulaires par sexe et tranche d'âge

Lille S & T



	moins de 24 ans	25-29 ans	31-34 ans	36-39 ans	41-44 ans	46-49 ans	51-54 ans	56-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes	2	16	39	63	89	113	111	92	37	1	563
Hommes	-	7	26	34	49	62	73	58	28	-	337
Total	2	23	65	97	138	175	184	150	65	1	900

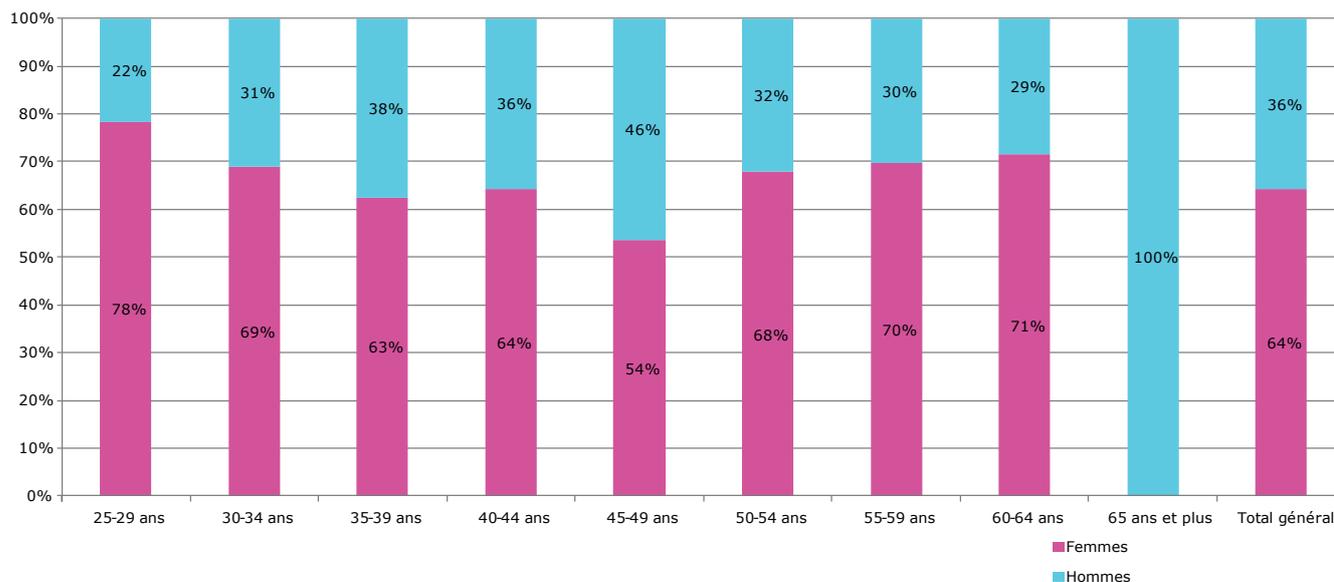
Lille D & S



	moins de 24 ans	25-29 ans	31-34 ans	36-39 ans	41-44 ans	46-49 ans	51-54 ans	56-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes	2	22	68	75	75	70	59	58	23	1	453
Hommes	-	19	25	45	47	48	56	40	15	-	295
Total	2	41	93	120	122	118	115	98	38	1	748

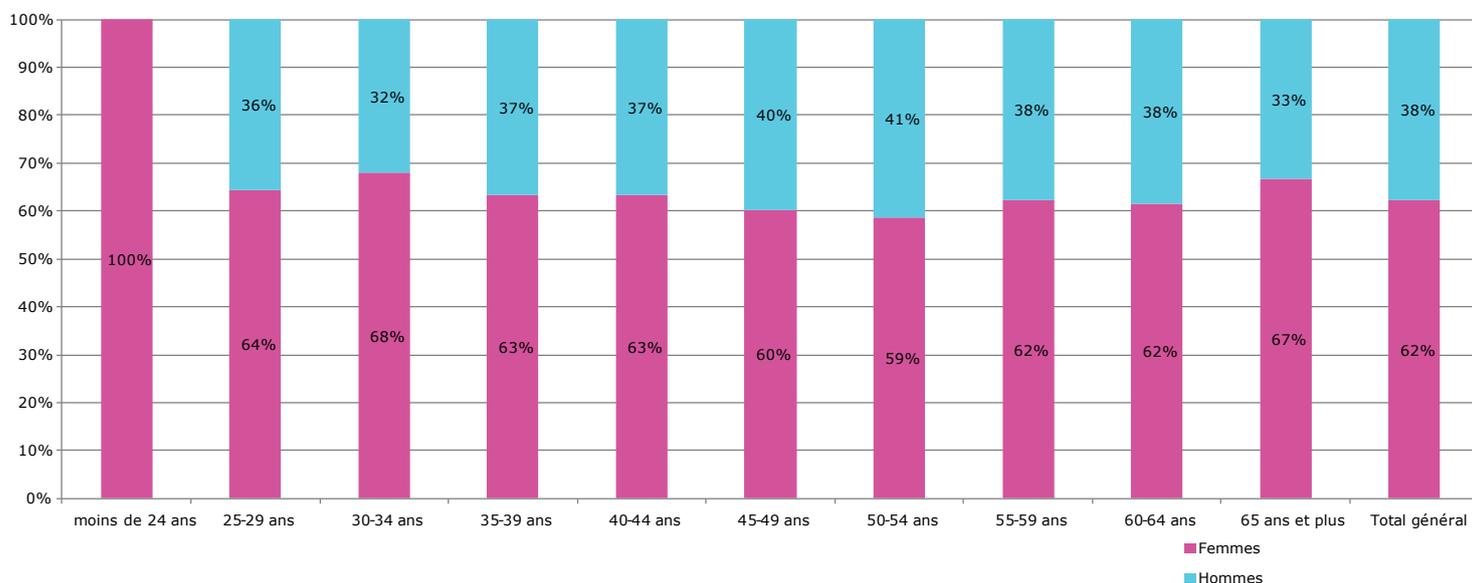


Lille SHS



	25-29 ans	31-34 ans	36-39 ans	41-44 ans	46-49 ans	51-54 ans	56-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes	18	20	40	54	53	40	39	25	-	289
Hommes	5	9	24	30	46	19	17	10	1	161
Total	23	29	64	84	99	59	56	35	1	450

Université de Lille

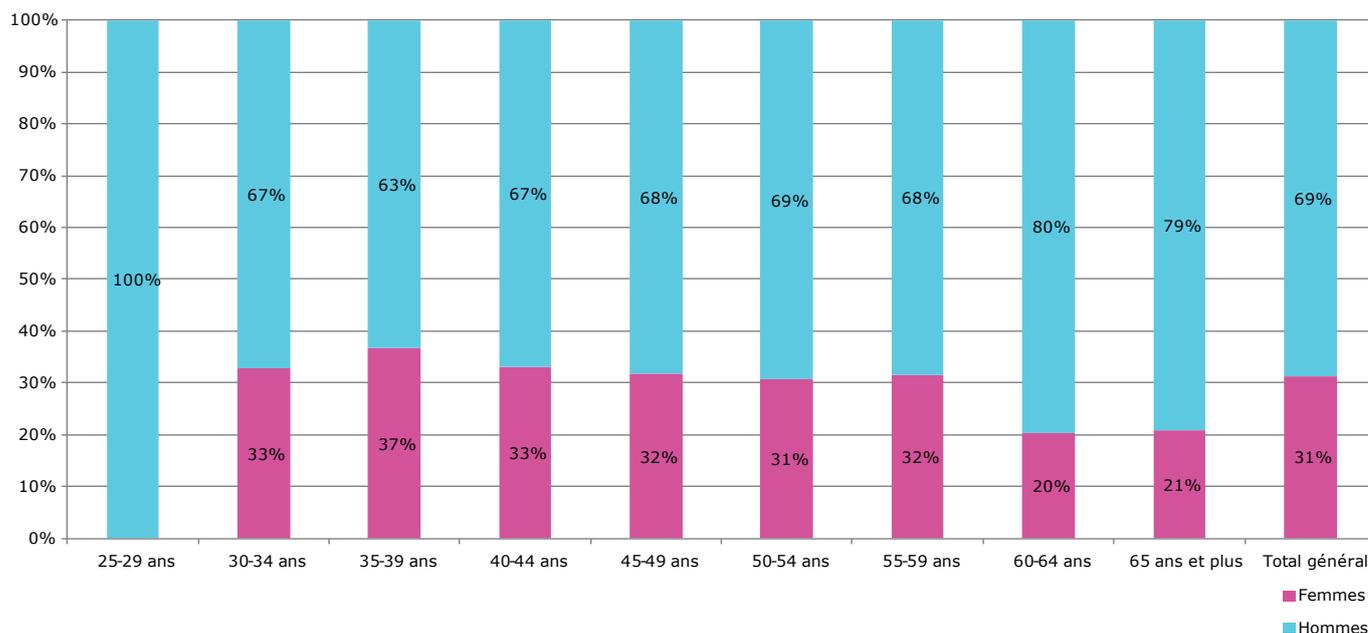


	moins de 24 ans	25-29 ans	31-34 ans	36-39 ans	41-44 ans	46-49 ans	51-54 ans	56-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes	4	56	127	178	218	236	210	189	85	2	1305
Hommes	-	31	60	103	126	156	148	115	53	1	793
Total	4	87	187	281	344	392	358	304	138	3	2 098



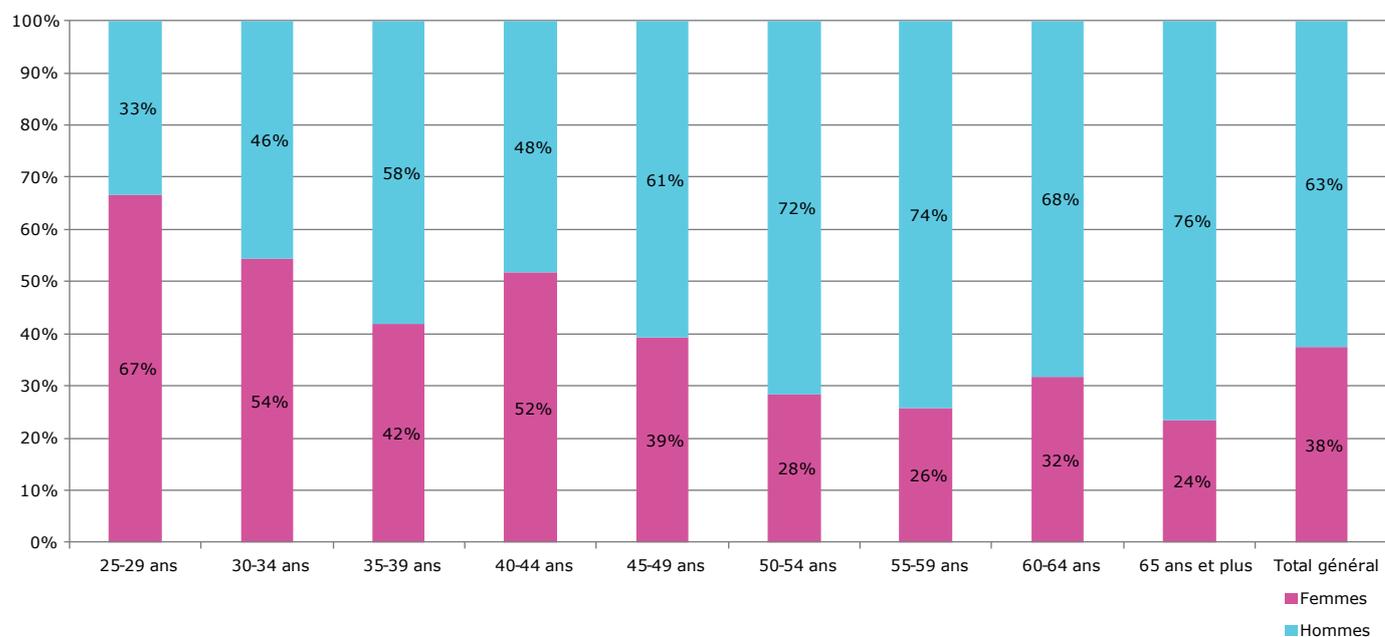
Répartition des enseignants titulaires par sexe et tranche d'âge

Lille S & T



	25-29 ans	31-34 ans	36-39 ans	41-44 ans	46-49 ans	51-54 ans	56-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes	-	23	65	76	62	69	55	19	5	374
Hommes	4	47	112	154	134	156	119	74	19	819
Total	4	70	177	230	196	225	174	93	24	1 193

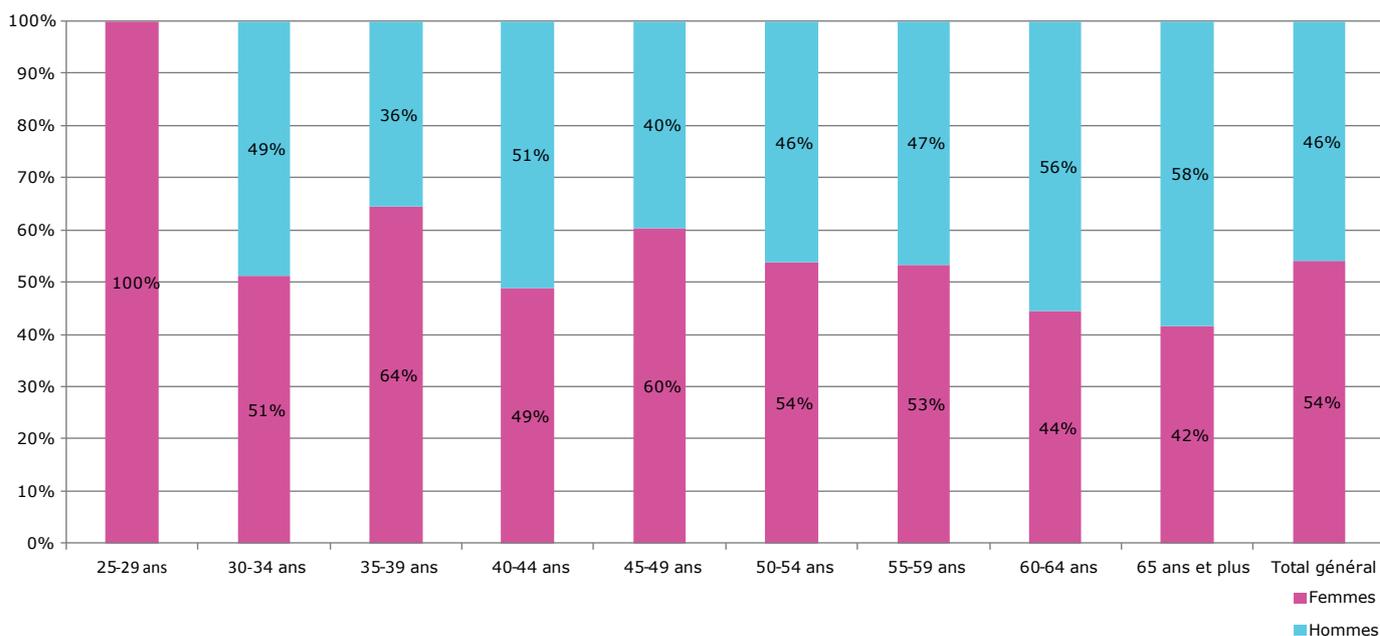
Lille D & S



	25-29 ans	31-34 ans	36-39 ans	41-44 ans	46-49 ans	51-54 ans	56-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes	4	19	46	61	49	33	25	25	8	270
Hommes	2	16	64	57	76	83	72	54	26	450
Total	6	35	110	118	125	116	97	79	34	720

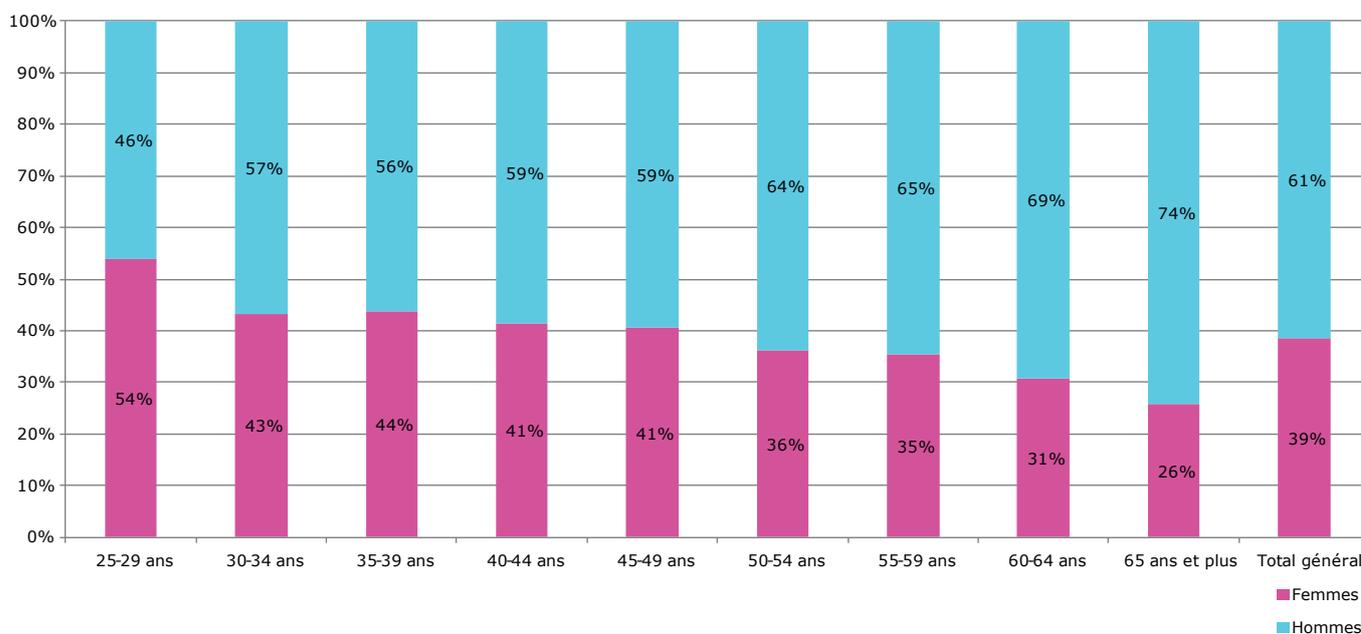


Lille SHS



	25-29 ans	31-34 ans	36-39 ans	41-44 ans	46-49 ans	51-54 ans	56-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes	3	23	47	46	58	65	47	28	5	322
Hommes	-	22	26	48	38	56	41	35	7	273
Total	3	45	73	94	96	121	88	63	12	595

Université de Lille

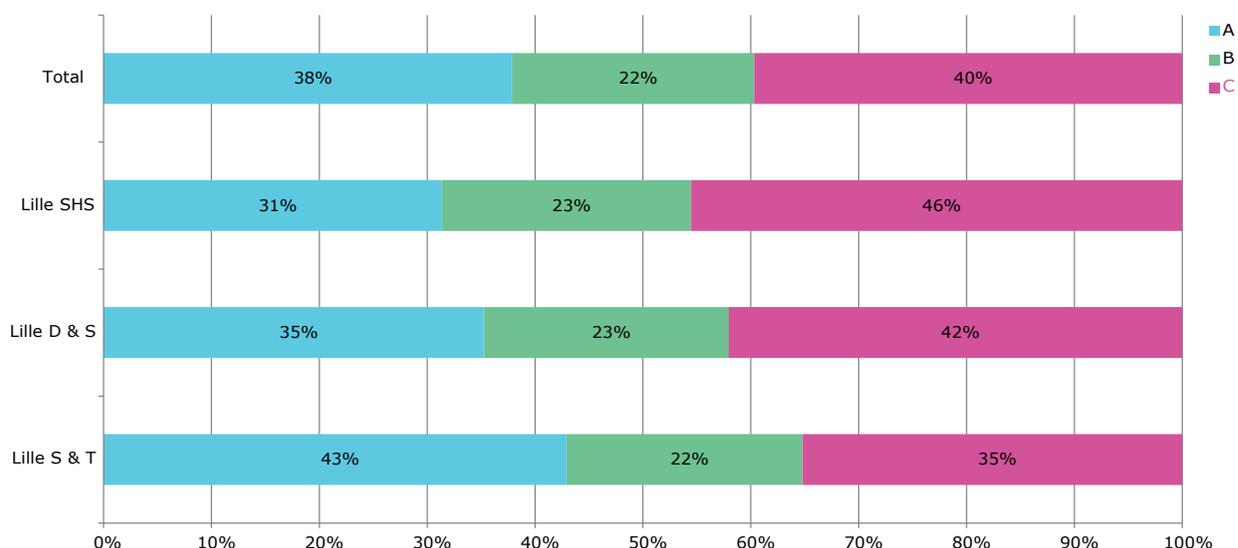


	25-29 ans	31-34 ans	36-39 ans	41-44 ans	46-49 ans	51-54 ans	56-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes	7	65	158	183	169	167	127	72	18	966
Hommes	6	85	202	259	248	295	232	163	52	1 542
Total	13	150	360	442	417	462	359	235	70	2 508



Répartition des BIATSS par catégorie

	Lille S & T	Lille D & S	Lille SHS	Université de Lille
A	595	384	197	1 176
B	303	247	145	695
C	488	458	286	1 232
Total	1 386	1 089	628	3 103



Répartition des personnels Biatss titulaires par branche d'activité professionnelle (BAP)

Filière	BAP	Lille S & T			Lille D & S			Lille SHS			Université de Lille		
		F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total
AENES ITRF	A - Sciences du vivant	36	7	43	46	32	78	-	-	-	82	39	121
	B - Sciences chimiques Sciences des matériaux	26	20	46	6	5	11	-	-	-	32	25	57
	C - Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	9	55	64	2	8	10	1	2	3	12	65	77
	D - Sciences Humaines et Sociales	3	2	5	4	2	6	4	3	7	11	7	18
	E - Informatique, Statistique et Calcul Scientifique	9	72	81	7	36	43	4	24	28	20	132	152
	F - Information, Documentation, Culture, Communication, Edition, TICE	27	23	50	18	35	53	32	34	66	77	92	169
	G - Patrimoine, logistique, prévention et restauration	42	86	128	56	105	161	21	39	60	119	230	349
	J - Gestion et pilotage	383	56	439	272	59	331	178	39	217	833	154	987
Bibliothèque	Sans BAP	25	16	41	24	13	37	47	20	67	96	49	145
Médicaux sociaux TOS	Sans BAP	3	-	3	18	-	18	2	-	2	23	-	23
Total		563	337	900	453	295	748	289	161	450	1 305	793	2 098

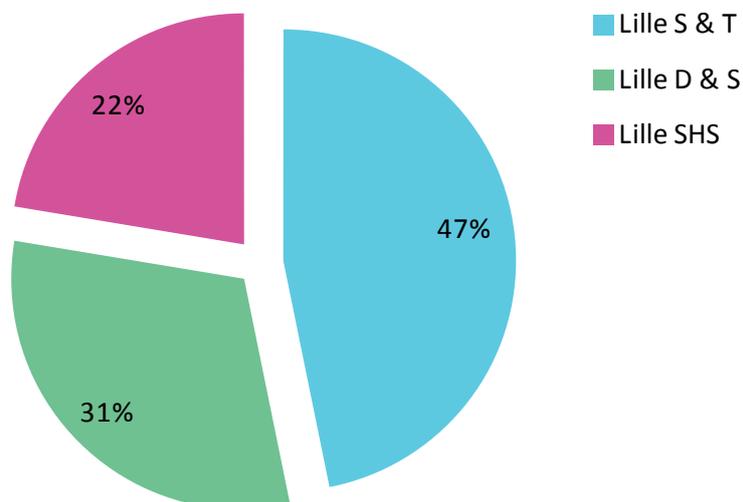


Répartition des personnels enseignants-chercheurs, Ph U titulaires par secteurs disciplinaires

	Lille S & T	Lille D & S	Lille SHS	Université de Lille
Droit, économie et gestion	119	150	25	294
Lettres et sciences humaines	93	10	392	495
Sciences	792	43	95	930
Pluridisciplinaire	-	35	-	35
Théologie	-	-	-	-
Pharmacie (mono-appartenants et HU)	-	133	-	133
Médecine	-	228	-	228
Odontologie	-	30	-	30
Total	1 004	629	512	2 145

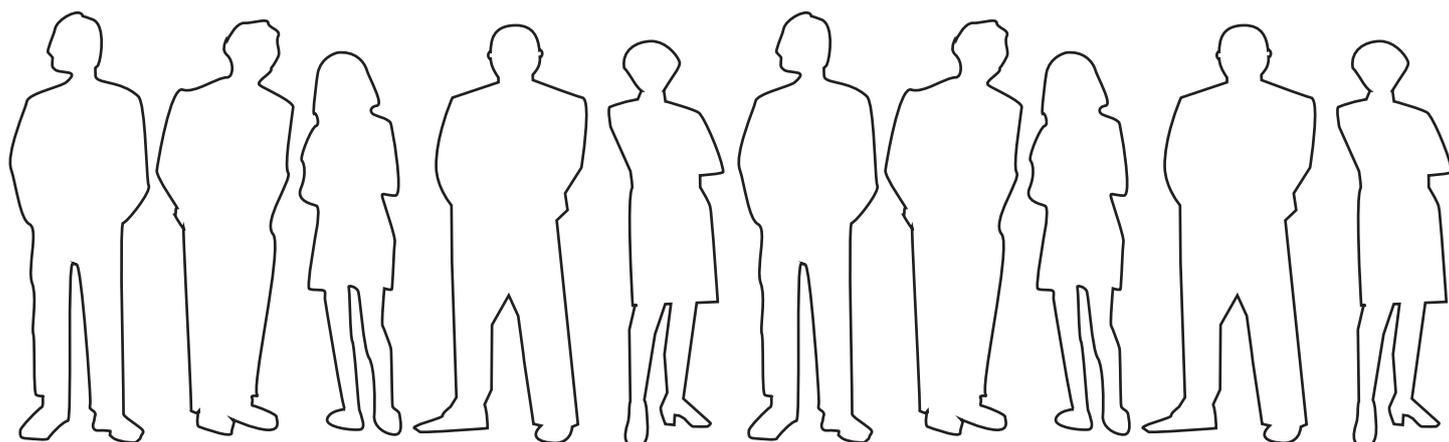
Répartition de la masse salariale globale

	Lille S & T	Lille D & S	Lille SHS	Université de Lille
Rémunérations principales	99 740 967	66 233 470	47 082 889	213 057 326
Primes et indemnités (Rémunérations accessoires)	7 872 479	7 257 121	3 627 898	18 757 498
Prestations sociales	1 716 569	305 885	706 887	2 729 341
Cours complémentaires (Brut)	6 721 083	4 822 024	3 638 767	15 181 874
Vacations + Activités accessoires	831 568	815 577	776 278	2 423 423
Charges patronales (Cotisations patronales)	81 882 037	54 683 967	38 898 168	175 464 171
TOTAL	198 764 703	134 118 044	94 730 887	427 613 634





Sigles et abréviations



A

ADJAENES (corps des)	Adjoint administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
ADT (corps des)	Adjoint techniques de recherche et formation
AENES (personnels)	Personnels de l'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
ANRT	Atelier National de Reproduction des Thèses
ARE	Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi
ASI (corps des)	Assistants ingénieurs de recherche et formation
ATEC (corps des)	Adjoint techniques des établissements d'enseignement
ATI	Allocation temporaire d'invalidité
ATSS (personnels)	Personnels Administratifs, techniques, Sociaux et de Santé

B

BAIP	Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle
BAP	Branche d'Activité Professionnelle
BIATSS (personnels)	Bibliothèques, Ingénieurs, Techniciens, Ouvriers, Sociaux et de Santé
BIBAS (corps des)	Bibliothécaires Assistants Spécialisés

C

CASU (corps des)	Conseillers d'Administration Scolaire et Universitaire
CE	Contractuels d'enseignement sur postes d'enseignants du second degré
CNU	Conseil National des Universités
CPA	Cessation Progressive d'Activité

D

DAEVU	Direction de l'Administration des Etudes et de la Vie Universitaire
DAF	Direction des Affaires Financières
DEFI	Département d'Enseignement du Français à l'Etranger
DMG	Direction des Moyens Généraux
DP	Direction du Patrimoine
DRH	Direction des Ressources Humaines
DSI	Direction des Systèmes d'Information

E-F-G

EPS (professeurs)

Education Physique et Sportive

EPSCP

Etablissement Public à caractère Scientifique Culturel et Professionnel

ETP

Equivalent Temps Plein

SU-FCEP

Service Universitaire de Formation Continue et Education Permanente

FNAL

Fonds National d'Aide au Logement

GIPA

indemnité de Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat

I

IAT

Indemnité d'Administration et de Technicité

IFMI

Institut de Formation des Musiciens Intervenant à l'école

IFTS

Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires

IGE (corps des)

Ingénieurs d'études (personnels de recherche et formation)

IGR (corps des)

Ingénieurs de recherche (personnels de recherche et formation)

INM

Indice Nouveau Majoré

IRCANTEC

Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques

ITRF (personnels)

Ingénieurs, Techniciens, de Recherche et Formation

IUT

Institut Universitaire de Technologie

M-N-O

MCF (corps des)

Maîtres de Conférences

MESHS

Maison Européenne des Sciences Humaines et de la Société

NBI

Nouvelle Bonification Indiciaire

OFIVE

Observatoire des Formations, de l'Insertion et de la Vie Etudiante

P-R

PACTE

Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'Etat

PFR

Prime de Fonction et de Résultats

PPR

Prime de Participation à la Recherche

PRAG (corps des)

Professeurs Agrégés

PRCE (corps des)

professeurs Certifiés

PRES

Prime de Recherche et d'Enseignement Supérieur

PES

Prime d'Excellence Scientifique

PUS

Presses Universitaires du Septentrion

RAFP

Retraite Additionnelle de la Fonction Publique

S

SAENES (corps des)

Secrétaires de l'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur

SCAS

Service Commun d'Action Sociale

SCD

Service Commun de Documentation

SFT

Supplément Familial de Traitement

SRI

Service des Relations Internationales

SUAIO

Service Universitaire d'Accueil d'Information et d'Orientation

SUAPS

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

SUVAC

Service Universitaire de Validation des Acquis et des Compétences

T

TECH (corps des)

Techniciens (personnels de recherche et formation)

U

UFR

Unité de Recherche et Formation



Université
de Lille
3 SCIENCES HUMAINES
ET SOCIALES

*Domaine universitaire du « pont de Bois »
BP 60149 59653 Villeneuve d'Ascq cedex
Ligne générale Lille 3 : (33) 03 20 41 60 00
<http://www.univ-lille3.fr>*

Réalisation :

*Hélène DESCARPENTRIES - DRH - service études et
moyens*